UNIVERSITE DE DAKAR

7055.6

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES

(EISMV)

ANKEE 1985 Nº 6

L'EAU DE L'ABREUVEMENT DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU NORD DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

THESE



Présentée et Soutenue Publiquement le 22 Mai 1985 Devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar Pour Obtenir le Grade de DOCTEUR VETERINAIRE

(DIPLOME D'ETAT)

Par

GOUNOU NGOBI OROU

né en 1953 à N'DALI (BENIN)

Président de Jury Monsieur François DIENG

Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Rapporteur

Monsieur Ahmadou Lamine NDIAYE

Professeur à L'E.I.S.M.V

Directeur

Monsieur Cheikh BA

Professeur Agrégé à la Faculté des lettres et Sciences Humaines de Dakar

Membres

Monsieur Charles Kondi AGBA

Professeur Agrégé à le L'EISMV

Monsieur José-Marie AFOUTOU

Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de DAK AR

ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES DE DAKAR 아는 바깥 이후 나고 나를 나고 ~ 쓴 ~ 안 ~

MS/KDT

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1984 - 1985

多祖名的名词名对名词名的名词名词名的 医抗自体 电抗自体 医肝生

I - PERSONNEL A PLEIN TEMPS

1. ANATOMIE - HISTOLOGIE - EMBRYOLOGIE

Charles Kondi AGBA..... Maître de Conférences Mme Marie-Rose ROMAND...... Assistante de Recherches

Charles BIMENYIMANA..... Moniteur Kokouba K. AKOH..... Moniteur

2. CHIRURGIE ET REPRODUCTION

Papa El Hassan DIOP..... Maître-Assistant

Eric HUMBERT..... Assistant Boulkessim SALIFOU..... Moniteur

3. Economie-Gestion

4. HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE (HIDAOA)

5. Microbiologie-Immunologie-Pathologie infectieuse

Justin Ayayi AKAKPO..... Maître de Conférences

Pierre SARRADIN Assistant

Prerre BORNAREL..... Assistant de Recherches

6. PARASITOLOGIE - MALADIES PARASITAIRES - ZOOLOGIE

Louis Joseph PANGUI...... Maître-Assistant

Jean BELOT. Assistant Baba KAMARA..... Moniteur

8. PHARMACIE-TOXICOLOGIE

François Adébayo ABIOLA..... Maître-Assistant

Mme Laétitia KOUDANDE née YEMADJE..... Monitrice

Memedou PARE..... Moniteur

10. PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUE ET MEDICALES

11. ZOOTECHNIE - ALIMENTATION -

CERTIFICAT PREPARATOIRE AUX ETUDES VETERINAIRES (CPEV)

Bouna Alboury DIOP..... Moniteur

II. - PERSONNEL VACATAIRE

BIOPHYSIQUE

Réné NDOYE..... Professeur Faculté de Médecine et de Pharmacie UNIVERSITE DE DAKAR

BIOCLIMATOLOGIE

BOTANIQUE

Guy MAYNART..... Maître de Conférences Faculté des Médecine et de Pharmacie UNIVERSITE DE DAKAR

AGRO-PEDCLOGIE

Mamadou KHOUMA...... Ingénieur Agronome O.M.V.G.

ECONOMIE GENERALE

Oumar BERTE..... Assistant
Faculté des Sciences
Juridiques et Economiques
UNIVERSITE DE DAKAR

RATIONNEHENT

Ndiaga MBAYE..... Docteur Vétérinaire L. N. E. R. V. DAKAR/HANN

AGROSTOLOGIE

Khassoum DIEYE...... Docteur Vétérinaire L. N. E. R. V. DAKAR/HANN

	- 5 -	
III	 PERSONNEL EN MISSION (prévu pour 1984-198	5)
	ANATOMIE PATHOLOGIQUE	
	A. L. PARODI	Professeur E. N. V ALFORT
	PARASITOLOGIE	-
	Ph. DORCHIES	Professeur E. N. V TOULOUSE
	CHIMIE BIOLOGIQUE ET MEDICALE	
	J. P. BRAUN	Professeur E. N. V TOULOUSE
	CHIRURGIE	
	A. CAZIEUX	Professeur E. N. V TOULOUSE
	PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION - OBSTETRIO	∪<u>r</u>
	Daniel TAINTURIER	.Professeur E. N. V NANTES
	DESILO: SEL	
~ ,	DENREOLOGIE	
	Jacques ROZIER	Professeur E. N. V NANTES
	PATHOLOGIE GENERALE - IMMUNOLOGIE	
	Jean OUDAR	Professeur E. N. V LYON
	PHARMACIE - TOXICOLOGIE Lofti EL BAHRI	Baîtro de Conf ^{Ces} Agrágá
	TIOT OF THITTET CO	E.N.V SIDI-THABET TUNISIE
	ZOOTECHNIE-ALIMENTATION	
	Yawo E. AMEGEE	Maîtme-Assistant Ecole d'Agronomie UNIVERSITE DU BENIN TOGO



JE DEDIE CE TRAVAID :

A mon arrière Grand-Mère COUMBA DIMBE DOUKO

In mômorium

Tu représentais tout pour moi. Tu m'as envoyé à l'école contre le gré de mes oncles et in tu y as consacré tes dernières énergies avant d'être rappelée à Dieu.

Paix sur toi.

A ma Grand-Mère GNON BOUANRA et à ma Grande Tante GNANKI CESSI BIPIBOU

In mémorium.

Vous avez assuré avec bonheur la relève de votre vieille. Combien je n'ai pas été gâté! L'enfance heureuse d'aujourd'hui détermine le succès de l'adulte de demain.

Dormez en paix et que la terre vous soit légère.

/ mon Grand-Père SUANON ARAMKARI

In mémorium.

A la mémoire de mon Père.

Tu nous a quitté très tôt. Paix à ton âme.

A ma Mèro

Faible témoignage de mon amour filial, Puisse ce travail t'honomer.

A mon Grand Oncle SEFOU OROU N'GOBI

Tu n'as jamais ménagé ton soutien durant mes longues années d'étude. Trouves ici ma profonde gratitude

A mes vieilles BAKE KOTOBOURO dite COUMBA YERIFA, GADO KOCSOU, BONA WANI.

Vous ne m'avez jamais rien refusé. Sincères remerciements. Que Dieu vous accorde une longue vie. A mon Oncle SOUNCE GOUHOU KORA

Tu as été plus qu'un Uncle pour moi. Que de sacrifices n'as tu pes consentis pour ma réussite. Les mots me manquent pour t'emprimer toute ma gratitude. Je souhaite âtre utile à mes jeunes frères qui grandissent comme tu l'as été pour moi. Puisse ce modeste travail, couronnement de tes longues années d'abnégation, t'honorer.

A mes Oncles DASSARI, SIDI et à toute la famille de WOOBOU à Marégourou

A mon beau-père SIDI IMOROU

In mémorium Que la terre sainte te soit légère.

A ma belle-mère MARIAMOU SIDI IMOROU

Que dire! Les mots me manguent. Je ne peux souhaiter que cela soit "telle mère, telle fille".

A mon épouse MAHA-OROU NADJIYIBATOU

Voici en partage toute la joie que je ressens en ce jour.

Tout mon attachement pour le meilleur comme pour le pire.

A ma fille DIMBE SILIFATOU

Tu es ma tendre affection. Que ce travail te rappelle que tu dois toujours bien frire tout ce que
tu entreprends, qu'il t'incite à t'aguerrir pour
affronter la "vie" avec courage, persévérance et
droiture. Tu dois mieux faire que papa.
Que Dieu te bénisse.

A MOUMOUNI dit IMOROU N'BA et famille, A la vieille AIYA.

Toute ma reconnaissance.

A mes Oncles de N'Dali : ABOUDOU Toillour, OROU YARI
LOUIS YAROU, SUANON SINATCIRE, TABE ABOUDOULAYE
Sincères reconnaissances.

A mon Cousin LAFIA BIO

Que la compréhension qui nous a animé depuis notre tendre jeunesse se consolide chaque jour davantage.

Trouve ici toute ma profonde gratitude.

A mes soeurs GANDIGUI, MONRE MARIANCU, ACERT ALUMA, ADAMA GNON MAKO, DADOU BARICUI N'KOURO et à tous mes autres frères et soeurs

Pour les liens qui nous unissent.

Profond attachement.

A tous mes cousins et cousines de M'Dali, de Marégourou, de Nikki, de Pèrèrè.

Profonde fraternité.

A mon frère et ami El Hadji LANTA BIO MOHAM ED et famille.

Souviens toi toujours qu'un dicton populaire de chez nous dit: "un bon ami dépasse un frère". Prions Allah pour la paix, la concorde et la tolérance au sein de notre société. Apprenons à faire davantage de bien pour que les diables soient confondus et se démobent. Sincère sympathie.

A tous les ressortissants de N'Dali.

Merci pour tout ce que les uns et les autres ont fait pour moi durant mes années d'étude. Je rappelle ici que nous avons le devoir de nous unir pour bâtir notre village car personne ne le fera à notre place. L'égocentrisme nous a trop arriéré ; il faut s'en départir ; l'enjeu en vaut le coût.

Gloire à l'unitó.

A tous les ressortissants de Marégourou.

Dans l'espoir que la rencontre de Janvier dernier sera un véritable départ, Hes vives félicitations.

Au Docteur LAFIA SACCA et famille

Dans l'espoir que nos liens se consolideront chaque jour davantage.
Toute ma gratitude.

Au Docteur SIDI LATIFOU

Tes conseils et tes encours ments m'ont été d'un grand réconfort.
Faible témoignage.

Au Docteur GANI SAKA SALEY

Je vous dois ce sujet de thèse et vos suggestions et conseils m'ont servi beaucoup dans l'élaboration de ce travail.

Trouvez ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Au médecin Commandant YAROU BIO MORA.

Les quelques mois passés ensemble à Dakar m'ont permis de découvrir tes qualités humaines. J'ai constaté avec satisfaction que la civilisation d'importation n'as pas entamé en toi la vraie culture bariba. Tu incarne l'humilité, la dignité, l'honneur et la bravoure.

Toute mon admiration.

Au médecin Lieutenant KOHONGUY GOUMOU DIDIER

En souvenir des années passées ensemble.

Toute ma gratitude.

A SABI FERI BAH-SARE, OUMAROU CHABI HASSAN
Toute mon amitié.

Au Docteur ALOGNINOUWA et famille.

Vos conseils m'ont toujours réconforté au cours de l'élaboration de ce travail.
J'apprécie hautement vos qualités humaines.
Toute ma reconnaissance.

Au Docteur SINTONDJI BASILE

Toute mon admiration.

A TABE BETE SALIFOU

Je suis convaincu que tu feras mieux courage et persévérance.

Aux Docteurs ALLADEY ADESHOLA LATIFOU, LASSISSI KASSALIOU,

BABA MALLOUR OUSMAND et famille,

TRAORE OUSMAND et famille.

En souvenir des dures années passées ensemble.

Faible témoignage.

Aux Docteurs YEMADJE PHILOMENE et famille,
ADAM TOURE YACOUBOU et famille,
AKPO ELIE-LEONARD et famille.
En témoignage de notre persévérance.

Au Docteur PIERRE KODJO ABASSA et à tout le personnel du département de Zootochnie alimentation-Droit-Economie de l'EISMV

Qu'il fait bon de vivre parmi vous.

Sincère gratitude.

A YAYI BONI et famille.

Toute ma sympathie.

A ALBERT GBEMINDO et famille

Il y a sculement 18 mois que je vous ai connu, mais aujourd'hui tout prête à croire que nous nous connaissons depuis plus d'une dizaine d'années.

Sincère reconnaissance.

- A DJIBRINE MBAYE du Ministère de l'équipement et ERIC G.-BOISSY chef service de l'hydraulique du CAP-VERT Sincères remerciements.
- A AGUIA-DAHO URBAIN et famille.

 Sincères remerciements pour l'impeccable frappe de cette thèse.
- A tous les étudients béninois à Daker au sein du R.E.S.B.
- Aux masses laboricuses de la République Populaire du Bénin, dont les sacrifices m'ont permis d'acquérir ma formation...

 Toute ma reconnaissance.
- Au Sénégal pour son hospitalité.

 Toute ma gratitude.

A MES MAITRES ET JUGES

A mon directeur Mr. El Hadji IBRAHIM SARANA de l'Ecole Publique Mixte de Ndali J'ai gardé de vous la méthode, la sensibilité et l'amour du travail bien fait. Hommages respectueux.

A tous mes Maîtres

du Lycée M. Bouké de Parakou du C.P.U. d'Abomey-Calavi de l'E.I.S.M.V. de Dakar Sincère reconnaissance.

A nos Juges

A Monsieur le Professeur François DIENG,
Professeur à la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Dakar.
Vous nous avez fait le grand honneur
d'accepter la précidence de notre jury de thèse.
Hommages respectueux.

A notre Directeur de thèse Ponsieur le Professeur Cheikh BA, maître de conférences à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar.

Vous avez dirigé ce travail avec une détermination et une compréhension qui forcent l'admiration

Votre grande amabilité, votre courtoisie et votre calme tout en facilitant nos contacts réguliers ont aggravé notre timidité. Vous nous avez toujours reçu comma si c'est vous qui recevez de nous.

Eternelle gratitude.

A Monsieur le Professeur Ahmadou Lamine NDIAYE,
Professeur et Directeur de l'E.I.S.M.V.

Vous avez accepté tout de suite de relire
et de corriger ce travail maleré vos multiples
occupations. Durant notre cycle à l'EISMV nous
avons apprécié la clarté de vos enseignements,
votre rigueur, vos grandes expériences professionnelles et votre souci de la méthode et du
travail bien fait. Soyez assuré que le bon
exemple est toujours contagieux.
Nous sommes heureux de vous compter parmi nos
juges.

Hommages respectueux.

A Monsieur le Professeur Charles Kondi AGBA

Maître de conférences à l'E.I.S.M.V.

C'est pour mous un grand honneur d'avoir
accepté de sièger dans notre jury de thèse.

Durant notre séjour à Dakar, vous êtes l'une
des personnes que nous avons admirées le plus
tant dans votre pratique sociale que dans votre
vie professionnelles.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre
respectueuse sympathie.

A Monsieur le Professeur José-Marie AFOUTOU

Maître de conférences à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Dakar.

Vous avez accepté avec une extrême bienveillance de faire partie de notre Jury de thèse.

Hommages reconnaissants.

"Par délibération, le Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées commo propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

INTRODUCTION

La sècheresse qui sévit en permanence en Afrique a déjà fait de nombreuses victimes tant humaines qu'animales et, aujourd'hui encore, elle fait peser la menace d'une famine généralisée à allure dramatique dans les régions les plus touchées. Cette sécheresse installée avec persistance dans les pays du sahel depuis les années 1970, a aujourd'hui atteint les zones soudaniennes et subéquatoriales. La liste des pays qui subissent les effets du cycle infernal que sont la sècheresse, la désertification et la famine, s'allonge chaque jour davantage.

Ainsi, les pays du Golfe du Bénin qui n'en ont connu que des soubressauts en 1973, 1975 et 1977, ont assisté à
l'amplification du phénomène en 1983. La pluviosité y a été si
déficiente que des pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, le
Bénin... ont été déclarés sinistrés au cours du dernier trimestre 1983 et du premier trimestre 1984. Les conséquences de
cette sècheresse ont été très lourdes surtout dans les zones
soudaniennes : des feux de brousse et de plantations, des pertes
de bétail (249 000 têtes de bovins pour le seul Nord Bénin
sur un total de 785 300 soit 31,70 %), sans parler du grand
afflux de populations rurales vers les zones urbaines.

La sècherosse par ses effets néfastes a accentué la situation difficile du monde rural, mis à nu la précarité des écosystèmes, ce qui a amené une prise de conscience des problèmes d'eau et de la nécessité impérieuse d'une maîtrise totale des ressources hydriques. Cette prise de conscience s'est illustrée au Bénin par un programme gigantesque d'hydraulique villageoise avec l'installation de plus de 532 forages équipés de pompes manuelles dans le Nord du pays. Ce programme dit "Projet Entente 2" est patronné par le "Conseil de l'Entente" et financé par un prêt de la Caisse Centrale de Coopération Economique (67). Cet effort pour l'approvisionnement en eau des populations est louable et appréciable mais pêche par défout de volet pastoral. Tant il est vrai que

que l'élevage est incontestablement l'une des activités rurales qui souffrent le plus du manque d'eau. Aujourd'hui, le problème de l'eau est crucial pour l'élevage. Là où elle existe en abondance, les parasites y abondent et rendent celui-ci impossible. Là où les parasites sont absents, le manque d'eau est tel que les pertes sont énormes. C'est le cas du Nord-Bénin où il a compromis l'élevage déjà moins encadré que l'agriculture.

C'est pourquoi, nous nous proposons d'étudier ici les possibilités de l'amélioration de l'abreuvement du bétail en zone pastorale au Bénin.

Ce travail comprendra trois parties.

La première partie sera consacrée à l'étude du milieu naturel et des activités économiques.

La deuxième partie sera consacrée à la politique de l'abreuvement au Nord-Bénin. Il s'agira de faire un récensement plus ou moins exhaustif des différentes sources hydriques utilisées dans l'abreuvement du bétail et des modes d'exploitation de cette eau disponible.

Enfin, dans la troisième partie intitulée perspectives d'avenir, nous ferons des propositions et des suggestions pour la maîtrise de l'eau et pour l'emélioration de l'abreuvement du bétail dans le Nord du Bénin et partant pour une utilisation beaucoup plus rationnelle des riches pâturages souvent délaissés par manque d'eau.

PRENIERE PARTIE

DE_L'ELEVAGE AU BENIN

CHAPITRE I

LES CONDITIONS GENERALES

DE L'ELEVAGE AU BENIN

1. - Situation, superficie

Pays du golfe du Bénin en Afrique occidentale, la République Populaire du Bénin est située entièrement dans la zone intertropicale entre les parallèles 6°30' et 12°30' de latitude Nord et entre les méridiens 1° et 3°40' de longitude Est (34).

D'une superficie de 112 622 km2, le Bénin s'étend de l'Océan Atlantique au fleuve Niger sur environ 700 km à vol d'oisceu. Se largeur verie de 125 km au Sud à 325 km au Nord.

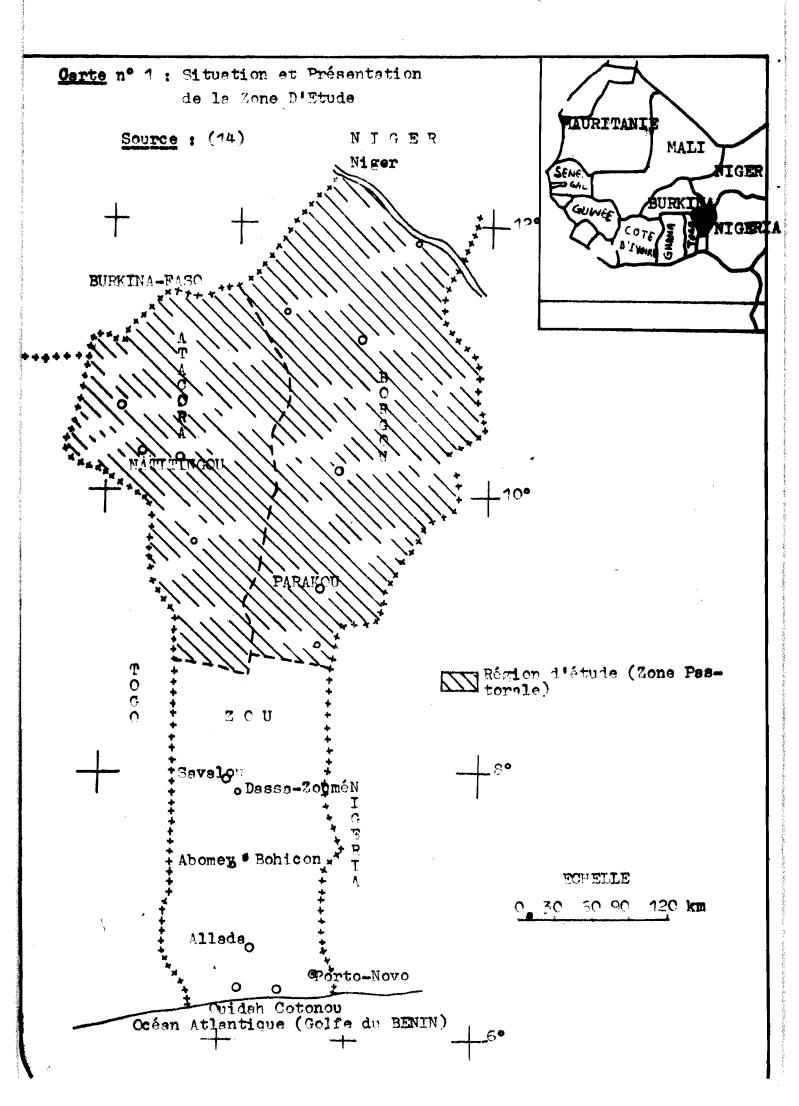
Il est divisé administrativement en 6 provinces. On distingue :

- . La province de l'Cuéré au Sud-Est
- . La province de l'Atlantique au Sud-Centre
- . La province du Mone su Sud-Ouest
- . La province du Zou au Centre
- . La province du Borgou su Nord-Est
- . et La province de l'Atacora au Nord-Ouest.

2. - Reliefs et sols

Les 4/5 du territoire béninois sont constitués d'un socle cristallin et métamorphique (15).

Dans l'ensemble, cinq formes principales de relief se distinguent du Sud ou Mord.



- Une plaine côtière basse, sablonneuse composée de cordons littoraux séparés par des bas-fonds marécageux, des lagunes (de Porto-Novo, de Ouidah) et des lacs (Nokoué, Ahémé). Ici, les sols sont en majorité hydromorphes.
- . Les plateaux de "terre de barre", faisant suite à la plaine côtière, sont limités au Nord par la ligne Abomey-Bohicon.
- . Au centre, on a un plateau de sols silico-argileux, où se distinguent les collines de Savalou, de Dassa et de Savà.
- . Le Nord-Est est une vaste plaine qui est dominée à l'extrême Nord par les dépôts du bassin sédimentaire de Kandi. Il s'agit d'une plaine d'altitude moyenne (200 m), légèrement inclinée vers le Nord et traversée par les vallées des fleuves affluer to du Niger.

Ici, la plupart des sols sont ferrigineux tropicaux lessivés (3).

. Enfin, la chaîne de l'Atacora, localisée dans le Nord-Ouest du pays, se prolonge au Togo, au Ghana, au Niger et domine la plaine du Gourma (34).

3. - Climat et végétation.

Le Bénin, de part son allongement sur 700 km environ, accuse un climat équatorial au Sud, un climat subéquatorial de transition au centre, un climat soudanien au Nord
et Soudano-sahélien à l'extrême Nord. Donc suffisamment
arrosé au Bud, il l'est beaucoup moins au Nord où la pluviosité est depuis plusieurs années déficitaire...

Au Sud et au Centre, le climat se particularise par l'existence de quatre saisons, dont deux saisons de pluies et deux saisons seches alvernées les unes aux autres (34).

On distingue:

- une grande saison des pluies d'Avril à Juillet qui correspond à l'arrivée de la Mousson de l'Océan ;
- . une petite soison sèche d'Août à Septembre qui marque la stabilisation du Front intertropical (FIT) loin dans le Nord;
- une petite soison des pluies d'Octobre à Novembre : c'est le retour de l'air maritime humide ;
- . une grande saison sèche de Décembre à Mars. Elle marque le retrait de la Mousson dans l'Océan.

Cette douceur du climat, relevant de la bonne répartition des pluies, explique l'état sempervirent du couvert végétal sous palmeraie et cocoteraie. Ce couvert offre tout au long de l'année, un pâturage verdoyant mais malheureusement infesté de glossines.

Dans la zone Nord, on a un climat tropical de type soudanien dont nous étudierons les caractéristiques plus loin. Notons que c'est un climat avec deux saisons dans l'année: une saison pluvieuse et une saison sèche pendant laquelle souffle de Novembre à Fávrier, un vent chaud et sec venant du Sahara, l'harmattan.

Ici, la végétation est caractérisée par la présence de grands arbres qui, le long des cours d'eau forment des fòrêts galeries. C'est un ensemble de savanes arbustives et herbeuses. Elles deviennent de plus en plus claires au fur et à mesure qu'en avance vers le Nord où elles font place à une savane de type sahélien. Les arbres læ plus souvent rencontrés sont : le nété (Parkia biglobosa) ; le karité (Butyrospernum parkii) ; le calledrat (Khaya senegaletsis) ; le rônier (Borussus ethopum Var flabellifer). Dans l'extrême Nord, les arbres deviennent de plus en plus rares ; c'est le domaine des Acacia. Coute cette végétation se dessèche pendant la saison sèche et est brûlée, entrefnent ainsi la des-

truction de nombreuses essences.

NIGHT OF THE CHE

4. - Données socio-économiques

Sur le plan humain, selon le récensement général de 1979, la population du Bénin est de 3 338 240 habitants (68). Avec un taux de croissance de 2,8 %, cette population peut être estimée aujourd'hui à 3 788 240 habitants sur une superficie totale de 112 622 km2. On a alors une densité moyenne de 29 habitants/km2 avec des extrêmes de 214,6 habitants/km2 dans le Sud et 9,6 habitants/km2 au Nord.

Cette population est constituée de nombreux groupes ethniques dont les Fons au Sud et au Centre, les Mina-Adjos au Sud-Ouest, les Yorouba-Nagots au Sud-Est et au Centre, les Baribas au Nord-Est, les Dendis à l'extrême Nord et les Pilas et les Sombas au Nord-Ouest. Les Peuls vivent dispersés dans tout le haut pays où ils s'occupent exclusivement de l'élevage.

Près de 48 % de la population sont actifs.

Environ 95 % de cette population active pratique une agriculture de subsistance. En effet, la loi fondamentale du 26 Août 1977 dans son article 15 chapitre II de l'économie, reconnaissait que "l'économie den la R.P.B. a pour base l'agriculture..." y compris bien sûr, l'élevage.

L'élevage tient une place de choix dans l'économie nationale. Le commerce de viande est un secteur très rentable. Les prix du kg de viande ont presque quadruplé en 6 ans dans les grands centres urbains : 350 F en 1978, 1 200 F en 1983 à Cotonou. Ceci parce que la demande est élevée et l'offre faible. Il y a quelques années, le Bénin était auto-suffisant dans la couverture de ses besoins en proteïnes animales ; mais depuis les années 1970, face à la poussée démographique et à l'augmentation relative du niveau de vie des populations, la consommation de viande est devenue supérieure à la production nationale comme l'indique le tableau ci-dessous.

- 10 Tableau n° 1: Production et consommation de viande
en tonnes de 1978 à 1983

\{\text{ Années}	Production en tonnes	Consommation en tonnes	Déficit } en tonnes
1978	31 100	37 000	5 900
1979	: : 32 000	39 700	7 700
1980	33 000	42 800	9 500
1981	33 800	45 000	11 200
1982	34 ECC	49 200	14 400
1983	<i>3</i> 6 000	52 900	16 900
== ==================================	: : :		\

Source : (77)

Il apparaît qu'en 6 ans, le déficit a presque triplé. A cette augmentation de la demande intérieure en produits carnés s'ajoute la demande extérieure du grand voisin que constitue le Nigéria. Tant il est si vrai qu'aujourd'hui avec la fermeture des frontières nigérianes, les cours de la viande ont chuté au Bénin. En zone de consommation, le kg de viande bovine passe de 1 200 F en Octobre 1983 à 650 F en Octobre 1984 à Cotonou, alors qu'en zone de production, les prix du bétail sur pied ont chuté au tiers. Pour faire face à sa pénurie en viande, le Bénin recourt à l'importation. Cette solution est loin d'être idécle. La vroie solution réside dans le maîtrise et la commaissance profonde des données fondamentales de notre élevage en vue de le développer.

CHAPITES TE

DONNEES GENERALES SUR L'ELEVAGE AU DENIN

L'élevage au Bénin, est une activité pratiquée de manière secondaire par tout le monde pour les petites espèces alors que, l'exploitation du gros bétail constitue une exclusivité de cortains groupes ethniques minoritaires. Il intervient pour 4,8 % du PIB au prix du marché (2) et pour 13,7 % du secteur primaire. Ce sous-secteur occupe 3 % de la population nationale. Cette proportion de pasteurs vivant exclusivement de l'élevage atteint 13 % dans le Borgou (26).

Depuis plusiours années, les effectifs marquent une croissance soutenue. Cette croissance de la valeur ajoutée du sous-secteur a été forte et prépondérante ces dernières années. En effet, elle a passé de 3,9 % en 1977 à 6,8 % en 1983 (72). Cependant, en 1983, le déficit pluviemétrique a provoqué la porte d'environ un tiers des jeunes effectifs du cheptel. Pourtant, l'élevage occupe aujourd'hui encore, une place importante dans les activités rurales. C'est ce qu'illustre de façon particulièrement évidente un effectif du cheptel national d'environ 900 000 bovins. Mais, cet élevage demeure largement traditionnel et éparpillé malgré quelques tentatives de regroupement observées au niveau de certaines zones.

1. - Les cones d'olevage et les espèces exploitées

Il s'agira ici, de présenter les zones d'élevage traditionnel pour toute espèce confondue et les différents centres de concentration où est pratiqué un élevage beaucoup plus suivi, et enfin, faire le bilon sommaire des différentes espèces exploitées au Bénin.

1.1. - Les zones d'élevage traditionnel

L'importance de l'élevage selon les régions, est conditionnée par l'espèce élevée et les caractéristiques physiques, montales et culturelles du milieu considéré. Comme le disait NAGCBA (44), au Bénin, l'élevage constitue une production disséminée. En effet, dans le secteur traditionnel, aucune zone ne peut être considérée comme spécialisée dans l'élevage de telle ou telle espèce. Toutes les espèces sont soumises partout à un système extensif où, on peut voir cohabiter les grandes et les petites. Ainsi, il existe deux zones traditionnelles d'élevage.

La région septentrionnale du pays qui constitue par excellence le sons d'élevage des ruminants (voir tableau n° 2).

Le bas et le never Bénin sont plus spécialisés dans l'élevage des volailles et des porcins. C'est ici qu'on rencontre les plus grands contres aviceles du pays. C'est ici également que les porcins prospèrent en toute quiétude (91,6 % du total national. Tableau n° 2), cor ils n'y souffrent pas du tabou réligieux qui limite leur élevage au Mord, fortement islamisé. Les porcins sont entrotenus par les autochtones à domicile ou dans les fermes d'Etat.

1.2 - Les fermes d'élevages

Ce sont des élevages molativement intensifs en station; ces fermes sont en majorité au centre et au Sud du pays et sont gérées par des sociétés d'Etat. Ces stations sont presque toutes dirigées par des Docteurs vétérinaires. Les animaux sont soumis à un suivi sanitaire adéquat à dominance prophylactique. La conduite alimentaire basée sur une utilisation rationnelle des pâturages et de l'eau, complètés par des concentrés (graines de ceten, tourteaux) distribués ou retour du pâturage. Les maissances sont planifiées. Les animoux sont réformés dès que leurs conditions sent peu satisfaisantes.

Parmi les fermes fonctionnelles, on distingue :

- La ferme de l'Okpara à Tarokou. C'est la seule dans tout le Nord. Elle a été créée en 1952. Sa vocation première est l'élevage de bovins de race N'Dama. Elle fut transformée depuis environ dix ans, en un lieu de transit pour les bovins collectés dans la région et destinés aux autres fermes.
- La ferme de Kpinnou : située à une qui moine de km de Lokossa, sa vocation est l'embouche bovine pour les boucheries de Cotonou et l'élevage amélioré de porcins.
- La ferme de MBétécocou à environ 26 km de ...
 Dassa-Zoumé. Au départ, on y dressait les animaux destinés à la culture attelée. Aujourd'hui, la ferme est au service du naissage et d'embouche bovine.
- La ferme de Samiondji dans le district de Covè. Ici, on entreprend d'élever et d'améliorer la production du taurin lagunaire.
- Enfin, on a les fermes de la SOBEPALH (Société Béninoise de Palmier à Huile) disséminées sous les palmeraies dans le Mono, dans l'Atlantique et dans l'Ouémé.

En résumé, on a une multitude fermes dont les vocations soit ne sont pas toujours bien claires soit ne sont pas souvent respectées. On y élève en majorité des bovins et quelquefois des porcins.

Pour terminer, signalons que l'élevage le plus moderne et le plus intensif au Bénin, est l'élevage avicole. Dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo, les volailles bénéficient d'infrastructures des plus modernes et des soins plus que toutes les autres espèces.

1.3. - Caractéristiques des espèces exploitées au Bénin

Le cheptel béninois est composé de volailles, de porcins, de bovins, des ovins-caprins et de quelques équins et acsins.

a) Les Volailles

Ce troupeau évalué à 11 399 100 têtes en 1981 (73), abonde dans les villages où, les volailles vivent en liberté dans des conditions peu hygiéniques. Il s'agit d'un élevage de "cueillette". On y distingue, les poulets, les pintades, les canards, les dindons. A ces volailles laissées à elles-mêmes, ajoutons celles des poulaillers industriels où on rencontre des races et des souches importées, variées, telæ que : La Jupiter,; Starbo, Redbro, Derco pour les poulets de chair et le Waren ; Derco et Arco pour les pondeuses.

b) Les Porcins

Evalués à 521 400 têtes en 1983 (tableau 2), les porcins sont concentrés au Sud et au centre du pays. Ils sont en majorité de race locale. Ce sont des animaux de petite taille, au pelage noir, auxquels on attribue une origine ibérique. Ils seraient arrivés depuis de longues dates avec les marchands portugais. Ces porcs locaux sont aujourd'hui fortement métissés dans les fermes modernes avec des races améliorées (Large White, landrace).

c) - Les Bovidés

Ici on a doux espèces : l'espèce taurine (Bos taurus) et le Zébu, (Bos indicus) et produit de leur croisement naturel.

Un Les Tourins

Comportant quatro grandes races auxquelles on ajoute habituellement un produit de croisement hien fixé:

. Lo roce des logunes ;

Abscente au Nord, son sire géographique est le Sud. De petite taille 0,80 à 0,90 m, tête large, courte et massive, la lagunaire est trypanotolérante. Elle est mauvaise laitière, ne dépasse jamais 2 litres de lait par jour. Son rendement en viande est acceptable : 55 p 100.

. La race NDama :

Présente surtout sous les palmeraies et les cocoteraies du Sud, c'est un animal court de taille maximum 1,15 m. De robe fauve, le MDama est trypanotolérant; : bien nourri, il peut avoir une bonne conformation de chair.

. Le race Somba :

Son habitat est l'atacora et particulièrement, les districts de Matitiniou, Boukeumbí, Manguiéta et Matéri. De petite taille 0,90 à 1 m, elle est trypanotolérante, mauvaise laitière, mais de bonne qualité bouchère avec un rendement moyen de 55 à 60 p 100 en bonne saison.

· Lo roce Pobli:

De type NDame, se rencortre encore dans la région de Kouandé, Péhunco et Kèrou. Elle est en voie d'extinction. Elle est issue d'un croisement dont l'origine des races initiales est très discutée. PECAUD cité par ATCHY (6) pense qu'elle est issue du croisement BorgouxSomba dans les régions de Djougou - Kouandé. Ce croisement serait l'ocuvre des Peuls du village Pabli (Kouandé) d'où son nom.

. Race Borgou:

De même nom que son sire géographique, d'aucuns pensent que le Bergou est issu de la race Hoama, importée à la faveur des migrations Poules. Solon DOWINGO (22), cet animal est issu d'un croisement naturel entre un tourin lagunaire et un zébu probablement le Maite Fulani.

Il a un format élancé (1,10 à 1,20 m), un rudiment de bosse et est trypanosensible. La vache est mauvaise laitière (1 l de lait/jour). Le rendement en boucherie est de 44 à 50 p. 100. Cette race constitue de loin le gros du cheptel.

- Les Zébus :

Ce sont des animaux adaptés aux zones sahéliennes. Le zébu peuple le nord Bénin et surtout le bassin du Niger. Les races rencontrées sont diverses : Le zébu Bororo, le Gordali, le White Fulani.

Le zébu Bororo (Bororodji): est le réprésentant béninois du Zébu MBororo du Niger et de l'Adamaoua. Silhouette chevaline, grande taille (1,50 m), robe acajou foncé, mauvoise laitière, le Bororo peut atteindre 400 kg et son rendement en boucherie est autour de 40-48 p 100.

. Le zébu Goudoli ou Azaouadji est le zébu Azaouak du Niger. De grande taille, il pase entre 350 et 500 kg. Bon rendement laitier, son rendement en boucherie est de 55 p. 100.

¿ Le zébu White Fulani ou Zábu Thewali ou Bounadji est grand sur pied, de robe blanche. Son rendement en boucherie est autour de 50 p. 100.

- Les produits de croisement

Rencontrés surtout dans la Province du Borgou, ces croisements se sont faits volontairement par les éleveurs dans le souci d'améliorer le format de leur bétail. Ainsi on a obtenu le métis Bounadji-Borgou : pure création des Peuls ou des Gourmantchés. Attires par la belle allure, la grande taille, le cornage en lyre et la blancheur de la robe du zébu White Fulani, ces éleveurs ont éliminé paystématiquement de leurs troupeaux tous les teureaux borgous neur les remplacer par les bounadjis. Cette sous-race est remeaux enjourd'hui à Guéné, à Garou, à Tombouctou, à cola, à Galanville et à Kari-

mama. Il y a en un gain en taille (1,40 m) ev en format (400 kg) mais perte en rusticité et inaptitude à vivre loin du fleuve.

d) · Los Ovins:

Lo race Djollenkée qui est de petite teille, constitue le gros du cheptel evin du Bénin.

Au Nord, surtout dans le bassin du Niger, est élevé le mouton Bali-Bali ou mouton Peul nigérien. On trouve aussi, le métis Bali-Bali-Djallonké.

Le Poli-Moli est de grande taille alors que, le métis est intermédiaire entre ses parents du point de vue format. L'un et l'autre sont trypanosensibles.

e) - Les caprins

A port la race nigérienne de grande taille rencontrée au Nord, ici également, ce sont les Djalloukés qui dominant.

f) .. Les équins

Sont l'apanage du Nord où sent rencontrées les races Dongolaw variété Haoussa, Gourma ou cotocoli ou berba (78). La robe est généralement baie plus ou moins foncée avec présence presque constante de balzanes.

g) - Los asins:

Se rencontrent uniquement au Nord. On a surtout les races nigériernes et voltaïques, de robe grise à reflets fauves avec bando Cruciale foncée. L'animal est rustique et assez trypanorésignent.

Au toucl, on a une multitude d'espèces et de races exploitées ou Bénin. Il convient, pour torminer cette étude sur les espèces animales exploitées ou Bénin, de faire un inventaire chiffré de chaque espèce présente.

- 18 - Les effectifs des animaux et leur répartition

Tableau n° 2 : Effectif estimé du cheptel au Bénin

Provinces	Bovins	<i>5</i> 3	Ovins	%	Caprins	%	Porcins	%	Eguin	7/3	- A sin	%
A l lantique	14 482	1,59	2 1 650	1,81	41777	3,57	55 370	io, 62		: -	: -	•
Mono	17 476	1,92	92 43 8	7,75	88401	7,57	97 165	18,63	: -	: -	<u> </u>	· –
9u én é	24 928	2,75	79 705	6,68	91589	7,84	93 204	18,87	• •	: :	• •	: -
Lou	64 114	7,07	237 697	19,92	วล9 333	19,64	231 961	44,48	-	: -	: -	; -
Atacora	225 300	24,89	214 000	17,94	25 00 00	21,42	37 600	7,21	a 285	36,62	50	6,66
Borgou	559 700	61,75	547 000	45,87	466000	39,92	6 100	1,16	3 850	33,37	700	23,33
Total (D.P.B.)	906 300	100	1192 490	100	1 167100	100	521 400	100	3 075	100	750	100
Total Hord	785 300	86,64	761 C OO	63,82	716000	61,34	43 700	8,38	6 075	100	750	100
	•	•		, ,				}	- •	•. •	•	•

Source: Direction Nationale de l'Elevage. Statistique 1983.

CARTE N : République Populaire du Bénin. REPARTITION DES RACES DE BOVIN République du NIGER Malanville -11* République République Pédévale TOGO de NIGERIA LEGENDE : Z Son Eorgeu Somba 30mba Bergen x Lagunaire La guacire Pable Pable ----- Limite Provinciale Octon Atlantique res i Direction Nationale de l'Elevage

Ce tableau montre que, le Nord avec 86,6 % du cheptel bovin national, 63,82 % du cheptel ovin et 61,3 % du cheptel caprin, constitue bel et bien le "parc à bétail" du Bénin. C'est pourquoi, nous lui consacrerons le troisième grand volet de cette première partie. Mais nous tenterons d'abord d'énumérer les problèmes qui freinent l'épanouissement de l'élevage à travers tout le pays.

2. - Les problèmes mojours de l'élevage

En République Populaire du Bénin, l'élevage connaît des difficultés de deux ordres :

- les difficultés inhérentes au sous développement et au milieu intertropical en général, soudanien et soudanosahélien en particulier. Ces problèmes d'ordre sanitaire et alimentaire sont réels mais semblent passés au second rang au Bénin.
- tures et équipements, à l'encadrement des éleveurs.

2.1. - <u>Les services d'élevage</u>

Les services de l'élevage sont imbriqués dans une structure qui les plonge dans l'inertie ou la routine, tuant de cc fait, l'initiative chez les cadres. En effet, les vétérinaires et les agents du service d'élevage font partie du CARDER (Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural) qui est un organisme public à caractère industriel et commercial. Il supervise au niveau de chaque province, toutes les activités se rapportant au milieu rural. Il est dirigé généralement par un agronome. Le service d'élevage constitue une division du CARDER appelée Division de Production Animale (DPA) dirigée par un vétérinaire.

Au niveau du District, il y a un RDR (Responsable du Dévelopment Rural), généralement non vétérinaire. Il reçoit les rapports de tous les agents évoluent sur le territoire du District. Lui à son tour, rend compte au Directeur du CARDER. Il ne pout pas rendre directement compte au chef DFA des problèmes relatifs à l'élevage mais au directeur qui à son tour en informe la DPA.

On le voit bien, c'est un organisme pluridisciplinaire qui répond au souci d'unité de l'agriculture. Il regroupe autour d'un noyau de décision l'élevage, la pêche,
le conditionnement, le génie rural... C'est un cadre qui
aurait facilité l'association agriculture-élevage n'eût été
la dualité agrenome-vétérinaire et les faiblesses qui s'y
développent. En tout, partout où nous avens fait nos enquêtes,
pour les cadres et les agents de l'élevage l'avenir paraît
sombre.

En dehors du CARDER, il existe une Direction Nationale de l'Elevage (DNE) qui s'occupe de l'administration, de la formation des cadres et de la proposition de la politique nationale d'élevage dont elle n'a pas l'occasion de suivre la réalisation pratique sur le serrain ; les agents des services d'élevage ne dépendant pas directement d'elle.

En plus du problème du codre d'évolution, il faut noter que les services de l'élevage au Bénin, connaissent aujourd'hui, un réel problème de restion du personnel. Ainsi, nous avons dénombré en Octobre 1934, 15 Docteurs vétérinaires en chânage tecnnique dont 10 dans la seule ville de Cotonou. Pendant ce temps, les zones de production manquent d'encadrement.

2.2. - Infrastructures et áquipements

Ils sont protiquement inemistants. Le matériel de travail des agents est vituate et parfeis absent. Els n'ent

pas de moyen de déplacement. Le manque de matériels indispensables émousse l'ardour des agents. Il n'y a qu'un seul poste de vente de spécialités vétérinaires à Parakou pour tout le Nord. Souvent, on n'y trouve pas les médicaments Pasentiels.

2.3 - Encodrement des éleveurs

L'encodrement des éleveurs, surtout du gros bétoil est très lâche au Bénin. Cola tient, à l'esprit on ne peut plus regrettable des cadres qui veulent teus se trouver à la tête des projets ou des sociétés d'Etat. Aussi, se font-ils offecter à Cotonou pour être aux aguets. Les éleveurs sont généralement abandonnés presque à eux-mêmes. Ils profitent très peu de conseils pour des actions zootechniques. L'intervention des agents peut se résumer à des actions de routine que sont les déparasitages, lladministration expanseides, des antibiotiques et parfois de Racon systématique sans aucun diagnostic au préclable. Et du roste, la politique des prix ne les stimule pas. Les prix sont fixés dans le seul but de satisfaire le consommateur et en ne tient guère compte de ce que revient un animal à l'éleveur. On se complaît à dire qu'il y o pénurie de vionde ou que l'éleveur thésourise. On vo même jusqu'à déclarer la guerre aux commerçants qui omènent leurs animaux vers les marchés plus rénumérateurs des pays voisins. On ne touche jamais au vrai problème qui est celui de récompenser l'effort de l'éleveur, de mieux l'encodrer et de l'inciter à produire plus pour livrer deventage à le consommation.

Au total, l'éleveur est peu encadré malgré l'existence de très nombreux cadres très compétents sans doute mais très peu motivés à aller travailler en brousse.

En définitive, les problèmes de l'élevage au Bénin sont sérieux. Ils doivent être étudiés dans leur globalité. Ce qui permettrait d'économiser des moyens et les utiliser à bon escient, pour lutter contre le décherosse qui s'installe progressivement dans le pays et particulièrement dans les régions sertentrionales.

CHAPITRE III

LA ZONE D'ELEVAGE DES BOVINS

1. - Présentation

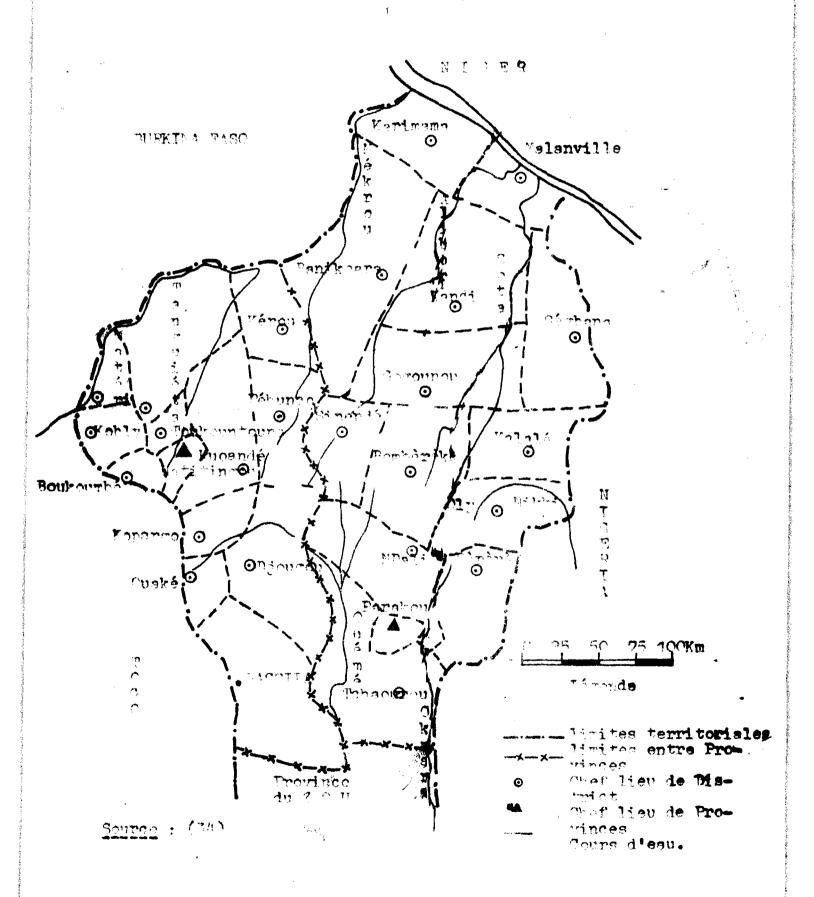
Vaste région, convrant les 3/4 de la superficie totale du territoire national soit 82 200 km2 sur 112 622 km2, la zone pastorale du Bénin est située entre 8°30' et 12°30' de latitude Nord d'une part et 0°4' et 3°40' de longitude Est d'autre part (34). Relativement peu peuplée, elle a la densité la plus faible du pays soit 12 habitants au km2 pour une moyenne nationale de 29 habitants/km2 (68).

Le Nord est souvent appelé "Parc à bovin du Bénin". 785 300 tôtes de bovins y sont élevés sur un total national de 906 300. Il importe donc, de prêter une attention particulière à cette importante richease qui, bien exploitée, peut, à elle seule assurer la couverture intégrale des besoins de la population béninoise en protéîne animale. En effet, ASSOCBA (5) prévoit que les besoins en protéîne animale de la R.P.B. en 1985 s'élèverait à 28 711,6 tonnes. Ce qui équivaudrait en UBT (Unité Bétail Tropical) à :

- Besoins en nombre d'animaux (UBT = 250 kg) =

Coci représente à pou près 14 % du troupeau bovin du Nord toute chose étant par silleurs égale. Le taux d'exploitation étant actuellement égal à 10,5 % (72), il est évident, qu'une exploitation rationnelle du cheptel nord béninois permettre le satisfaction de tous ces besoins.

Carte nº 3: Découpere adrinistratif : les Districts du Lord BENIN



2. - Répartition et caractéristiques zootechniques du troupeau bovin nord bénineis

2.1. - Répartition par District du cheptel.

Tableau n° 3: Répartition des effectifs bovins dans les districts du Nord de la R.F.B.

A. - Province du Borgou

Districts	Nombre de bovins
Banikoara	71 600
Bembêrêkê	47 600
Gogounou	62 100
Kələló	80 600
Kondi	52 600
Karimama	24 100
Molonvillo	33 600
N' Dali	15 100
Nikki	60 500
Parakou	11 200
Pèrèrè	19 000
Segbon o	48 100
Sinondé	20 700
Tchoourou	12 900
TOTAL	559 700

B - Province de l'Atacora

=======================================	
Districts	Nombre de bovins
and the the time the time that the time and the time the time that the time the time the time that the time that the time that the time time time the time time time time time time time tim	u Word 1748 o. I poved il posi cua cala dos puestam dans cora lang buy not qua disa that new think and para makanan mili mid and
Bossilo	5 000
Boukoumbó	19 000
Cobly	7 600
Coporgo	6 000
Djougou	25 000
Kèrou	42 000
Kouandá	<i>3</i> 6 000
Matéri	13 000
Natitingou	6 000
Ouakó	8 000
Péhunc o	stri 000
Tonguióto	9 000
Toukountounc	5 000
TOTAL	22 5 600

Source : Direction Nationale de l'élevage statistique 1983

2.2. - Quelques correctéristiques zootechniques (71)

La Structure moyenne du troupeau est la suivante :

- Toureoux	,:	4,62 %	- Tourillons	:	9,24 %
- Booufs	:	0,10 %	- Gonisses	:	15,20 %
- Vaches	:	46,20 %	- Vonux	:	11,90 %
			- Vellas	:	12,74 %

Le faible pourcontage des boeufs s'explique par le fait que ces derniers sont systématiquement vendus pour l'achat de biens divers. Par centre, la proportion d'un toureau pour dix vaches (46,20/4,62) est excessive.

- L'âge ou premier volage est compris entre 3 et 5 ons ovec une moyenne de 42 mois.
- Le taux de fécondité qui est le rapport entre le nombre de naissances annuelles et l'effectif global des femelles reproductrices, est de 62 % (82).
- La mortalité annuelle des jounes est de 45 % avant un an et de 6 % au-delà de un an. Cette mortalité est surtout élevée pendant la saison sèche et particulièrement durant la période du grand froid.
- Le toux d'exploitation qui est le toux de ventes totales par an est de 10,5 %. Cette exploitation du troupeau est relativement satisfaisante et peut âtre améliorée si en trouvait des moyens pour limiter la mortalité des jeunes.

Le Nord se révèle être une région très stratégique pour l'élevage au Bénin. Il convient donc de bien
le connaître c'est-à-dire savoir les forces et les f
faiblesses de cette région en matière d'élevage. C'est
pourquoi, seront énumérés les atouts et les contraintes
de l'élevage de cette zone pastorale.

3 - Les atouts du Nord en matière d'élevage bovin

3.1. - <u>L'homme</u>

C'est l'élément de base de toute production animale. En effet, l'homme est au début et à la fin de toute
entreprise de production. L'élevage en général et l'élevage
des bovins en particulier exige, pour la conduite, d'un
homme spécialisé, disponible et qui accepte se mettre au
service de l'animal au mépris de vauves les intempéries.

Or, ou Nord Bénin, cet homme existe.

En effet, c'est ici que vivent 99 % de la population Peule du Bénin. On sait, per encellence que,
le Peul naît éleveur et que, nous lui devans la prosque
totalité du cheptel bovin en Afrique au Bud du Sahara.
Il vit de l'animal, autant qu'il vit peur lui. Il n'hésite
pas à parcourir des distances énormes à la recherche du bien être
de son troupeau.

3.2 - L'espace

Dans l'ensemble des pays en voie de développement et en Afrique au Sud du Sahara en particulier,
l'élevage du gros bétail reste de type entensif. L'espace en est donc une des toutes premières nécessités.
Au Bénin, les populations sont concentrées au Sud du
pays, laissant de vastes régions inhabitées au Mord
qui constituent ainsi un milieu pasteral potentiel, encore
sous-exploité, comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau nº 4: Donsité de la papulation par province

Provinces	Population	Superficie on km2	Densité hbts/km2
Mono	476 500	3 800	125,4
Atlantique	693 290	3 23 0	214 , 6
Ouémé	627 130	4 720	132,9
Z_{O}	569 469	18 700	30 , 5
Atacora	481 509	31 20 0	15 , 4
Borgou	490 342	51 000	9 , 6
Total (R.P.	B .) 3 338 190	112 650	29, 6
Total (Nord) 971 851	8 2 200	11,8

Source: INSAE 1979

3.3. - Les pâturages

Partout, l'herbe constitue, depuis toujours, l'aliment de base des bovins. Il est alors nécessaire, de faire un inventaire des pâturages naturels nord béninois, en considérant non seulement leur répartition mais aussi leur valeur fourragère et bromatologique.

👙 a) Inventaire, des Pâturages

La pénéplaine du Nord est occupée par une savane arborée dans le Sud (région de Forakou), arbustive dans le Nord avec des nuances selon le microclimat de chaque zone. Ainsi, dans la région de Montagne et le long des cours d'eau, on rencontre des îlots forestiers dont la plupart est classée et interdite. On peut citer la forêt de l'Alibori supérieur ; celle des trois rivières (Tassinet, Bouli, Kô), celle du Mékrou, avec à l'extrême Mord la "réserve du W" qui s'étend jusqu'au Figer. A l'Ouest, on a le "Parc National de la Pendjari".

Ces savanes à dominance de graminées servent de parcours aux herbivores dans leur majorité.

Dans le Borgou, on a 34 000 km2 de pâturage sur 51 000 km2 de superficie totale dont 1 100 km2 emblavés en 1982 (83). Notons, que les zones de culture servent également de pâturages après les récoltes (mil, sorgho, riz, niébé, arachides) à la veille des départs pour la transhumance.

b) Identification des différents proupements appartenant à ces pâturages :

Au Nord de la R.P.B., AMOUSSOU (3) identifie cinq groupements principaux:

- Groupement des formations sédimentaires du Nord-Est (Région de Kandi-Bedjéca i-bégbons). Ces groupements comprennent surtout les jenues Andrenegen, Hyparrhenia, Hétéropogom et Brachioria. GAMI (26) classe ces groupements permi les bone pâturages du Bénin. Il soutient en outre que les Bourgouttières du bassin du Niger appartiennent au groupe des pâturages excellents.
- Groupement des sols ferrigineux tropicaux lessivés mal draînés, représentés par les hautes andropogonées.
- Dans les sols ferrugineux indurés de la région de Djougou, on a une savane arborée évoluent vers la forêt claire au Mord avec les genres Andropogon et Panicum dominants.
- Les pâturages des sols ferrugineux tropicaux lessivés sur grès et schistes de l'Atacora. Ici, en plus des genres Andropogon, on a les genres Loudetia et Panicum. Ce sont les seuls pâturages du Nord classés parmi les médiocres.

- Enfin les Pâturages aóriens :

ce sont les feuilles, les fruits et les bourgeons des arbres de la famille des légumineuses, des combretacées, des méliacées, récoltés par les éleveurs pour leurs troupeaux lors de la transhumance. On peut citer: :

- . Le lingue : Afzélia ofricana appelé warignahi (en Peul) ou Gbébou por les Baribas.
- . Le caïbédrau : khaya senegalensis. C'est le kahi du Peul ou le gbiribou du bariba.
- . Le vêno : Ptorocarpus erinaceus : c'est le baunouhi chez le Peul, le Tona chez le Bariba.
- Divers acceias (A. albida, A. seyal, A. campyla-cantus, A. arabica, A. samoryana) (3 et 26 et 59).

c) Analyse bromatologique

Tableau n° 5: Valours fourragères des diverses végétations

au Sud-Borgou

Source: Projet WIF (70).

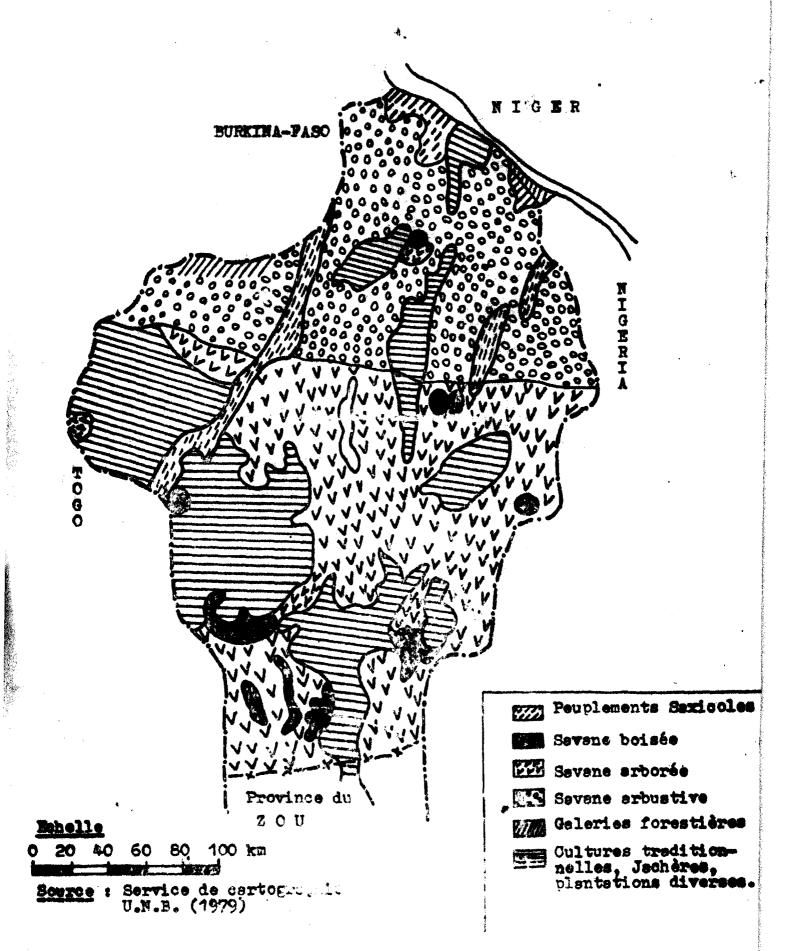
A. Fendant la saison pluviouse (Août 1972)

	##	Four 100 g	d'aliment	7 FT IN	UF/100 kg Motière sèch
Formation Végétale :	Cendres	:Proteine :brute(PB)	Cellulose Brute(CD)	extractif non azotá (ENA)	(MS)
Formation naturelle (à Andropogon gayanus	6 ,0 9	12,14	: 38,55	41,08	50 , 4
Jachère à A. gaya- (nus	6,54	7,94	35, 64	47,49	56 , 9
Savane dégradée	3 , 00	9,14	35 , 05	45,07	51,7
Forêt cloire	7,60	€, 56	; ; 56,54	47,80	52 , 3

B. Saison sèche

****	Po	our 100 g d	'aliment		: : UF/100 kg
1	Cendres Totales	PB	СВ	ENA	MS
Herbe desséchée (Transhumance)	10,23	2,86	38,45	46,77	14,0
Pâturage aérien	6,35	15,01	26,49	45,47	74,8

Certe nº 4 : La Végétation su Nord BENIN



En définitive, c'est une flore essez fournie, riche et d'excellente qualité nutritive qui, avec les disponibilités en espace et la présence des éleveurs spécialisés forme les sérieux atouts dont bénéficie le Nord pour l'élevage. Mais, cet élevage connaît aussi de grosses difficultés qui compromettent chaque jour son développement et parfois son existence.

4. - Les contraintes de l'élevage Bovin en zone PastoraP de la R.P.B.

Les entraves majeures au développement de l'élevage, bovin dans le Borgou et dans l'Atacora, procèdent de l'alimentation et de l'abreuvement d'une part et de la santé animale d'autre part.

4.1. - Les problèmes de l'alimentation et de l'abreuvement

Ce sont là deux maux ayant la même origine qui est la sécheresse. Ils sont à l'origine des longs déplacements qui constituent la principale préoccupation de l'éleveur, et ceci, pendant au moins 8 mois chaque année. En effet, malgré l'existence de grandes étendues de riches pâturages comme constaté précédemment, le problème de l'alimentation de bétail se pose encore avec accuité.

Ces pâturages qui, dès le début de l'hivernage (Avril-Mai), ont une herbe abondante, fine, envahissant le sol, sont très vite rasés autour des campements Peuls. Alors, commence la transhumance d'hivernage.

Pendant la saison sèche, la végétation desséchée et noircie par les feux de brousse allumés ici et là, contraint aux grands déplacements à la recherche de l'eau et de l'herbe partout où elles peuvent exister. C'est la période des grandes concentrations autour des cours d'eau, particulièrement sur les bourgouttières de Pékinga à Madicali et sur les pâturages natronés de dallol (Malanville) et de Bessaka à Ségbana. Ces pâturages de dermiers recours

sont à base de graminées (Andropogom) atteignant facilement la taille de deux mêtres avec une composition siliceuse de leur chaume qui les rend ligneuses donc indigestes. Ces pailles sur pied sont le plus souvent aussi abandonnées, soit pour les regains nés après les feux de brousse, soit pour les feuilles ou les gousses des arbres. Ces feuilles sont très appréciées, car stimulent semble-t-il, la sécrètion lactée tarie par le régime sec.

Au total, on peut retenir que le pâturage évolue en 3 stades.

- Au début des pluies, il est abondant, verdoyant, tendre et d'excellente qualité mutritive ;
- Puis, il devient jounâtre, ligneux, de mauvaise qualité fourragère vers la fin de l'hivernage;
- Ensuite, il dispersît, loissent un sol nu. Cette perte de pâturage se double d'une extrême rareté de l'eau d'abreuvement. Tous les points d'eau s'étant asséchés sous la rudesse du climat.

Il s'ensuit un affaiblissement général des animaux, des pertes de poids voire même des mortalités élevées surtout chez les jeunes. Cette période de disette, de glanage, a pour autre conséquence, la concentration des animaux dans certaines régions. Il en résulte une surexploitation des pâturages et une dégradation des sols d'une part et la transmission de certaines épizooties d'autre part.

4.2 - Les entraves d'ordre sonitaire

Le cheptel nord béninois est aujourd'hui encore sous l'emprise de certaines grandes maladies d'élevage; particulièrement de la peste bovine qui récidive chaque année malgré les mesures prophyloctiques et de sauvegarde observées en permanence. On pense, que cette maladie est réintroduite à chaque fois par les transhumants burkinabés dans l'Atacora et par les troupeaux nigérians dans le Borgou (région de Nikki-Kalalé).

La trypanosomose constituc également un fléau dont on tient constamment compte.

Lo pathologie fait perdro par an en moyenne 15 % des animaux adultes et 30,3 % des jeunes animaux (72).

La zone pastorale, avec ses 785 300 têtes de bovins est l'essence même de l'élevage au Bénin, avec ses réels atouts. Mais, les difficultés liées à l'alimentation et à l'abreuvement du bétail, aménuisent chaque jour les chances de développement de cet élevage.

Il importe, de chercher des solutions pour contrecarrer le fléau qu'est la sècheresse et ses corollaires (perte de pâturages et manque d'eau). Aujourd'hui, l'espoir n'est pas perdu, car, avec l'aide de la communauté internationale, plusieurs projets s'y attèlent.

5. - Les projets d'élevage en zone pastorale

Ce sont des opérations entreprises dans le cadre de l'amélioration de la production animale dans la zone pastorale avec l'aide de la communauté internationale. Il s'agit notamment:

- du projet "Elevage Sud-Borgou"
- du projet "Bénino-Allemand de promotion de l'élevage dans l'Atacara.

5.1. - Projet F.E.D. Augmentation numérique des bovins au Sud-Borgou

L'objectif du projet est l'augmentation numérique et pondérale du rendement du cheptel dans un premier temps, dans les quatre secteurs (Farakou, Mikki, Kalalé, Bembèrèkè) qui constituent le Sud-Borgou et dans un deuxième temps l'extension de l'opération dans tout le Borgou.

Pour atteindre cet objectif, le projet a envisagé deux types d'opération relatives aux actions techniques et aux infrastructures.

- Les octions techniques :

Elles comportent un volet sonitaire, un volet zootechnique et l'encadrement.

- Les actions sanithires se résument essentiellement à la lutte permanente contre les maladies d'environnement endoppresitaires, ecto et hémoppresitaires et à des campagnes systématiques d'immunisation contre les grandes épizooties Peste bovine, Pasteurellese, charbon bactéridien, charbon symptomatique-.
 - . Les actions zootechniques visent :

L'emélioration de l'abreuvement par une politique d'hydraulique pastorale ; l'amélioration ganétique par des castrations.

L'amélioration de l'alimentation par la mise au point et la distribution (vente) d'un complément minéral riche en phosphore en raison des carences des pâturages naturels en cet élément et comportant des oligoéléments essentiels.

- . Les actions d'encadrement : par la formation d'amimateurs pour encadrer les éleveurs au jour; le jour.
- Les infrastructures relèvent des opérations d'installation de parce et couloirs de vaccination; des constructions à usage de logements et abureaux pour des agents, enfin, des constructions de barrages et des retenues d'esu.

A la fin de la promière tranche de ce projet, les experts ont reconnu que les objectifs ont été largement atteints (76). Seulement, sur le terrain, le problème de l'eru n'est pas pour autent maîtrisé. Les deux borrages construits par le projet (Fô-Bouré, Sakabansy) ont surpris par leurs résultats très en déça des espérances.

Par ailleurs, on note une recrudescence des grands foyers de grandes maladies. Ceci s'explique par le fait qu'avec la fin des crédits du projet, les campagnes d'immunisation ent cessé. Ce qui fait que, les jeunes animaux non immunisés, contractent les maladies lors de la transhumance au contact des animaux venant du nigéria et du Nord-Borgou.

Aujourd'hui, les fends sont recherchés pour la poursuite et l'extension du projet à tout le Borgou. Toutefois, nous espérons que les outorités concernées prendront des dispositions pour que les acquis des projets ne soient pas compromis dès que les fonds étrangers cessent d'arriver. Il fout donc concevoir des systèmes de maintenance et de peursuite des actions d'améliaration.

5.2. - Projet Bénino-Allemand de promotion de l'élevage dens l'Atacora

Dans sa tranche 1983-1985 consacrée aux districts de Kouandé, Péhunco et Kèrou, ce projet a un plan d'opération, qui a demarré en Octobre 1983, comporte cinq volets:

- des infrastructures
- des équipements
- du matériel roulant
- de la vulgarisation
- d'hydraulique pastorale (construction de retenues d'eau).

L'EAU ET LA POLITIQUE

DE L'ABREUVE ENT AU NORD-BENIN

L'eau est l'un des éléments les plus importants pour la vie des êtres vivants. Anatole DE SAINT-EXUFERY cité par KANE (33), après une épuisante marche forcée dans le désert disait : "L'eau ! Tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme ; on ne peut pas te définir ; on te goûte sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie. Tu nous pénètres d'un plaisir qui ne s'explique point par les sens.

Avec toi, rentrent en nous tous les pouvoirs auxquels nous avions renoncé. Par ta grâce, s'ouvrent en nous toutes les sources taries de netre coeur. Tu es la plus grande richesse qui soit au mondo...".

Ces réflexions d'un désespéré dans le désert qui retrouve l'eau, montrent bien que l'eau fait revenir la vie et les espoirs qui s'échappaient. L'eau est donc indispensable pour l'équilibre biologique de l'homme, comme pour celui de l'animal. C'est pourquoi, la deuxième partic de ce travail sera consacrée aux problèmes de l'abreuvement du Bétail au Nord-Bénin. Pour ce faire, nous étudierons dans un premier temps, la place de l'eau dans l'élevage; puis en deuxième lieu, nous ferons un récensement des disponibilités en eau de la zone pastorale; enfin nous terminerons par l'examen de la politique de l'exploitation de cette eau.

CHAFITRE I

LA PLACE DE L'EAU DANS L'ELEVAGE

Dans ce chapitre seront átudiés successivement:

- Le rôle de l'eau dans l'organisme ;
- La qualité de l'asu d'abreuvement ;
- Les besoins en cou des animaux domestiques.

1 - Rôle de l'eau dons l'organisme

L'eau est un constituant important de l'organisme vivant tant par son poids que par ses multiples rôles. Pondéralement, c'est l'élément le plus abondant de l'organisme avec 40 à 60 % du poids du musmifère adulte contre 15 % de proteïnes, 14 % de lipides, 5 % la acls minéraux et 1 % de de divers. Ainsi, un bovin de 250 kg contient au moins 150 kg d'eau. Notons que la proportion de l'eau dans l'organisme est fonction de l'âge. A la naissance, le veau est constitué de 75 % d'eau et à trois mois, l'eau ne représente plus que 70 % du poids du veau.

Cette importance pondérale de l'eau se double d'une importance fonctionnelle.

En effet, l'eau intervient dans l'organisme de plusieurs manières. Comme matérieu essentiel dans l'édification de l'organisme animal ; c'est un composé plastique.

Commo solvant, elle assure le transport des métabolites nutritifs, des enzymes, des hormones ainsi que l'élimination des déchets.

L'eau est un facteur primordial de l'homéostesie, c'est-à_dire, la capacité de l'organisme vivant de maintenir la constance de certaines caractéristiques physiologiques dans les limites comptatibles avec la vie. C'est le cas du maintien de la température interne sous un climat excessivement chaud.

- Enfin, divers rôles sont remplis par l'eau; ainsi, elle intervient dans la composition de toutes les sécrètions; dans la vision comme constituant des milieux transparents de l'oeil; dans l'audition comme constituant des liquides de l'oreille interne, dans la lubrification des séreuses articulaires et splanchiniques, enfin dans la protection mécanique per al'imbibition du tissu conjonctif sous-cutané.

En raison de tous ces rôles, l'eau d'abreuvement doit répondre à certaines exigences en rapport avec sa qualité et sa quantité.

Elle doit être une eau de bonne qualité c'est-à-dire fraîche, limpide, incolore, sens saveur particulière. Très souvent, cet aspect de l'abreuvement est négligé. Dans nos régions, on pense, à tort, que pour l'animal, l'essentiel est de couvrir ses besoins quantitatifs. Aussi, fait-on abreuver les animaux dans n'importe qu'elle source d'eau au mépris des inconvénients que certaines eaux peuvent provoquer sur la santé de l'animal.

Dans la majorité des cas, ces caux des mares, marigots, puisards et puits, sont la source de nombreuses maladies parasitaires et infectieuses.

2. - Les besoins en eau des animaux domestiques

On distingue les besoins directs (l'eau de boisson qui pénètre dans l'organisme animal et participe au maintien de la vie et à toutes productions) et les besoins indirects (l'eau qui n'est pas directement utilisée par l'animal).

2.1 - Les besoins directs

Les beseins directs en eau d'un ariant sont déterminés par la nécessité de compenser, en permanence. Les pertes qu'il subit, liées à l'élimination rénale, intestinale, pulmonaire, cutanée; aux productions et à la nature de l'alimentation.

Ces besoins varient considérablement avec l'environnement de l'animal. Avant de rapporter les normes retenues par certains auteuss, nous étudierons d'abord les causes
de variation de ces besoins.

2.1.1. - Les facteurs de variation des besoins directs

Los lescine en eau d'un enimal verient en fonction des facteurs propres à l'animal lui-même et des facteurs dépendant du milieu.

Les facteurs intrinsèques

- L'espèce: On note une roande variation dans la quantité d'eau consommée par les différences espèces. Le dromadaire est le plus sobre. Il pout reater plusieurs semaines sans beire. Il a la possibilité de concertrer son unine, de réutiliser l'urée en la transformant en protéîne dans le rumen. Il peut faire varier sa température centrale en fonction de celle du milieu extérieur, évitant ainsi la sudation, et en économisant l'eau (64).

Le bovin est est plus nécessiteux en eau et en consomme de grandes quantités.

- La Raco: «u soit d'une tê a capèce, les besoins en eau peuvent varier avec la vace. Ceci est fenction de l'adaptation de chaque raco su tilieu. Afrai, les races locales sont moins exigentes que les races importées.

- La taille. Plus les surfaces de déperdition sont élevées, plus les pertes en eau sont importantes (thermolyse indirecte) et plus les besoins en eau sont grands.
- L'âge. En général, les jeunes consomment moins que les adultes, mais leurs besoins sint plus importants et plus impérieux. Ils succombent facilement au manque d'eau. Ce qui explique leur forte mortalité pendant la saison sèche.
- Le niveau et la nature des productions. Ainsi, la production laitière est responsable d'une porte consommation d'eau, car elle nécessite une importante activité métabolique où l'eau joue les premiers rôles.

En outre l'eau intervient dans le composition du lait. Le travail, par la forte production d'énergie qu'il engendre, s'acompagne d'une importante sudation, donc de pertes d'eau. Mais les beseins en usu varient surtout sous nos climats avec les facteurs du milieu.

b) - Les facteurs extrinsèques.

Les besoins en eau des animaux varient en fonction du climat et de la teneur en eau de la ration.

- Le climat intervient par la température, le degré hygrométrique, la ventilation et l'évaporation. Ainsi, lorsque la température présente des pointes diurnes élevées et que le degré hygrométrique de l'air est très faible (15 %), les animaux déclenchent leur système de lutte contre la chaleur (64). Chez le bovin, la lutte contre le chaud se fait surtout par la thermolyse indirecte, c'est-à-dire par la sudation et la polypnée qui entraînent une perte énorme d'eau qui sera compensée par l'ingestion de grandes quantités d'eau.
- La ventilation et l'évaporation assèchent les téguments. La sècheresse buccopharyngée fait naître la sensation de soif qui n'est assouvie que par l'ingestion d'eau.

- Le teneur en eau des rations. Che facteur est essentiellement lié à la teneur en eau des fourrages. En saison sèche, les herbes des pâturages naturels perdent de leur eau sous l'effet de la chaleur de la ventilationet et de l'évaporation. Cette baisse de teneur en eau provoque une augmentation de l'eau de boisson, car les besoins en eau des animaux sont ordinairement couverts à partir de l'eau de boisson, de l'eau métabolique et de l'eau des aliments.

Au total, on voit bien que, les besoins en eau des animaux, ont de multitudes causes de variation. Aussi, une estimation précise des besoins en eau des animaux domestiques semble-t-elle délicate. Cependant, on retient les normes suivantes pour le bétail tropical.

2.1.2 - Les besoins quantitatifs directs

Nous rapporterons les besoins globaux c'est-à-dire besoins d'entretien et de production confondus.

- Ainsi, le Bovin en élevage extensif sons possibilité de pâturage de nuit, consomme 30 à 40 l d'eau par jour (64). Toutefois, on pense que 30 litres par jour est le minimum compatible avec une survie de 3 à 4 mois pour les sujets les plus résistants. La consommation d'un bovin peut atteindre 50 l/jour si les conditions sont très défavorables : à savoir : températures diurnes très élevées 45-50°c, dégré hygrométrique de l'air bas : 15 % et faible teneur en eau des plantes fourragères.
- Si l'abreuvement a lieu tous les deux jours comme on le fait dans le sahel, le bovin doit consommer 50 à 60 l/jour
- Chez les petits ruminents, il faut 3 à 4 l/jour ; 5 l/jour chez les femelles qui allaitent. Signalons que les caprins résistent mieux que les Ovins.

- Le cheval boit 30 à 50 l/jour salon la saison et l'activité.
- L'âne ne dépasse guère 15 à 20 1/jour.
- Le chameau résiste à la soif mais non à privation totale d'eau. Il est capable de supporter une privation de 8 jours à la suite de laquelle il peut consommer en une seule fois 100 l d'eau (64).

Ces différentes normes, nous permettrent de déterminer ne serait-ce que pour le cheptel bovin, la quantité théorique totale nécessaire pour abreuver le bétail de la zone pastorale du Bénin.

2.1.3 - Besoins quantitatifs directs totaux théoriques pour le chaptel bovin nord béninois.

Si, on prend 40 l comme besoin quotidien de chaque bovin, toute taille confondue, la quantité d'eau qu'il faut pour les 785 300 têtes (Tableau n° 2) par jour serait.

 $40 \pm x \ 785 \ 300 = 31 \ 412 \ 000 \ 1 = 31 \ 412 \ m3$. Pour un mois de 30 jours, il faut :

31 412 m3 x 30 = 942 360 m3 d cau.

Voyons la situation pour 3 mois, durée approximative de la période pendant laquelle le problème d'eau se pose avec accuité aux éleveurs.

942 360 m3 x 3 = 2.827 080 m3 d'cau. Ces chiffres sont éloquents, et il ressort d'ores et déjà que la satisfaction de ces besoins serait difficile surtout que les pluies, principale source de l'eau d'abreuvement, devienment de plus en plus rares dans la région.

2.2. - Les bosoins indiracts

Ils sont une conséquence du mode d'élevage.

- C'est l'eau utilisée dans l'irrigation pour la culture des plantes fourragères ;
- L'eau utilisée pour l'entretien du matériel surtout en élevage laitier ;
- L'eau de ménage des éleveurs (boissons et usages domestiques). On pout estimer les besoins des éleveurs à, à peu près 10 % des besoins du bétail.

Ce sont donc des besoins secondaires, nécessaires pourtant, qui aggravent le déficit en période de disette. Heureusement, avec l'état extensif actuel de notre élevage, ces besoins indirects n'ont pas une grande envergure. Mais, il ne fout pas les négliger pour autant, car avec l'épanouissement de l'élevage recherchez par tous, ils apparaîtront et pèseront de tout leur poids sur les ressources d'eau existantes.

CHAFITPE II

LES DISPONIBILITES ACTUELLES EN EAU AU NORD BENIN.

Il s'agira ici de faire un inventaire relativement exhaustif des ressources en eau de la région. On s'intéressera:

- au régime des pluies, première source par excellence de l'eau dans les régions tropicales;
- aux eaux de surface ;
- puis aux eaux souterraines.

1 - Le régime des pluies

L'étude du régime des pluies, nous amènora à examiner avec un peu plus d'insistance le climat dont la pluviosité est l'une des caractéristiques.

Le climat des régions septentrionales du Bénin est de type soudanien à tendance sahélo-soudanien à l'extrême nord.

1.1 - La pluviosité

Le régime des pluies divise le haut Bénin en trois sous climats. Le climat de Montagne, le climat sud-soudanien et le climat de l'extrême nord abusement appelé sahélo-soudanien.

- La région montagneuse du nord-Cuest, avec environ 1 300 mm de pluies par an en 98,3 jours à Natitingou est la plus arrosée du Nord (74) (83). Les pluies commencent en Mars-Avril et se terminent en Octobre-Novembre; avec un maximum en Août-Septembre.

L'importance de ces précipitations en zone soudanienne s'explique par l'influence du massif de l'Atacora qui arrête la moussom et la plupart des nuages venant de l'intérieur du continent.

- Le Sud-Borgou : 1 200 mm de pluies par an en moyenne en 70 jours evec un meximum de 1 300 mm dens le région de Ndali (81). les pluies commencent vers mi -Avril début Mei et se terminent en Octobre-Novembre.
- La zone sahélo-soudanienne, avec une moyenne autour de 800 mm de pluies par an à Malanville en 75,9 jours, est la région la moins arrosée du Bénin. Ces pluies se regroupent entre Juin et Septembre-Octobre.

Tableau n° 6: Moyennes pluviométriques mensuelles

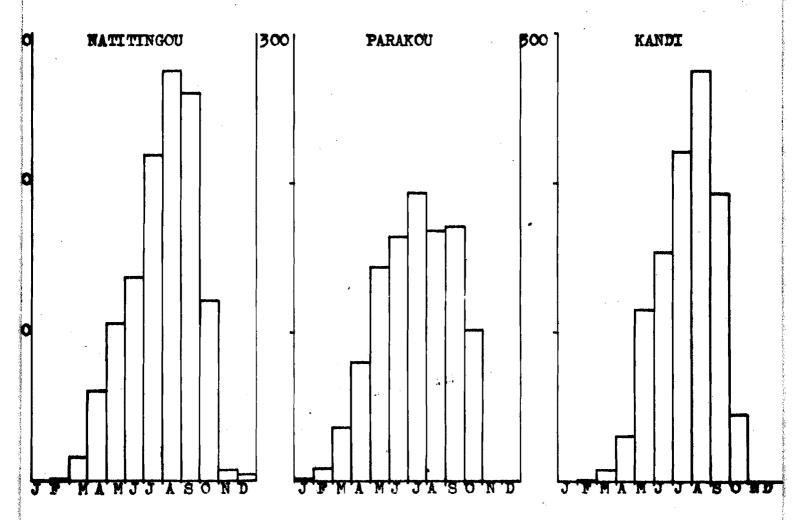
(1969-1977) ASECNA Section métécerologie-COTONOU

Mois Stations	Jən	Fé	v 4 M	or:	Av.	: Moi	Juir	: :Jul.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	MOYENNE ANNUELLE
Natitingou		: : 2		 	 662	107	 136	219	275	 260	121	9	-	1 200
	:	:	:	:		:	:			•	101		7	1 080
Kandi	0	: : 1	:	: :8	31	115	154.	221	27 6	193	4 5	0	0	1 040
	:	:		<u>:</u>		: : :====	: :				-==-			

Cos relevés donnent les diagrammes (graphique n° 1) qui montrent l'existence des trois types de régimes correspondant, aux trois sous climats décrits précédemment.

Le type de Matitingou, montre un Histograpme où les mois de Juillet-Août et Septembre sont plus saillants; alors que l'Histogramme de la station de Parakou est plus uniforme avec les mois de Hai, Juin, Juillet, Août et Septembre, recevant à peu près la même quantité d'eau. Les pluies sont donc regroupées ici en 5 mois.

GRAPHIQUES n° 1 : Moyennes pluviométriques mensuelles des stations de Natitingou, Parakou et Kandi.



. Le type Kandi montre une pluviesité optimale pendant les mois de Juillet-Août-Septembre avec un maximum en Août.

Ce régime se caractérise par ailleurs par un retrait brutal de la pluie en Octobre.

Dans l'ensemble, lorsqu'on observe ces histogrammes, on constate qu'entre Novembre et Mors les précipitations sont faibles voire nulles. A partir du mois d'Avril, le volume des précipitations augmente de façon continue pour atteindre son paroxisme en Juillet à Parakou et en Août à Natitingou et à Kandi.

Voyons maintenant l'évolution de ces différents régimes au cours des années en considérant les relevés pluviométriques sur 20 ans (1965-1984) de 6 stations couvrant toute la région correspondant à notre étude.

Tableau nº 7: Moyempos pluviomótriques annuelles (1965-1984)

Sources: 1 CARDER Borgou: repmorts annuelles (1975-84)

2 CARDER Atacons: -"- -"- -"-

3 ASECNA (Section météorologique) COTONOU.

TABLEAU Nº 7

Année Station	1965	1966	1967	1963	1969	1970	1971	1972	1973	1974	975	1976	1977	1978	1979	198 0	1981	1982	1983	1984
atitingou	12 93	1335	1314	176 8	1517	1185	1128	1084	1146	1460	1332	1197	890	-	14 88	1203	1293	1384	1013	-
Rouandé	1158	, 119 8	1312	1483	1216	381	1033	934	1160	11438	1096	1234	908	1374	1457	10415	1034	1037	851,	,2 -
Parakou	1201	1042	1320	1397	1142	671	1065	951	1366	1143	1247	1220	905	1359	1137	837	842	3 082	634	-
Niski	1148	992	1088	1160	1243	710	8944	912	1160	929	1195	978	927	1101	1136	1115	_	110	7.29	-
Kand i	931	1117	1055	1058	1029	1087	994	1233	775	1056	1184	947	701	805,1	8446	869,8	885,5	864	9 702	8 -
aalanville	901	1003	998	1031	990	901	801	1053	607	985	888	789	995	901,5	661,7	678 ₇ 3	797,5	716	648	

Le tableau (n° 7) montre que les moyennes pluviométriques annuelles baissent d'année en année. On note particulièrement, une chute de ces moyennes en 1970 dans les quatre stations du Sud (Natitingou, Kouandé, Farakou Nikki), alors que la pluviométrie a été à peu près normale dans l'extrême nord. En 1971, le déficit a été général pour toutes les 6 stations. En 1972 également, sauf que les pluies ont été abondantes en zone soudano-sahélienne qui va enrégistrer un premier grand déficit pluviométrique en 1973 avec une moyenne de 607 mm à Malanville. Mais, c'est en 1977 et en 1983 que toute la région sera affectée par un déficit pluviométrique sans précédant avec une moyenne qui descend de 1 200 mm à 634 mm en 1983 à Parakou.

On note par ailleurs, de grandes variations annuelles de la pluviométrie, avec des écarts considérables. Ainsi, les extrêmes enrégistrés en 20 ans d'observation 1965-1984 pour les Gabettens précédentes sont les suivants:

Natitingou	Moximum Minimum	1768 mm en 1968 890 mm en 1977
Kouandé	Maximum Minimum	1483 mm en 1968 881 mm en 1970
Parakou	Maximum Minimum	1397 mm en 1968 634 mm en 1983
Nikki	Maximum Minimum	1243 mm en 1969 729 mm en 1983
Kandi	Ma xim um Minimum	1233 mm en 1972 701 mm en 1977 et 702 mm en 1983
Malanville	Məximum Minimum	1053 mm en 1972 607 ma en 1973

Les moyennes de ces moyennes pluviométriques ennuelles colculées sur le période d'observation sont :

à Notitingou : 1279,4 mm/on~1280 mm/on

à Kouendé : 1134.2 mm/on ~1130 mm/on

à Parakou : 1077,9 mm/an~1080 mm/an

à Nikki : 1036 mm/on ←1040 mm/on

à Kandi : 954,3 mm/on ~950 mm/on

à Molanville : 908 mm/an ~ 900 mm/an

1.2 - Les saisons

the per Market and Company

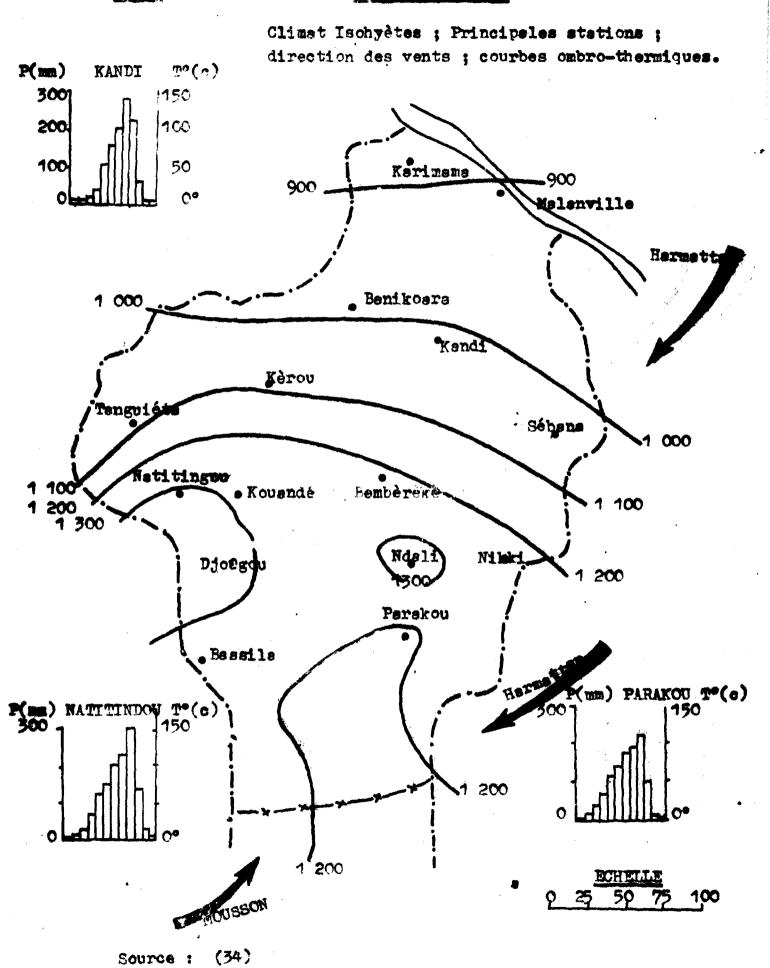
Elles sont étroitement régies par les pluies. Situé en pleine zone soudanienne, le Nord de la R. P. B., connaît deux grandes saisons dans l'année.

- Une soison marquee par l'abondance des précipitations de Avril-1911, à Septembre et la saison pluvieuse l'hivermage-.
- Une saison sans précipitations et pendant laquelle l'évaporation est prépondérante. C'est la saison sèche qui dure d'Octobre à Avril.

L'étude de la pluviosité (Graphique n° 1), nous permet de retenir que l'hivernage dure environ 6 mois au Nord-Ouest et au Sud Borgou et 5 mois au Nord Borgou (KANDI). Il en résulte que la sécheresse sévit pendant environ 6 mois au Sud-Nord et 7 mois à l'extrême-Nord. Mais ces dernières années, cette sècheresse est devenue élastique. Ainsi, on parle généralement de 6,5 mois à 7 mois de sècheresse dans le Sud et 7,5 à 8,5 mois dans le Nord. Cet allongement de la sècheresse, aggrave les problèmes d'eau ce qui conduit les éleveurs à descendre en masse vers le Sud à la recherche des points d'eau pérennes.

CARTE nº 5

NORD DE LA R.P.B.



2. - Les eaux de surface.

On distingue, les plans d'eau secondaires et les cours d'eau et barrages.

2.1. - Les plans d'eau secondaires

Ce sont les marigots, les bras de rivières, les mares naturelles ou artificielles. Leur remplissage est asservi par les pluies. L'abreuvement des animaux dans ces étendues d'eau n'implique aucun effort d'exhaure. Mais la plupart de ces plans d'eau sont temporaires.

Déjà en Movembre, l'assèchement commence, et en Janvier, très peu de mares subsistent. Alors, les éleveurs se rabattent sur les cours d'eau pérennes.

2.2. - Les comma d'ear et les barrages

2.2.1. - Les cours d'eau.

Le Nord est divisé en 3 bassins par les grands cours d'eau de la région.

- Au Nord, on a le bassin du Niger drainé par le fleuve Niger et ses principaux affluents.
- . Le fleuve Niger : Il constitue une frontière naturelle sur 90 km entre la République du Niger et la République —
 Populaire du Bénin. Il a deux pointes de crue. La première
 en Février Mars, provient de son cours supérieur. La seconde
 en Septembre Octobre a pour origine les eaux de ses affluents du Nord-Bénin (Mékrou, Alibori, Sota, Oly).
- . La Mékrou prend sa source dans l'Atacora près de Birni. Sur une longueur de 410 km, elle draine un bassin versant de 10620 km2. Son régime tropical est marqué par une seule pointe de crue annuelle située généralement en Septembre.

- L'Alibori : De régime également tropical, sa pointe de crue se situe en Septembre. Il draine un bassin versant de 13 600 km2. Long de 338 km, il naît par la réunion de plusieurs petits ruisseaux dans la région de Sinendé au Centre-Nord. Il se jette dans le Niger près de Molla.
- . La Sota ou Kakigourou : 254 km de long, elle prend sa source dans le district de Nikki et draine un bassin versant de 13 654 km2. Sa seule pointe de crue se situe également en Septembre. Ses principaux affluents sont à gauche le Bouri qui a sa source près de Bouay ; à droite le Tassinet qui naît dans le District de Pérèrè mais prend de l'importance à 7 km de Dunkassa sur la voie Dunkassa Gbéssakpérou ; enfin le Kô.
- . Oly: Prend sa source dans la région de Nikki. Après un trajet curviligne autour de Nikki et banlieue, il va se jeter dans le fleuve Niser en territoire Nigérian. Le long de son parcours, il reçeit les eaux de Sora, importante rivière traversant la ville de Nikki, elle a un courant très rapide et des crues parfois impressionnantes.

Ces quatre cours d'enu se caractérisent par des débits faibles voire nuls à l'étiage.

- Au Sud Ouest, le bassin de la pendjari est drainé par le fleuve pendjari, affluent de la Volta Blanche. Il prend le nom de Oti en territoire Togolais. La pendjari draine un bassin versant de 223 300 km2. Elle prend so source à 500 m d'altitude au pied des falaises de Pouseuntouna. Après un parcours de 200 km parallèlement à la Mékrou et à l'alibori, son cours s'oriente brusquement dans une direction opposée et serpente le long de la frontière outre le Benis et le Burkina-Faso pour ensuite se détacher de la frontière et pénétrer franchement au Togo.
- Le bassin de l'Cuébé du Sud, leainé par l'Ouémé et ses principaux affluents du Ford : Okrara ou Manon, le Yèroumaro,

l'Alpouro, le Téro et l'Adjiro.

- . L'Ouémé : principal fleuve du Bénin, il prend sa source dans les monts Tannekas. Son régime est tropical avec une seule crue annuelle.
- . L'Okpara : Prend sa source dans la région de Pèrèrè. Très petit au départ, il verra son débit grossir très rapidement par l'arrivée des eaux de plusieures rivières dont Souré. A Parakou-Kika-, après 70 km de trajet, l'Okpara devient important avec un débit de 245 m3/s.

Il vs ensuite longer la frontière Bénino-Nigériane à l'Est du District de Tchsourou pour ensuite se jeter dans l'Ouémé.

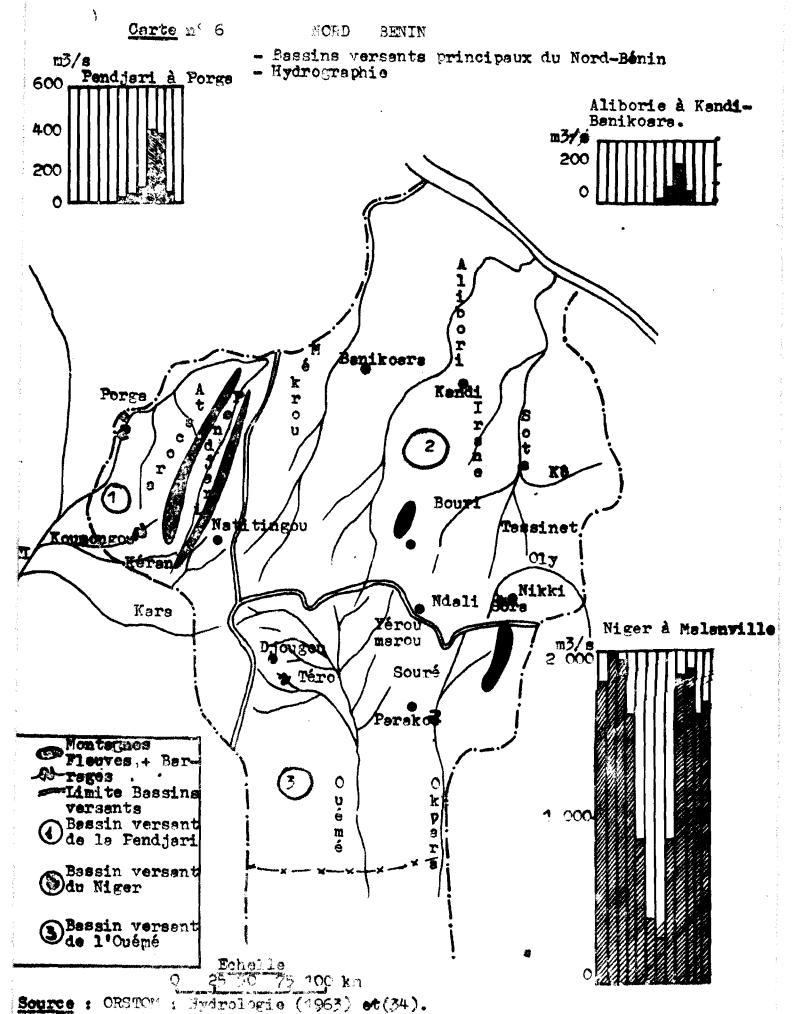
- . Le Yéroumero prond so source près de Gessou-Sud. Il : preçoit les equx de Dodeu près de Bouemérou (District de NDali). Il rejoint l'Ouémé de la lorôt de l'Ouémé supérieur près de Sonoumon dans le district de NDali.
- L'Alpouro (Akpouro). Aussi important que le Yéroumper prend su source près de Siki (District de Sinendé). Il est grossi par Kèroum à Marégourou. Il se jette dans l'Ouémé en même temps que Yéroumarou.
- Le Téro, l'Adjiro en Le Denn sont les affluents de la rive droite de l'Ouémé. Ils drainent les districts de Djougou, de Ouské.

Tableau n° 8: Les grands cours d'eau du Nord Bénin Leur Longueur, les surfaces drainées et leurs débits

Cours d'esu	: 6 : Station de mesure :	Long.	:Surface :drainée :en km2	:maxi.	:mini.	:Moyenne :Inter-
Niger	Malanville	· ·	: : –	2 780	95	712
Ouémé (Nord)	Bètèrou	170	8 400	599	0	75,5
Okpara	t gKaboua	· 362	: : -	245	. 0	134,5
Iranè	Koutakroukrou		: : :	137	0	30,5
Bineo	: Dompago	.	: -	137	0	7,5
Sota	Route Kandi-Ségbana	254	• 13 654	4 81	0	169
Alibori	: Route Kandi-Benikcero	- 338	: : 13 600	. 690	0	154
Mékrou	Kom p ongou	410	10 620	780	. 0	154
Pendjari	Porga	, ~	2 23300	418	0	100
*******	: : : :	, ,=======	: : : : : :	; ; •======	: : :	: : : :

Tableau n° 9: Frincipaux cours d'eau du Nord-Bénin à usage postoral

Bossin	Cours d'eau	: Districts troversés	:Etat pendant la sècheresse:
D	Niger	Molonville, Korimone	Poman ent
U	Mékrou	:Kouandé, Banikoara, Karimma	: :sec (quelques bras humides
N	Alibori	Sinende, Kandi, Karimama	sec -"""-
i	:Sota	:Kalalé, Gogounou, Kandi Malan- : ville	: :sec en amont.
g	Oly	Nikki	sec
e	:Soma	_"	:scc
r	Tassinet	Kololé, Sógbana	sec
	. Кð	:Kalalá	: :soc
	Bouri	Bomberekė, Gogounou	<u> </u>
	Pako	:Banikoara	: ="=
	Irané	Kondi-bolanville	: -"-
	Doré	:Benikoara	: _" <u>_</u>
De	Ouémé	Djougou, Teknourou, Bessila	pérenne par endroit
I 1	Okpara	Pèrèrè, Idali, Parakou	: twentermer part endrore
_	OXPOLO	Tchaourou	:n
0	Souré	Nikki, Pèrèrè	:see
Ū	Yéroumero	Bombèrèkè, Mdali	sec
é	Dodou	:Ndali	: -11-
m	Alpouro	Sinendé, Ndoli	pórome par endroits
é	Kèroum	Sinendó, Ndoli	:300
	Donga	Péhunco, Djougeu	sec
	Binao	Djougou	# 1 m
	Tèro	Djougou Ounkó	•11
	Adjiro	Djougou Ourkó-Bossilr	•11 •11
De	Pendjari	Poukountoune, Tanguióto,Estéri	Famide par endroit
$_{ m L_{\it 0}}$		Mobly, Boukoumbé	:uu
V	•	Boukoumbó	1. :800
0	Permo	Entitingou, Boukowski	humide per endroit
1	•	Matitingou, Boukoumbó	: :500
t	•	Nobitingou, Traguilté, action	
a	•	Tonguiéta, Matóri	



On le voit bien, le Nord Bénin est bien deté en cours d'eau. Ces cours d'eau sont bien répartis. Mais l'influence du climat chéera un déséquilibre dans la disponibilité en eau. En effet, la plument de ces cours d'eau ont de l'eau pendant l'hivernage. Pendant la saison sèche, le lit de ces fleuves est sec. Alors quelques barrages ont été installés pour retenir ces caux.

2.2.2 - Les retenues d'eau et les barrages.

La plupart des barrages existants au Nord sont destinés à l'approvisionnement des populations en eau de boisson. Certaines retenues d'eau sont privées.

Des borroges, sont très peu nombreux ; ils sont moins d'une dissint dans toute la région. Les plus importants sont :

- . Le barrage de Parakou sur l'Okpara
- . Le borrage de Mikki : très modeste, il est construit avec la participation effective des populations. Il a aujourd'hui résolv, le très épineux problème d'eau que connaissait jadis la ville, de Nikki. Il est parfois même sollicité par la ville Nigériane de Yashikira.
- . Le barrage de Djougeu sur Témo pour l'alimentation de la ville en eau.
- . Le barrege de Dikong eine mes la Koumangou, Notons que ces barrages sont au terra font de la sècheresse utilisés par les éleveurs pour abreuver lours animaux.

Toi et lè, en rencentre de petits barrages, de petites retenues d'esu en terre.

- . C'est le ens du pont harrant de la ferme d'élevage de l'Okpera,
 - . La retenue d'esu da l'un amb la Farakou,

Dans les districts de Djougou et de Péhunco, nous avons visité des retenues réalisées de façon artisanale dont l'installation a été financée par les éleveurs eux-mêmes. Malheureusement, ces retenues ne sont pas renctionnelles aujourd'hui. Mais l'exemple vaut d'être cité car il montre à quel point les populations sont disposées à participer à la recherche de solution au problème de l'eau.

Citons dans cet ordre d'idée le mare artificielle que les éleveurs de Ouassa ont fait crouser près du village Bankpou. Get cuvrage d'un coût d'environ 3 000 000 F CFA a été réalisé par le Génie-Rural du CARDER Atacora. Mais, nous avons constaté avec regret, que l'átude du site, et la conception même de l'ouvrage ont été faites avec complaisance et de façon expéditive. Il en a résulté, à la place d'un point d'eau désiré par les masses laborieuses, une fosse remplie d'une eau boueuse, de salubrité très douteuse. De tels comportements de la part des techniciens peuvant émouseur at sphiler l'enthousiasme des populations.

La région de Boukoumbé hérite actuellement de certaines retenues construites dans les années 1970 par une société d'intervention dans le cadre de la culture du riz. On peut citer :

- . La retenue de Kounacogou qui connaît une forte concentration d'animoux pendant la sècheresse ;
 - . Le borrage de Koutageu à l'entrée de Boukoumbé;
 - . Lo rotenue de Nata ;
 - . La retenue de Manta ;
- . La retenue de Koutchatakougou. Elle ne garde l'esu que jusqu'au mois de Février.

De tous ces points d'eau cités, seuls le barrage de Kolokondé dans le District de Djougou et les retenues du District de Péhunco sont pastoraux.

Gen'est que depuis ces dernières ennées que se développe le politique de points d'esu pasteroux, avec le projet Elevage Sud-Borgou et le Projet Bénino-Allemand de Promotion de l'Elevage dans l'Atecora. Ces deux projets cont opté pour l'installation des petites retenues d'eau.

Il s'agira de quadriller tout le Nord, de points d'eau distants les uns des autres d'environ 10 km. On exclut le forage des puits pastoraux parce que rejetés semble-t-il par les éleveurs d'une part et très coûteux par leur exigence en moyens d'exhaure et de maintenance d'autre part.

Ainsi, le projet Sud-Porgou a déjà installé deux borrages : un à FO-Bouré (district de Sinendé) ; un à Sakabansy (District de Nikki).

Le barrage de FO-Bouré no garde pas l'eau toute la saison.

Le barrage de Sakabansy acrové en 1984 répond aux caractéristiques suivantes : sa digue : 400 m de long, 3m de large et 5,5 m de haut. Il a doux déversoirs, un premier de 50 m à l'entrée et un second de 30 m à la sortie du barrage. Jusqu'en Septembre 1984, au fort de la saison pluvieuse dans la région, le barrage n'avait pas d'eau. Serait-il une réédition de l'échec de FC-Bouré ?. Nous pensons que ces barrages souffrent d'une insuffisance des études hydrologiques et géologiques. Il faut désormais en tenir compte.

Au total, dens le Sud-Borgou et dans l'Atacora on rencontre une multitude de points d'eau qui constituent les lieux de concentration des animaux pendant les périodes de disette. Mais les districts de l'extrême Nord (Karinama, Malanville, Kandi, Danikoara, Ségbana, Kalalé, avec près de 60 % du cheptel de la Province du Borgou sont très peu dotés en barrages, en retenues et en mares permanentes. Ces districts sont pourtant dans le zone la plus affectée par la sècheresse au Bénin. C'est pourquoi les services d'élevage envisagent créer les points d'eau suivants à travers toute la zone.

Tableau nº 10: Sites et villages encisis pour la construction de barrages dens le Borgou-Nord

(Districts	Nombre par District	Villages choisis	: : Rivières :	Effectif du cheptek
Malanville	3	- Gatountindji - Goun-goun - Toro-Tougou	Kokô Guékou	33 600
(Korimomo	1	- Mawassi-Gourma	: Ilochelé	24 100
Benikosrs	6	- Bathran - Oun et - Founouso - Tintinmon	Affluent Mékrou Bokoboriya Kolé Kå Korogou	71 600
Kendi	5	- Podé - Gogbedje - Angaradébou	Pade-Darou Sota Dangala	52 600 {
Gogounou	3	- Gogounou - Gounarou - Tanko n gou	Irané Soudé-Darou Bobo-Nara	62 100
Ségbana	;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;;	- Sérébani-Peul - Konté - Lougou-gah - Gbara no- Peul	Soun Bota Sota Sota	48 100

Source : Direction Nationale de l'élevage : Projet de Développement de l'élevage au Nord-Borgou. Tableau n° 11 Lieux d'implentation de points d'oau prévus dans le sedre du Projet Bénino-Allemand de Promotion de l'Elevage dans l'Atacora

Source : DNE - Projet Bénino-Allemand le Promotion de l'Elevage dans l'Atacora.

Secteurs	Commune d'implantation.		: Nombre : per secteur	
KEROU	Firou Kèrou Brignamarou	2 3 2	7	13 400 11 370 73 743
PEHUNCO	Péhunco Gnémasson Tobré	2 2 2	6	13 300 11 500 12 200
KOUANDE	Orou Kayo Kouandé Guilmarou Birni	1 1 2 2	6	5 000 5 500 8 000 6 000
NATITINGOU	Cotopoungo	1	1	5 130
TOUCOUNTOUNA	Kouarfa Tampégré	1	2	4 114
TANGUIETA	Tanguiét a Tayacou Ndahounta	1 1	3	7 462
COPARGO	Pantago Koloka n dé Djougou	2 1	4	21 000
BASSILA	Aledjo	2	2	3 500
BOUKOUMBE	Boukoumbé Mento Korre n tière	2 1 1	4	16 038
COBLY	Cobly Dat e ri	1	2	6 082
MATERI	Gouandá Materi	1	2	10 938
OUAKE	Shtifue Bhajoude Our Ité	1	3	
20000			<i>E</i> . (2)	-

En résumé, les eaux de surface sont abondantes au Nord-Bénin surtout pendant l'hivernage. Ces eaux sont collectées par trois bassins principaux. Pendant le saison sèche ces bassins s'assèchent et, les éleveurs n'ont pour seul recours pour l'abreuvement de leur bétail que des bras isolés de fleuve, des mares permanentes, des barrages et mares artificiels construits pour l'alimentation des populations cu pour l'irrigation des champs, rencontrés ici et là.

L'insuffisance de ces points d'oqu de saison sèche et surtout le caractère pléatoire d'un grand nombre d'entre eux ont conduit à l'adoption d'une politique systématique de points d'opu ces definières années. Mais cette politique d'hydraulique pastorale n'inclut pas dans les divers programmes l'exploitation des eaux souterraines.

3. - Les equx souterraines.

3.1. - Bilan des recherches sur les ressources en eau souterraine du Nord-Bénin.

En R.P.B., l'exploitation des caux souterraines est connue depuis très longtemps. Cette exploitation se faisait au départ sous forme de puisards : des trous d'un à deux mêtres de profondeur au maximum, creusés dans le lit d'un cours d'eau tari.

Puis sous forme de puits de 4 à 7 m de profondeur qu'on creuseit au bord des rivières de dens les zones maré-cageuses. Ces puits sont par la suite remenés dans les villages et dans les concessions ; de qui a nécessité l'augmentation de leur profondeur qui atteignait alors 12 m et parfois plus.

Enfin, avec le colonisation, furent construits des puits modernes à grand diamètre dits "puits hydrauliques". Leur profondeur atteint parficis 30 m et plus. C'est l'implantation de ces "puits hydrauliques" qui e suscité des études

hydrogéologiques dans la région. En effet, les puits forés étaient rarement productifs et les échecs étaient très nombreux. Hais ces études n'étaient généralement que des rapports de chantiers relatifs à certaines campagnes de puits financées par des organismes internationaux.

Il faut attendre 1963 et 1968 et 1971 pour voir se développer les études de reconnaissance hydrogéologique systématique, (15), (24), (71), (75).

Au terme de ces études, il a été mis en évidence :

- une importante napre d'eau entièrement délimitée dans les grès sédmentaires de Kandi.

Le forage artécien de Bodjécali confirme bien son importance.

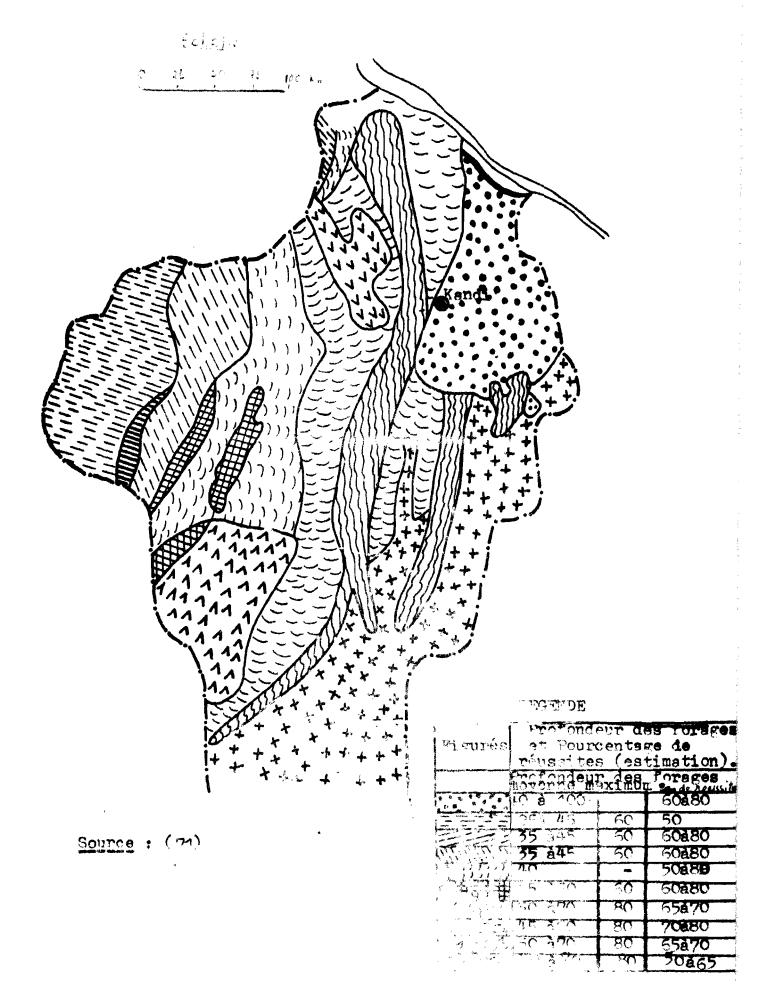
Partout ailleurs, les arênes granito-gneissiques et les argiles latéritiques associées contenent les nappes phréatiques sont d'une faible épaisseur on Word; c'est ce qui explique que la plupart des puits du Cord barissent pendant la saison sèche.

Par contre, le socle présente les fractures ici et là. La recherche de l'eau doit de plus en plus s'intèresser à ces fractures qui sont des interruptions de la roche dues à des failles, des décrochements, des diaclases suite à des contraintes tectoniques affectant le socle africain.

Les fractures les plus intèressantes, sont celles dites kilométriques ayant une largeur comprise entre 200 et 300 m (71). Ces fractures peuvent être exploitées par des forages.

Alors, la soule alternative imposée par les conditions hydrogéologiques dans l'approvisionnement des populations du haut-Bénin on eau reste les forages et les hydrogéologues sont optimistes quant au succès de la politique des forages. Ils

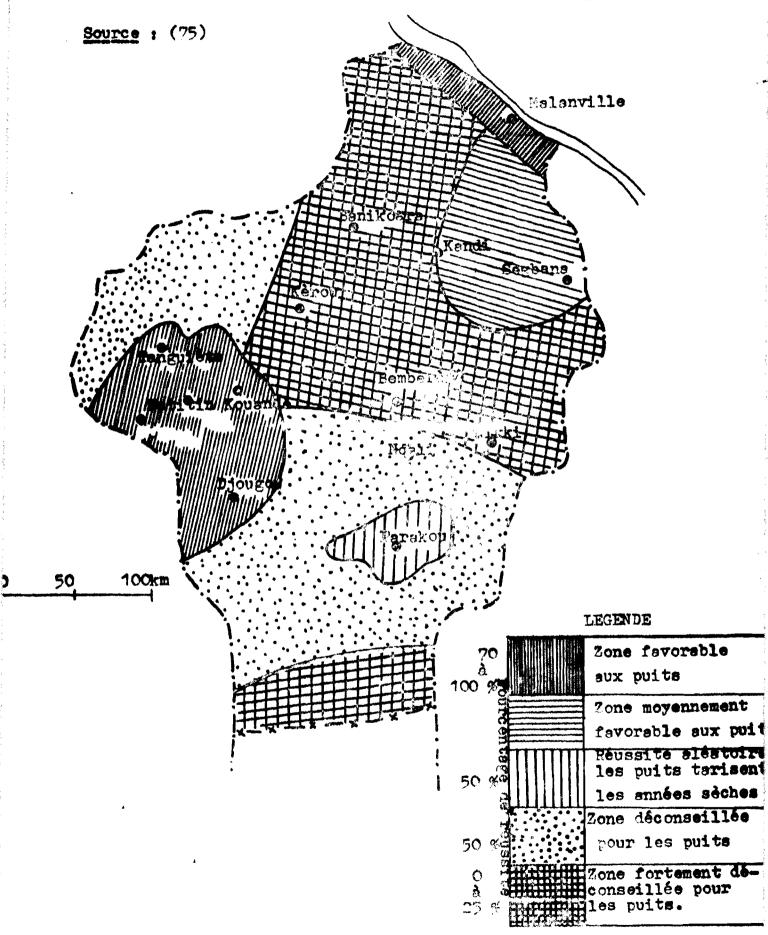
Carte nº o : Recherches et aralaitation des eaux souterreines du Nord Bénin



CARTE nº 7:

WORD DE LA R.P.B.

Possibilités Zonales de Création de Puits Pérennes



estiment les toux de réussite entre 50 et 80 % dons le socle du Bénin avec des débits très intèressants pour des profondeurs ne dépassant guère 80 m. Ceci est systématisé dons la corte n° 8 établie par Engalenc.

Après de bref bilan, voyons maintenant les différentes méthodes d'exploitation des eaux souterraines au Nord-Bénin.

3.2 - Les puisards

Ils correspondent à des trous de 0,50 à 2 m de profondeur creusés dans le lit des rivières asséchées pour capter les nappes phréatiques sous jacentes. La politique des puisards est de plus en plus abandonnée avec des programmes successifs de puits forés même dans les villages les plus réculés. Toutefois, les puisards sont encore utilisés pendant la période de soudure et sont surtout couronts dans les zones postorales. Ici, leur exploitation est le prélude aux grands départs à la recherche des pâturages et surtout de l'eau. La fréquentation de ces trous d'eau commence déjà en Novembre dans le Nord-Borgou, en Décembre dans le Sud et se poursuit jusqu'en Janvier. Cette protique est surtout systémotique dons les régions où existe un bon pâturage que l'éleveur n'a pas envie d'abandonner très tôt ou bien dans les lieux de la cure salée. L'exploitation de ces puisards est très contraignante pour l'éleveur, comme d'silleurs celle des puits.

3.3. - Les puits

Outils efficaces en hydraulique villageoise, les puits sont très peu utilisés dans l'abreuvement du cheptel. En effet, leur équipement s'y prôte peu. Avec une puisette constituée d'un récipient attaché au bout d'une corde, l'éleveur malgré sa vocation, sa détermination, est vite désarmé face à l'empleur de la corvée que nécessite l'abreuvement correct de son troupeau. Ausi, préfère-t-il abandonner le puits pour aller à la recherche des points d'eau d'accès plus facile; surtout que les 90 % des puits de la région s'assèchent

les derniers moments de la sècheresse. Les puits sont surtout utilisés par les éleveurs de l'extrême-Nord habitués aux traditions sahéliennes ou bien pour abreuver les boeufs de trait.

La plupart des puits autrefois installés le long des voies d'évacuation du bétail (Malanville-Parakou et Kandi-Kouandé Djougou) sont rendus aujourd'hui inutilisables par les phénomènes d'ensablement, d'éboulement des sols.

Tableau n° 12: Situation de quelques puits utilisables pendant la saison sèche dans le Nord-Borgou

Districts	: :Nombre de p uits	Village	:Type de puits
MALANVILLE	().	- Monkolé - Pouet - Sooh - Déitachi	Pastoral Villageois Villageois -"-
> KANDI	1	- Angaradébou	_"_
BANIKOARA	4	- Kindirov - Yombárov - Momégbábabou - Biná	Villageois _"""_
SEGBANA	6	- Gbéssaré - Sertíbara - Diapéeu - Soounaba - Cando Loukassa - Gbinkakarou	
TOTAL	15	garge is gramme and again of the State of Maria and Color of the state of the State of Color	

Source: DNE: rapport annual 1985 - 1984.

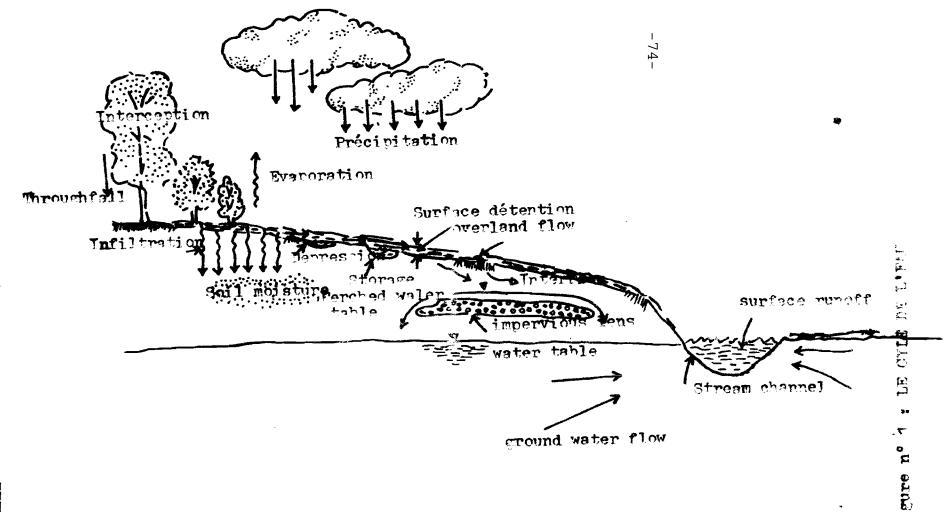
3.4. - Les forages

Ils constituent la nouveauté de ces dernières années. En effet, avec l'accroissement chaque année, du déficit pluviométrique et la difficulté grandissante de l'approvision nement en eau des populations s'est imposée la solution des forages. Ils permettent d'aller récupérer les eaux de pluie qui se sont infiltrées dans le sous-sol à des profondeurs parfois considérables. Ainsi, s'est instaurée une politique dynomique de forages dans les zones les plus déshéritées du Bénin. Actuellement le "Projet Entente 2" du Conseil de l'Entente (organisme sous régional regroupant le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo) est à pied d'oeuvre pour l'installation de près de "1 300" forages villageois équipés de pompe manuelle dans le Nord du Bénin (65) (75). Ce projet a ignoré l'élevage bien qu'il sit installé quelques pompes dans certains campements Peuls sédentaires pour leur propre alimentation. Il est certain que les Peuls utiliseront ces pompes pour abreuver de temps en temps leur béteil. Le débit des pompes étant de 600 à 700 l/h, il est clair que ces forages ne sont pas adaptés à abreuver le bétail et la corvée des éleveurs risque d'être harassante. Il aurait fallu des équipements beaucoup plus puissants et un débit satisfaisant pour l'alimentation du cheptel, ce qui est encore inexistant partout ailleurs dans le pays.

Au terme de cet inventaire, on peut retenir que la disponibilité en eau au Nord-Bénin est sous l'influence des précipitations.

Pendant l'hivernage l'eau est abondante partout.
Une partie de cette eau de pluios s'évaporo sous l'effet de la chaleur. Une autre partie stagne dans les zones marécageuses et les bas-fonds, ou coule sous forme de ruisseaux, rivières ou fleuves et une troisième partie s'infiltre dans le sous-sol pour constituer des réserves d'eau utiles pour les périodes

de disette. Cette réserve d'eau souverraine est récupérée par des puisards, des puits puis ses dernières années par des forages. Au demeurant, dans la nature, l'eau est intégrée dans un cycle où elle se récycle en permanence ; toutefois les êtres vivants qui l'utilisent peur leur bien être constituent un cul-de-sac dans le cycle de l'eau.



CHAPITEE III

L'EXFROITATICE DE L'EAU DISFONITEE.

1. - Organisation de l'abreuvement du bétail.

L'abreuvement du bétail a lieu généralement dans les marigots, les cours d'eau et dans les seres. Les éleveurs y conduisent les animaux et les laissent s'abrouver par leurs propres moyens. Ainsi, il n'est pas rare de voir les animaux pénétrer et patauger dans les points d'eau. Ils y déposent leur déjection. À la suite, cette eau dormante non renouvelable se transforme en un véritable bouillon de culture.

Les éleveurs évitent outant que possible de fréquenter les grands sours d'osu personents ayant de larges forêts - galeries et infestés de glossines.

Quand la majorité de ces cours d'eau mares et marigots tarit, les éleveurs ont recours aux puisards et puits
qui malhourense ent sont très peu nombreux et brès mal adaptés
à l'abreuvement
de grands effectifs. Tei, les áleveurs puisent
l'eau et la versent dens des abrouveixs rudimentaires faits
de trones d'arbre arevoés en l'erre de piroque ou de demi-fûts
d'essence ou dans des abreuveirs en esponnerie, trouvailles
de ces dix dernières annéss. Mais est puits et puisards
ne sent pas utilisés par tous, d'edual à où ils sont utilisés, ils ne sent que transituites car tarissent au cours
des dernière neis de la récharesse. Ce qui contraint les
éleveurs aux grands déplaces ents à la recherche de l'eau
parfois en abandone ent le transitue.

2. - Influence de l'abreuvement sur le mode d'élevage et sur l'exploitation du troupeau.

Le problème de l'cau entre pour un facteur aussi déterminant, sinon plus que celui du pâturage dans les dé-placements saisonniers des troupeaux à travers la campagne.

"Au lieu de mourir de soif sur de bons pâturages, les animaux vont mourir de faim au bord du point d'eau" (37). Donc en Afrique tropicale, les différents modes d'élevage existants sont avant tout une conséquence directe des disponibilités en eau.

La disponibilité permanente de l'eau dans une région donnée, favorisa la pratique du sédentarisme ; alors que la disponibilité temporaire de l'eau se traduit par un élevage en déplacement dans le tempo et dans l'espace suivant l'itinéraire de l'eau.

2.1 - Les modes d'élevage

Il y a doux principaux modes d'élevage : l'élevage sédentaire et l'élevage transhument.

2.1.1. - Elevage sedentaire

Les sédentaires se définiement comme étant des individus qui mènent leur activité socio-économique sur place, avec une résidence fixe. On pout donc dire que l'élevage sédentaire se protique au Nord-Béria par les Gandos, les Pilas, les Sombas, les Nagots et ces derniers temps par certains Pouls du Sud-Borgeu et de l'Atacora. A l'exception des Peuls, les autres sédentaires sont des agriculteurs qui, à côté de leurs champs de cultures, entretienment des troupeaux de bovin. Pendant la saison des cultures, les animaux sont strictement surveillés par les anfants. En saison sèche, la surveillance devient plus lâche ; on laisse les animaux pâturer sur les champs après les adoctors. Toutefois, pour la conduite du troupeau, les anfants receivent le renfort des adultes

ou sont remplacés par ces derniers ; car dans ces moments difficiles, la survie des animaux dépend de l'expérience du conducteur et surtout de sa connaissance des lieux de bons pâturages et des points d'eau permanents.

Dans le système sédentaire, la conduite du troupeau se fait de la manière suivante : les animaux sont conduits au pâturage le matin. Ils y restent toute la journée et ne rentrent que le soir au compement où chaque animal est attaché à un piquet. L'abreuvement est assuré dans la journée vers 2 houres de l'après-midi à un point d'oau se trouvant dans le parcours. C'est ici également que les animaux se reposent pendant les houres chaudes pour ne reprendre la pâture que vers % heures tout en revenant vers le compement.

2.1.2. - L'élevage transhymant

C'est un mode d'élevage caractèrisé par un ensemble de mouvements saisonniers de rythme pendulaire et de caractère eyclique, intéressant la totalité de la masse pastorale (Pasteurs et Animaux) et s'effectuant à l'intérieur des pâturgges coutumiers. Il est pratiqué par les Peuls, les Targui (Touareg), les Gourmantchés, les Djermas, les Haoussas.

Les animaux transhumant (anviron 90 % du cheptel nord-béninois) sont sertaut les faurins borgou et les Zébus. L'importance des mouvements eroît du Sud vers le Nord et de l'Ouest à l'Est; ce qui est superposable au décroissement du taux de la pluviométrie.

En R. P. B., on a trois types principaux de transhumance:

- Lo petite transhumence ou transhumence d'hivernage. Elle se rencontre lang les mones à vocation agricole. Elle a lieu en Juin - Juillet - Août, lorsque les champs sont emblavés. Les animeux sont conduits à environ 5 km des champs pour éviter des dégâts sur les cultures.

Après les réceltes, les onimeux sont remenés sur les champs pour consommer les restes et y déposer le bouse qui servire de fumier. C'est là une sorte d'association Agriculture. Elevage pratiquée surtout per les sédentaires.

- Le transhumence de saison sèche est la transhumance proprement dite, la grande, avec ses longs déplacements, ses incertitudes et ses difficultés. Elle débute en Décembre pour prendre fin en Mars-Avril.

L'eau devenue rare, l'herbe ligneuse et sèche, carbonisée par les feux de brousse, les animaux quittent leur parceurs traditionnel pour se diriger vars les points d'eau permanents où l'herbe reste suffisante. Parfois, les déplacements de 30 à 50 km voire même 400 km sont nécessaires avant de découvrir un lieu idéal. Ainsi, nous avons rencontré, les Pouls de la région de Banikoara à Savè au bord du fleuve Ouémé soit un déplacement d'à peu près 400 km.

Les éleveurs et leurs bêtes s'installent à proximité du point d'eau et autent que possible non loin d'un village pour l'approvisionnement des pasteurs en denrées alimentaires. On construit très rapidement quelques huttes de fortune qui serviront d'habitation aux éleveurs dans ce lieu de campement où les animoux dorment à le belle étoile.

Il faut noter que le chef de famille et les personnes âgées sont épargnés de la transhumance. Ils restent au gâh (ferme) avec les vaches fraîchement vélées et leurs veaux.

Les lieux de transbumance, au vu des études d'AMOUSSOU (3) et d'ATOUY (6) correspondent aux points d'eau eités dans les tableaux n°s8, 9, 12. Cela montre bien que la transhumance est beaucoup plus dictée par la recherche de point d'eau que per celle de pâturages. Toutefois, l'une n'exelut pas l'autre.

- Enfin, le troisième type de transhumance, rencontré au Nord-Ouest est pratiqué par les Betamaribés et les Berbas. Appelée "transhumance libre" par ATCHY (6), c'est plus des animaux en divagation qu'un mode d'élevage. En effet, les animaux sont laissés en toute liberté à eux-mêmes. Ils vont où ils peuvent. Il s'ensuit des divagations au-delà même du territoire national. Ces divagations sont génératrices des pertes d'animaux et des conflits entre propriétaires qui surviennent au retour de l'hivernage, moment où l'on rassemble les animaux pour les mettre à la surveillance des enfants afin d'éviter la déprédation des cultures.

A travers ces différents modes d'élevage, on remarque que la surveillance du troupeau est plus lâche mais plus laboricuse pendont la saison sèche, alors qu'elle devient beaucoup plus stricte pendant la période des cultures. Cela est une conséquence de la politique foncière actuelle au Bénin. Les cultures se font tres anarchiquement et l'éleveur, même dens une zone à vocation pastorale et dans son parcours traditionnel, paie des amendes parfois très élevées chaque fois que ses animaux commettent le moindre dégat sur les cultures ; et ceci au nom de la "campagne de la production". On oublie que l'élevage est aussi une production indispensable. On n'a jamais eu à l'esprit que le bétail constitue pour l'éleveur ce que les cultures sont pour le cultivateur. On ne sonctionne jamais l'installation anarchique des champs. On l'encourage plutôt et on tend à renvoyer les éleveurs "au diable.". Il y a là une sorte de déséquilibre. Il faut donc revoir les textes et sortir une loi plus efficiento, plus équitable.

2.2. - L'eau et les productions animales

Toutes les productions animales (lait, viande, travail) nécessitent de l'eau.

Mais l'excès d'eau entraîne une indigestion, empêche l'action convenable des sucs digestifs, compromet l'efficacité de l'aliment et rori les prierre pas et lymphatiques.

Le marque d'eau par contre entraîne un tarissement des vaches laitières, une fonte musculaire chez les animaux de boucherie. Le disette d'eau et la pénurie de pâturage, toutes deux issues de la sècherosse insistante, dégradent de plus en plus les conditions d'entretien des enimeum. Pendant la sécheresse, le bétail dépense de plus en plus d'énergie pour s'obreuver ou fur et à mesure que les points d'eou et les pâturages s'éloignent. On note une baisse voire un arrêt de toutes les productions. Le troupeau meigrit. Les femelles laitières tarissent, les gestantes avortent. Les veaux qui naissent sont faibles, débiles. Il y a espacement des naissances lié à la nécessité du rétablissement des réserves maternelles pendent la seison des pluies qui suit la gecheresse. On note de nombreuses mortalités. En effet, la privation d'eau a pour conséquence promière la soif, puis l'inappétance et la porte de poids. L'eau qui continue à être éliminée est prélevée à la feis sur les compartiments extracellulaire et intractilulaire. Lorsque le secteur interstitiel est lui aussi touché, le pli de peau revient difficilement à so place. C'est la manifestation la plus expressive de la déshydratation avec la maigreur. La mont survient quand la perte de poids dépasse 10 %. Cette déshydratation par manque d'eau, la plus observée dans le sahel était à l'origine de la porte de 35 à 40 % de l'ensemble du chaptel sahélien pendant la sècheresse de 1967 à 1974. Le Niger a enregistré des portes allant de 80 à 400 % dans les zones pastorales (51). En 1983 - 1984, le Pénin e perdu près du tiers de son cheptel notional.

Pour éviter de telles pertes, en note aujourd'hui une tendence rénérale au déstockage des animaux à la veille des périodes dures. Initiative houreuse certes, mais, le déstockage se fait de l'agen incompidérée affectant les mâles, les femelles à écs, les remoductrices dont l'état général devient inquiétant at surtous les jeunes animaux de un à trois ans.

Cela peut compromettre l'avanir et en plus, la présentation à la fois d'un grand nombre d'animoux sur le marché fait chuter les prix du bétail obéïssant à la loi de l'offre et de la demanda. Cette baisse des prix est suivie presque aussitôt d'une remontée considérable avec des répercussions sur les cours de la viande.

L'eau a donc un impact certain sur les productions animales et sur l'exploitation du cheptel. Il faut noter cependant qu'elle intervient aussi bien par sa quantité que par sa qualité. Se qualité est un problème important et complexe. Elle peut être contaminée sur le plan minéral ou bactériologique ou parasitaire et du fait provoquer des troubles et des baisses de performance.

3. - Les molodies du bétail transmises par l'eau.

L'oau pout jouer le rôle de réservoir ou de véhicule d'agents zoopathogènes. Elle pout être un pôle attractif pour les vecteurs d'agents pathogènes.

3.1. - Les moladies boctériennes

De nombreuses maladies animales et humaines sont transmises par l'eau. On peut citer : la leptospirose, les salmonelloses, la brucellose, le Rouget, le charbon bactéridien, le botulisme, la pasteurellose et cette liste n'est pas exhaustive.

- La leptospirose est une zoonose bactérienne, contagieuse, virulente, inoculable, due à des bactéries du genre Leptospira. L'importance de sa contamination hydrique fait que est soonose est souvent désignée sous le nom de l'èvre des vases ou fièvre des risières. L'eau joue ici à la fois le rôle de réservoir et de pôle d'appel écologique.
- Lo fièrmo chembonnouse: c'est une maladie infectiouse, virulanto, inoculable commune à diverses espèces onimales et à l'homme, duc à le bectemidie chembonneuse agis-

sont par se toxine our les centres nerveux et les cellules. Elle se manifeste per une serticémie rabidement mortelle ovec des signes respiratoires asphyxiques, cardiaques et por des lésions d'infiltration lévorragique et un romolissement hypertrophique de la rete. Le spore est très résistante dans/milieu extériour. Elle pour être transmise par ingestion de l'eau polluée (eau des marcs taries en saison sèche et réapparues pendant les premières plujes) ou de l'eau résiduelle de tannerie utilisant une peau d'animaux morts de charbon. L'eau est capable de faire apparaître à la surface de la terre la spore. En effet, les années à charbon correspondent oux années de granda pluviosité ou de très grande sècheresse. Quand la pluviosité est importante, l'eau de ruissellement fait rementer en surface les stores qui contaminent les pâturages. Par centre, en année de sècheresse l'herbe se raréfic partout, alors, les animaux n'évitent plus les "champs maudits" où ils s'infectent.

- Le botulisme ou molodie des forages au Sénégal : c'est une toxi-infection due à l'incestion d'aliment ou d'eau imprègné de toxine ou de sporte de Clostridium botulinum. Elle se manifeste par un syndrome neuroparalytique évoluant vers la mort.

L'eau souillée par la toxine ou la spore joue le rôle de véhicule.

Por cilleurs, la pauvreté en phosphore de l'eau et des herbes autour des forages, entroîne chez les animaux une aphosphorese. Il s'ensuit un pich ; les animaux ingèrent n'importe quoi (les es, les rongeurs morts et même les cadavres des animaux) et contractent secondairement le botulisme (Maladies des forages).

3.2. - Les meladies virales

Pour ces maladies, le rôle de l'eau est indirect, attractif.

En effet, pendant la saison sèche, l'existence de l'eau en un endroit est favorable à la concentration des animaux ; ce qui favorise la transmission de certaines maladies comme la Peste bovine, la Fièvre aphteuse.

L'eau attire également les vecteurs de maladie comme les arthropodes piqueurs ayant une action déterminante dans la transmission de la Peste équine.

3.3 - Les moledies porositoires

L'eau peut servir de véhicule de vers parasites comme les tenios, les deuves, les ascaris, les strengyloïdes et à des protozosires tels que les amibes, les trichomæns. On peut aussi rencontrer des champignons.

La fasciolese due à Fasciole gigantice dont la distribution est liée à celle de son hôte intermédiaire un molture lusque pulmoné d'eau douce (Lymnéa natalensis) est très connue au Nord-Bénin des agents chargés de l'inspection des viandes. Elle entraîne environ 14 % des saisies de foie par an (62).

3.4. - Maladies liées à la toxicité de l'eau.

Ce sont généralement des treutles nutritionnels dus à certaines substances minérales disseutes dans l'equ. Le toxicité de certaines substances disseutes tient à leur dose; le moindre trace de substances tel que le chrome considéré comme texique rend l'equ mel propre à l'alimentation. Le tableau suivant empresé à HOUNICADJI (30) indique le concentration auxiliale à tolémen pour des éléments minéraux ne devant pas être généralement présents dans l'equ de boisson.

Tableau n° 13 Concentration maximale à tolérer dans l'eau pour certains minéraux

Elé ments	: Plomb	===== : ::::::::::::::::::::::::::::::	Fluor	Arsé. nic	Cya: nures	Sélé- nium	Co- dium	: :Zin c :	Bo- rium	: :Cuivre :	====== : : Bore
Concentra-		Reads during special party			:	**************************************	: :	:	:	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	
tion mexi- mum en mg/1	0,05	0	1	0,2	0,01	0,01	0,05	: : 5 :	: 1	0,05	0,05
	:		: :		:	:	:	: :	:	: :	

Source (30)

Il convient de mettre en exergie det aspect de toxicité de l'eau, dans le convexte nord-béninois où les points d'eau sont communs aux acriculteurs qui y déversent les restes de leurs insecticides utilisés dans leurs champs de coton, et aux éleveurs qui y font abreuver leur cheptel. Il n'est pas rare, aussi de voir les gens utiliser les insecticides pour pêcher dans les marcs ou des bras de rivières de saison sèche. Les déconvenues dece genre sont nombreuses et seuls les éleveurs en font les frais.

En conclusion, l'enu neurce de vie et de la prospérité peut être dangereuse pour le consommateur. Elle peut être toxique par les aubstances minimales qu'elle contient. Elle joue un rôle triple dans l'égidémiclogie des maladies en intervenant comme réservoir des aments zooyathogènes, comme véhicule des germes des maladies et enfin comme pôle attractif des vectours de maladies.

I onu des meres est sertout brès dempereuse parcé qu'elle est exposés à euber les conillures rescibles; elle favorise la gellulation les mollulaux et ausai intervient dans le transmission de arraves moltaies influctiouses comme la Peste bevire, le carrect

En conséquence, l'utilité de de cos points d'eau superficiels devrait être formellement proscrite, bais, la disette hydrique étent tout aussi sinon becucoup plus rapidement mortelle que les maladies transmises par l'eau, il vout mieux utiliser des plans d'eau superficiels et mettre surtout l'accent sur leur aménagement avant leur utilisation.

TROISIENT PARTIE

Today experience and a second

CHAPITRE I

AMELIORATION DES POINTS D'EAU EXISTATTS ET CREATION DE NOUVEAUX POINTS D'EAU.

D'une monière générale, pour améliorer, il faut :

- ossainir les secteurs surexploités ;
- oménager et utiliser rationnellement les secteurs pe√r ou pas utilisés ;
- ontretenir les aménagements, éduquer les utilisateurs ;
- suivre et contrôler les résultats.

Au Bénin, le principale et unique source d'anu pour l'abreuvement du bétail restex les eaux de surface.

Elles sont directement à la disposition du bétail sans l'intervention de l'homme. Mais, elles ort l'inconvénient de manquer à une certaine période de l'année. Il s'ensuit des grands déplacements épuisants et des regroupements autour des rares points d'eau qui subsistent. Cos cencentrations sont telles que, les animaux n'en tirent aucun profit; alors qu'ailleurs d'immenses pâturages sont dél issée par ranque d'eau.

La solution de co problème eruci l'acrait la multiplication des points d'eau pour une seilleure répartition des animaux afin d'éviter une concentration excessive autour d'un seul point d'eau. Pour ce faire, il convient :

- d'aménagor les points d'eau originals pour allonger leur longévité ;
- de créer des points d'unu pérsones, là où il n'y en o pas ou pas asses ;
- de planifier l'utilisation de ces points d'eau pour les rendre enficients.

1 - Amélioration des points d'eau existants

1.1 - Les eaux de surface.

On y regroupe, l'ensemble des fleuves, des rivières, des mares, des marigots, des flaques d'eau, des barrages et des retenues d'eau. Ces caux proviennent directement de la pluie de sorte qu'on ne peut en traiter qu'en fonction de la saison des pluies.

Or dons nos régions, en raison d'une pluviosité de plus en plus insuffisante, d'un ensoleillement maximum, d'une infiltration et d'une évaporation très élevées, on note aujourd'hui une réduction alarmante de l'importance de ces eaux de surface.

Certains ruisseaux, marigots, mares et retenues ont disparu, ce qui aggrave le problème d'eau déjà endémique dans la région. C'est pourquoi, il faut apporter certains aménagements pour préserver ces eaux facilement accessibles.

- Sur les cours d'eau, les aménagements consisterent en une mise en oeuvre des moyens à rendre facile leur accès.
- Loissor tous les cours d'enu à la disposition des animaux pendant la saison sèche en levent les interdictions frappont les fleuves et les rivières se trouvant dans les forêts classées ;
- oménager des pentes douces au bord des cours d'eau pour que les animaux puissent s'y abreuver sans risque de noyade;
- régulariser les cours d'esu par la construction de diguettes ;
- installer des déviations d'écoulement sur les cours d'eau pour accroître le volume d'eau disponible ;

. aménager des dispositifs de puisage sans pénétration des animaux dans l'eau pour une amélioration des conditions hygiéniques. Dans ce cadre, il faut également assainir l'eau par addition, de façon régulière, d'eau de Javel ou de permanganate de potassium en amont à une concentration fixée de façon à ne pas détruire la faune.

- Les morcs

Elles sont caractérisées par leur durée éphémère, mais leur apport soulage les points d'eau pérennes. Certaines d'entre elles nécessitent seulement quelques potits aménagements pour garder l'eau pendant toute la durée de la sècheresse. Alors, il est indispensable de connaître leurs caractéristiques ; ce qui permettrait de mieux les utiliser, notamment :

- . In surface de leurs bassins versonts,
- . leur profondeur,
- . leur volume de crue et à l'étiage,
- . leur longévité.

En fonction de toutes des données, on pourra faire un planing conséquent de leur utilisation.

Ici égolement, il fout désinfecter régulièrement l'eau, lever les interdits qui frappent l'utilisation de certaines marcs, mettre en place des dispositifs qui rendent facile l'accès à ces points d'eau. Il fout surtout éviter que les pêteheurs et les cultivateurs n'y déversent des insecticides et des pesticides.

- Les berrages :

Les grands ouvrages destinés à l'alimentation en eau des grandes agglomérations de la région ne souffrent pas de l'insuffisance de la maintenance cont. Les petites retenues construites çà et là de façon ponctuelle par des sociétés d'intervention.

Les octions urgentes à mener ici sont donc l'entretien de ces petites retenues par la surveillance et la réparation régulière des digues qui sont généralement en terre. L'enjeu en vout le coût, car ces retenues petites par leur taille, sont très importantes par leur rôle pendant la période de disette.

Pour les ouvrages en maconnerie où, l'entretien est assuré pour la plupart du temps, les actions consisteront à y permettre l'accès du bétail et y aménager des aires d'abreuvement pour éviter tout conflit.

1.2 - Les coux souternaines

- La politique des puisards, n'est qu'une solution transitoire qu'on ne peut amélioner d'aucune mesure. Toutefois, elle est à encourager car elle allonge le séjour des animoux sur certains bons pâturages et de se fait, racourcit la période des grands déplacements et des grandes consentrations.
- Quant aux puits, ils sons peu utilisés, car l'exhaure dans ces puits non équipés, est contaignet a pour l'éleveur, qui, en réalité est incapable d'étancher chaque jour la soif d'un troupeau de plus de 80 bêtes.

Les puits traditionnels, le plus souvent, sans margelle, représentent de véritables dangers publics aussi bien pour les animeux que pour les hommes.

Dans la région: 90 % des puits qu'ils soient traditionnels ou modernes tarissent pendant la sècheresse (71). Néanmoins,
comme les puisards, ces puits remplissent un rôle non négligeable
dans certaines zones au début de la sècheresse. De ce fait, il
convient de les entratemir en :

- . mettant des margelles saurélevées aux puits artisanaux pour éviter que les hommes at les animaux n'y tombent;
- curant régulièment des puits, boucher les fissures dès qu'elles se proproduirent;

. approfondissant certains puits.

Tous ces points d'eau de surface et de profondeur même entretenus sont incapables de couvrir entièrement les besoins en eau du cheptel nord béninois ; car ces sources d'eau, sont, pour la plupart, témporaires et de surcroît mal réparties ; d'où la nécessité d'en créer d'autres.

2 - La création de nouveaux points d'eau.

La politique actuelle des autorités compétentes est de privilégier l'exploitation des caux de surface. C'est là, un choix judicieux en raison du fait que cela est compatible avec la tradition de nos éleveurs et que les napres aquirères de la régien sont difficiles à capter per les puits (71).

Enfin, l'exploitation des eaux souterraines nécessite trois types de charges importantes : - des investissements d'implantation, - des investissements d'équipement pour l'exhaure, - des investissements pour la maintenance de l'ouvrage et de son équipement.

2.1 - Création de nouverux points d'esu de surface.

Le Nord Bénin peut être bien doté en point d'eau de surface si des mesures étaient prives pour empôcher les eaux, des abondantes pluies qui y tembent pendant l'hivernage, de s'échapper.

Dans le cadre de la construction des retenues d'eau, il y a déjà sur le terrain des propositions auxquelles nous nous conformens (tableaux 10 et pt). Detre grand souhait est que ces projets se réalisent effectivement pour aboutir à un quadrillage adéquat de la zone pastorale. Cels conduirs à une utilisation rationnelle des pâturages disponibles pastout et à une réduction, voire une disportion de la transbumance. Pour complèter ces propositions, neus suggerons le crounement des mares artificielles pour capter directement ges soux de alaise sans faire intervenir un cours d'eau.

De toute focon, ; le choix d'un type d'ouvrage est dicté por plusieurs impératifs à savoir :

- la possibilité d'abreuver beaucoup d'animaux pendant une période déterminée ;
- l'utilisation par tous les animaux à la fois du point d'eau avec un accès facile;
- la limitation des risques de conflits entre utilisateurs, notamment éleveurs et agriculteurs;
 - un coût de revient minimal de l'abreuvement par tête.

Compte tenu de tous ces impératifs, on peut retenir les barrages en terre, qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité dans l'Atacora (région de Boukoumbé et de Kolokondé), comme dans le département de Boundiali dans le Mord de la côte d'Ivoire (69).

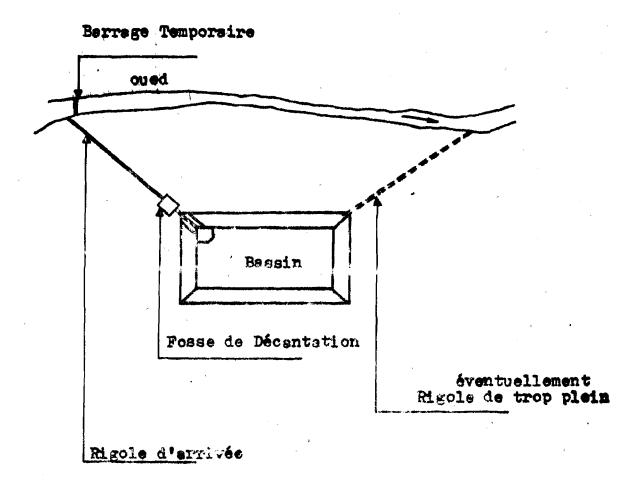
Ces barrages en terre ont pour principal avantage, la simplicité de la mise en place de la digue, ce qui minimise le coût de la réalisation. En outre, les barrages ont l'avantage de faire remonter les nappes phréatiques tout autour.

Nos cours d'eau étant temporaires et irréguliers, on peut concevoir un système de retenue associant barrage et mare. Ainsi, on perturbera moins l'écologie des régions en aval du cours d'eau barré. Ce système consistera à l'alimentation d'une mare par détournement des eaux d'un cours d'eau (croquis 2). Le barrage étant temporaire (pont barrage par exemple), au remplissage du bassin, on supprime le barrage et l'eau suit son cours normal. On peut installer de la sorte, des bassins en série le long du même cours d'eau.

Pour le choix du site de ces ouvrages, il faut tenir compte de la nature du sol, des conditions hydrologiques, des conditions de pâturage, de la taille du troupeau à alimenter et enfin déterminer le volume d'eau nécessaire pour couvrir la période sèche.

Figure nº 2 : TYPE DE MARE

ALIMENTATION PAR DETOURNEMENT DES EAUX D'UN COURS D'EAU



Source :(64)

- . Le sol doit être d'une imperméabilité satisfaisante. La couche imperméable doit être très épaisse pour se prêter au surcreusement qui évite l'évaporation des eaux stockées.
- La connaissance des conditions climatologiques permet de déterminer les moyens de lutte éventuels contre les pertes par évaporation.
- . Il faut aussi connaître les conditions de pâturages, car, il ne servira à rien d'installer un point d'eau
 là où les pâturages manquent. Les animaux l'abandonneront pour
 aller se regrouper autour d'un autre où les possibilités de
 pâturages sont plus satisfaisantes.
- . La détermination du volume d'eau d'une retenue favorise une programmation rationnelle et une bonne réparatition de tout le cheptel de la région pendant les mois secs. Le volume d'eau d'un barrage peut se calculer par la formule suivante (25):

$V = P \times S \times Kr$

V = volume d'eau en m3

P = hauteur des pluies en année décennale sèche en m

S = surface du bassin versont en m2

Kr = coefficient de ruissellement.

Ainsi, l'étude GITEC (83) = a montré que le réservoir de Genro ne contensit que 360 m3 d'eau à la fin de la saison sèche. Cette quantité d'eau a été considérée comme une réserve de sécurité. Nous estimons que come réserve est trop juste car suffisante seulement pour abreuver huit troupeaux de 150 têtes en une semaine. Lorsque les pluies seront insuffisantes et que la saison suivante accusera du retard comme cela est fréquent ces dernières années, il est évident que ce creusement s'assèchera aux dernières moments de la saison sèche.

Ganro étant dans le Sud-Borgeu où les conditions climatologiques et pluviométriques sont favorables à ce genre d'ouvrage, on se demande quelles seront le longé-

vité. et l'efficacité des ratenues d'eau de surface dans l'extrême nord schélo-soudanien caractérisé par un ensoleillement moximum, une évapo-transpiration très élevée et une pluviosité très insuffisante. Ce doute doit amener à chercher les possibilités d'exploitation des nappes souterraines.

2.2 - Exploitation des eaux souterraines.

Avec l'évolution octuelle de la pluviosité qui devient de plus en plus insuffisonte, les recherches deivent beaucoup plus s'orienter vers l'exploitation des eaux souterraines. Il fout d'abord accepter que la sécheresse qui sévit dans nos régions n'est plus un occident climatique mais un fait avec lequel il fout apprendre à vivre. Accepter cette assertion c'est porter des réserves quant à l'efficacité des ouvrages de retenues d'eau de surface; c'est également reconvertir un esprit soudanien en un esprit sohélien. Dans les pays du Sabel, l'importance est accordée à la fois au captage des eaux de surface et à celui des nappes d'eau souterraines. Toutefois, il existe un léger déséquilibre en faveur des forages et des puits (244 forages et forages puits, déjà en 1973 au Sénégal) (84).

Aussi, estimons-nous qu'ou Bénin, l'innovation face aux conditions climatiques actuelles, serait l'exploitation systématique des potentialités aquifères. D'aillours les experts des services hydrauliques ont reconnu que, pour la région du socle du Bénin, la solution forage est imposée par les conditions hydrogéologiques.

Sur le terrain, les agents des services d'élevage sont unanimes sur le rejet des puits par les Peuls (éleveurs) au profit de points d'anu de surface quel que soit son éloignement des pâturages. C'est là, une mauvaise approche du problème qui se pose aux éleveurs pondant le sécheresse. Le problème ne se pose pas en terme de choix entre le cours d'eau, la mare ou le marigot et un puits ou un forage. Le problème pour le Feul, c'est de disposer de l'eau en quantité suffisante à tout instant pour la

distribuer sans grand effort à son cheptel adlibitum. Si un puits ou un forage peut remplir cette condition, alors il a même valeur qu'un cours d'eau permanent. En réalité, ce qui repousse les Peuls, c'est que les puits demandent aux bergers un travail exténuant et aux animaux des attentes prolongées. Il est donc évident qu'avec un équipement adéquat pour l'exhaure, les Peuls préfèrerent les puits aux points d'eau de surface où les risques de parasitoses et d'infections sont plus importants.

Il faut également installer des forages pastoraux à l'instar de la campagne d'hydraulique villageoise actuellement en cours. Le succès de ces forages est cartain car la région est bien dotée en appes (carte n°8) qui peuvent être exploitées à travers les fractures du sacle ou directement dans le bassin sédimentaire de Kandi et dans les formations alluviales du Niger.

3 - Planification do l'installation et de l'utilisation des points d'eau

La planification des points d'eau de saison sèche d'une région donnée doit être précédée d'une étude détaillée de la période sèche pendant laquelle ils seront le plus sollicités.

3.1 - Les saisons du paysan et de l'éleveur nord béninois

Suivant les variations du temps qu'ils subissent, les paysans du Nord Bénin ont leur calcadrier saisonnier propre sur lequel ils modèlent leurs activités. Ainsi, l'année est décomposée en cinq principales saisons.

3.1.1 - Le "Tom bururu" du Bariba ou le "Cataaje" (E) du Peul.

C'est la saison des premières pluies. Eile correspond au mois d'Avril dans le sud Hongay et dans l'Atacora et au mois de Mai dans l'extrême Nord. C'est la période de la reprise des intenses activités agricoles. Les paysans prennent des dispositions pour
les nouvelles cultures (semis du mais, du niébé, du coton).
C'est la fin des cauchemars chez les éleveurs. Les arbres
et les arbustes reverdissent. On a une bonne pousse végétale sur les parcours. Les animaux reviennent de la transhumance. C'est aussi la période des accidents dus à une herbe
trop jeune et peu riche en cellulose.

3.1.2 - Le "Wuburu" ou Le Ndungu"

C'est l'hivernage proprement dit. Il s'étale de Mai au 15 Octobre dans le Sud-Borgou et dans l'Atacora, puis de Juin à Septembre dans le bassin du Niger. L'esu et les pâturages sont partout abendants. C'est la période de la "petite transhumance" et du labour (bêchage) des nouveaux champs d'igname.

3.1.3 - "Kakorun soo" ou "Le Yasandé"

C'est la période pendant laquelle se succèdent les signes annonciateurs du départ des pluies. En effet, c'est la saison des averses brusques et courtes, des brouillards et des grandes rosées nocturnes. Elle feit la transition entre l'hivernage et l'harmattan. Elle va de mi-Octobre à Novembre dans les régions Sud et d'Octobre à mi-Novembre dans le haut Nord. C'est la période des récoltes, de la confection des buttes pour la plantation des ignames chez les paysans et celle du reteur de la "petite transhumance" des animaux qui viennent paître sur les champs déjà recoltés. L'herbe jaunit au pâturage, mais reste encore nourrissante. Les flaques d'eau ont disparu mais beaucoup de mares temporaires subsistent ancore.

3.1.4 - Le "Pura" ou Le "Dabbundé"

C'est le grand froid qui commence en Décembre et finit en Février - Mars. Les herbes se transforment en paille ; les mares temporaires s'assèchent ; les marigots se craquellent.

Les puisards entrent en activité sur le lit des cours d'eou, des marcs et des marigots disparus. C'est le début des moments difficiles pour les éleveurs et des départs pour la transhumance. Pendant ce temps, chez les paysans, c'est le temps mort, durant lequel ils incendient la brousse pour chasser, inaugurent les fêtes contumières qui vont se prolonger jusqu'aux périodes des grandes chaleurs.

3.1.5 - "Yôsusuru nsao" ou le "Ceedu"

C'est la période des chaleurs atroces, torrides. C'est la saison la plus sèche et la plus difficile pour les éleveurs. La désolation règne partout. La nature est dénudée par les feux de brousse. Les grands vents desséchants soulèvent la poussière. Toutes les mares temporaires ont tari. Les arbres sont émondés. Les animous se concentrent autour de guelques points d'eau persistants. Cette saison ve de Février à Mars-Avril dans la région Sud et de Février à Avril-Mai dans le Nord-Nord.

Ce bref aperçu de la répartition des esisons dens l'année, nous servire de base pour la planification des points d'eau de saison sèche.

L'étude de ces saisons, montre aussi bien dans le sud que dans l'extrême Nord qu'il y a deux saisons - Le "Pura" et Le Yâsusuru nsaa" - pendant lesquelles, l'eau fait défaut ; donc où il faut mettre les points d'eau de saison sèche en activité.

Compte tenu de la différence de longueur de ces soisons entre le Nord-Nord et le Sud-Nord et de la différence dans la disponibilité en points d'enu entre ces deux zones, il convient de complèter les propositions sur les nouveeux points d'enu pérennes à créar dans la région pour réduire les souffrances et rémédier à l'inadéquation de l'utilisation des riches pâturages.

3.2 - Installation des foreges et des puits d'appoint

Dans le haut Nord où la sècheresse est plus longue 6 à 7 mois, les points d'eau permanents plus rares, et où l'efficacité des retenues d'eau de surface est plus aléatoire, nous préconisons une politique systématique de captage des eaux souterraines. Aussi, pourra-t-on installer, tous les 16 km, un forage dans les parcours naturels des animaux dans les districts de Gogounou, de Kandi, de Ségbana, de Banikoara, de Malanville et de Karimama.

Ces forages doivent être de débit moyen, de manière à obtenir dans les conditions optimales, un équilibre eau-pâturage-bétail, et une extension possible de l'élevage. Si nous fixons théoriquement la charge coyenne des pâturages à 10 ha/bovin (64) en saison sèche, l'emploitation du pâturage dans un rayon optim l'de 9 km saison du forage seit environ 20 000 ha permet l'entreties de 2 000 tôtes seit 12 troupeaux. Ce qui fait que dans les districts sus-cités, en pourra retenir le nombre de forages suivants en long tion de l'importance de leur cheptel.

ECOLE IN ...
DES SCIENCES ::
VETERINAIRES

BIBLIOTHEOLIE

TABLEAU Nº 4: Nombre de forages à créer par district dans le Nord Borgou

Districts	Nowbre do b ovins	Nombre de foreges
Gogounou	62 100	31
Kandi	52 600	: 26
St. Journ	48 100	2 4
gand koar t	74 500	: : 36
Kalandille	3 7 6 0 0	: : 17
Roria -	24 100	12
$\propto \mathbb{T}_{\mathrm{ex},\omega}$	252 100	: : 146

Jos forages penvent ôtro exploites of images simples ou en puits-forages.

Dens les régions où les puits sont faverables tel que l'exe Mandi-Bodjöchli, cortains puits persont être installés à la place des foreges pour minimiser le coût de l'envestissement.

Dens le Sud-Borgou et dans l'itroore cû les retenues de surface sont plus indiquées, en peurre prévoir et moins cinq foreges per district qui servirent d'ourse de sécurité en prévision d'éventuelles seisons particulièrement ûcres comme ce fut le ces en 1983.

Les nouverum ouvriges deivent être `leignés des mores permonentes et instillés autent que possible dans des vollées pour se reparcher des niveaux strtiques; cinsi per mi-t-on réduire les charges d'investisse ent et d'exploitation.

3.3 - Utilisation des prints d'enu

Elle doit permettre une exploitation rationnelle des pâturages.

Au Nord Bénin, le problème d'eau ne se pose que pendant une période bien déterminée de l'année. Elle est d'environ 120 jours dans le Sud-Nord et de 160 jours dans l'extrême Nord.

Alors, l'utilisation des points d'eau pérennes doit être règlementée de façon à ce qu'ils no soient ouverts que pendant la période de seudure. Ce qui implique une séparation de l'espace pasteral en pâturages de saison humide et en pâturages de saison sèche. Pendant les pluies, le pâturage exploité doit être aussi éloigné que possible du point d'eau permanent.

Cela sera difficile dans certaines régions du Sud-Borgou et de l'Atacora où les éleveurs sont installés à proximité des points d'eau pérennes. Toutefois, avec des explications claires et convaincantes, il est possible d'avoir l'adhésion et la participation des éleveurs à la gestion des nouveaux points d'eau qui seront créés.

CHAPITRE II

EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS

AUTOUR DES FOINTS D'EAU-LES PATURAGES.

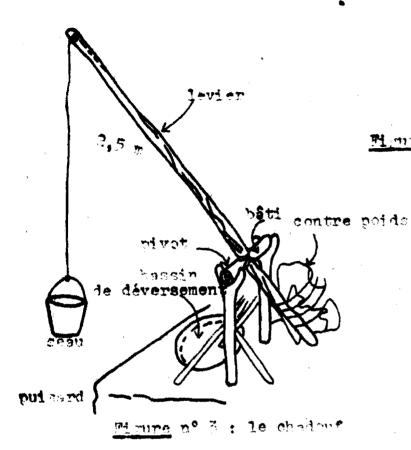
1 - Equipement pour l'exhaure de l'eau

L'exploitation des nappes souterraines pose inéluctablement l'épineux problème de l'exhaure. Il convient donc de doter les puits et les forages d'un matériel solide, robuste, simple à manipuler et permettant une exhaure régulière de l'eau. Différents moyens sont utilisés selon le type d'ouvrage.

1.1 - Pour les puisards

L'eau est à une profondeur faible. L'exhaure ne pose pas de problème majeur. Il suffit simplement de se pencher et avec un seau de puiser l'eau. Toutefois, lorsque le niveau d'eau baisse dans le puisard, on fait appel à une puisette ("d\k\karu" ou "guga"). C'est un récipient attaché au bout d'une corde. Alors le problème devient plus difficile. C'est pourquoi, nous préconisons ici l'usage du chadouf. Le chadouf, utilisé dans certaines régions d'Afrique, permet d'élever facilement d'assez grandes quantités d'eau.

Le chadouf est formé d'un long morceau de bois formant levier et portant à une extrémité une corde avec un récipient et à l'autre extrémité un contre poids. Le levier est attaché sur un bâti de bois rond pouvant pivoter sur deux branches fourchues. En poussant le contre poids vers le hout, en plonge le récipient dans le puisard. Puis, en appuyent sur le contre-poids, le récipient plein d'onu est tiré hors de puisard. On renverse l'eau et on recommence (voir fig. n° 3). Le chadouf peut également être utilisé pour les puits artisenaux peu profonds.



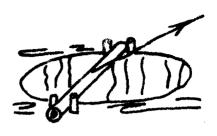
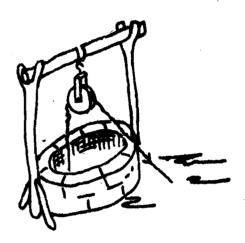
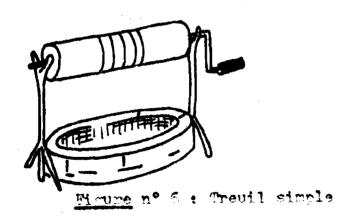
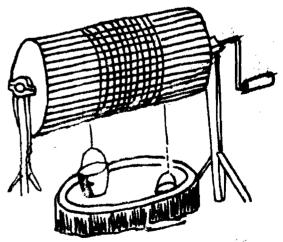


Figure nº 4 : Puite simple



Moume no 5 : Poulie





Picur nº 7 ; Mentil à 2 sesur

Source + (10)

U...1.2 - Pour les puits

Four les puits artisan aux profonds et les "puits hydrauliques", on utilise une puisette dent le récipient de capacité variable, peut être un seau, une outre en peau ou en caoutchous, un bidon d'huile vide, une calebasse et dont le corde est fonction de la capacité du récipient et de la profondeur du puits.

Pour remonter l'eau à la surface de la terre, on peut utiliser différents dispositifs permettant d'atténuer l'effort à fournir.

- Le dispositif le plus simple mais le plus exténuant est de faire glisser le corde sur un morcenu de bois ou de fer placé en travers du puits et supporté par deux fourches (croquis 4).
- Avec une poulie, l'effort est beaucoup plus réduit (croquis 5).
- Par contre, avec le treuil : un cylindre en bois avec un axe en fer recourbé à une extrémité en forme de manivelle, on remonte beaucoup plus facilement l'eau (croquis 6). Dans le cas de puits très profonds on peut employer un treuil de grand diamètre avec un système de double puisattes. Ici, le cylindre du treuil est formé par des barres de bais clouées sur un cercle en bois. Il est traversé par un axe en fer, tournant sur des coussinets en fer graissés (ceci pour réduire les frottements).

Une grande corde est enroulée sur le cylindre et porte un seau à chacune de ses extrémités. Lorsque le seau A descend, le seau B monte et inversement. Ainsi, il n'est pas nécessaire de dérouler à chaque fais la corde pour plonger le seau dans le puits (croquis 7).

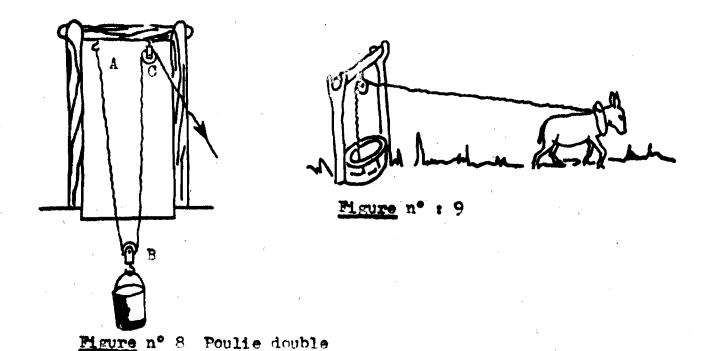
- Le système de 2 poulies permet de décempeser la force de puisage en deux (croquis 8). La corde est fixée en A. Le seau est accreché sur une poulie mebile B et la corde repasse sur une poulie fixe C. Avec de système, en remente 20 litres d'eau avec sensiblement le même affort que pour 10 litres.
- Enfin, avec le système de poulie simple cu le système de double poulies, on peut faire tirer facilement de grandes quantités d'eau à un âne cu à un beouf (croquis 9). Avec le système des poulies doubles, un beeuf peut tirer un récipient de 80 litres.
- Dans cette série de dispositifs a'exhaure simples, peu coûteux et d'entretien facile, on peut citer la noria (croquis 10). Elle se compose d'une grande roue fixée sur un exe horizontal, portant des cordes sur lesquelles sont accrochés des petits récipients (rodets, boîtes de conserve). Ces récipients sont fixés inclinés pour initer un déversement prématuré de l'eau.

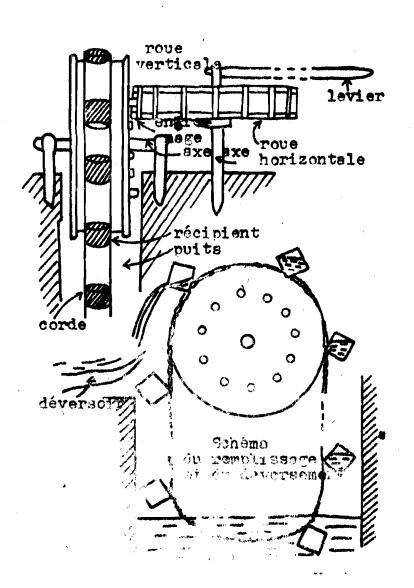
Par la rotation de la reue, les récipients plongent dans l'eau, se remplissent et se déversent.

Fonctionnement de la navie : Le grande roue est mise en rotation par une autre roue horizantale, avec un système d'engrenage, le plus souvent en beis. Cotte roue est actionnée par un animal attaché à un levier at tournant en rond. On peut également faire fonctionner la nerie par la force du vent. Mais compte tenu des multiples échees neus se saurions proposer ici l'utilisation de l'énergie éalienne dans l'exhaure de l'eau.

1.3 - Pour les foroges

Les forages seront équipés de pempes coloires, de motopompes ou de pempes manuelles.





Les pempes solaires utilisent le revennement solaire pour produire l'énergie qui fait menter l'eau. Mais leur haute technicité nous autorise au plus à les retenir comme aménagement expérimental. Toutefois, il existe aujourd'hui dans le commerce une série de petites centrales photo-voltatques liables de quelques centaines de watts à 2 kw (SOFRETES-MENGIN MONTAGRIS-FRANCE) (76); SINAES (Sociétés Industrielles des Applications de l'Energie Solaire) (33).

Les pompes à moteur ou metopompes : les forages profonds doivent être équipés par des moteurs thermiques refoulant
l'eau dans un réservoir au sel ou dans un chateau. En Afrique,
plusieurs types de pompes sont actuellement utilisées
particulièrement au Sénégal et au Nigor ; ees pompes sont de type
axe vertical de marque américaine Layne, robuste et denthlongévité est de 30 ans ; de marque française Alta de longévité
15 ans (33) (40). Dans le commerce, on trouve également des
motopompes "Bernard Moteurs) utilisables pour des puits peu
profonds (10 m maximum).

Au Bónin, les regasins Johnensen offrent une gamme de motopompes dont : - Motopompe KSB type ETA 40 - 250 KNA de puissance 4,5 CV et de débit 5 m3/h au prix de 736 000 F CFA.

- Motopompe KEB type ETA 41 débit 10 m3/h Prix 1 092 600 F CFA.

Les motopempes sont pratiques et interessantes pour les puits et forages, mais ont l'inconvénient de greffer aux charges de maintenance et d'amortissement, les frais du carburant.

On peut adjoindre à ces motopompes, un dispositif manuel, utilisable par tous les éleveurs. Mais les pompes manuelles ne sont adaptées qu'à des forages peu profonds à débit faible qui ne sauraient être efficaces dans la couverture des besoins en eau des animaux.

- . Il faut alors réserver les pompes manuelles à l'hydraulique villageoise.
- La société nouvelle des établissements Mengin (SME) a mis eu point une pompe à traction amimale, syant un débit de 7 m3/h pour une hauteur de refoulement de 30 m et une vitesse de rotation de 2 km/h sur un rayon de 3 m.

Cette pompe peut sussi être entraînée par un moteur thermique de 3 CV ou un moteur électrique solaire alimenté par des panneaux de cellules photo voltaïques (67).

2 - Aménagement autour des points d'eau.

2.1 - Les équipements complémentaires autour des points d'eau

Ils conditionnent le dispenibilité de l'eau sortie du puits ou du forage. Si les eaux de surface peuvent être directement utilisées par les animoux, l'eau souterraine nécessite de transiter dans un réservoir de surface, pour être effectivement utile aux animoux. Ce qui amène à prévoir autour des puits et des forages:

- . des abreuvoirs en maçonnerie en nombre suffisant pour permettre l'accès à l'eau à un grand nombre d'animaux à la fois ;
- un château d'eau ou des bassins pour prévenir les pannes des stations de pompage ;
- un couloir de vaccination car le point d'eau est le lieu privilégié où les vaccinateurs peuvent atteindre le maximum d'animaux pendant la sècheresse.;
- enfin, une sire de repos pour les enimeux fatigués. Ce pourra être une ceinture d'arbres embrageux à environ 200 m des abreuvoirs ou des marces ou un véritable périmètre reboisé. On peut planter les espèces comme Khaya senegalensis, Azadi-rochts indica, les acacia. Ces arbres non seulement casseront les vents réduisant ainsi l'érosion éclicame, mais ancore attirerent les nuages donc les pluies (voir cycle de l'eau).

Pour les mores il fout prévoir des cires d'abreuvement pour éviter que les animoux n'abîment les abouds des mares et ne potaugent dans colles-ci. Ces alres sevent menties par du sable et du gravier bien tassés.

2.2 - Aménagements des sâturages des points d'eau

Nous l'avons dit tentôt, chaque point d'eau de soison sèche doit pouvoir abrouver 2 000 têtes durant les 120 derniers jours de la sècheresse dans la zone soudanienne et les 160 derniers jours dans la zone sabile-scudenienne. Cela représente un potentiel fourrager d'environ 20 000 ha. Ces pâturages devront être délimités autour des points d'eau et die en défens pendant la bonne soison.

On peut y faucher les nerhes pour vulgariser la conservation des fourrages. Il faut :

- . délimiter les zones de gâturages pour limiter les querelles entre éleveurs et les cultivateurs.
- . lutter contre les feux de brousse. Tout au plus, on pourre préconiser des feux précoces, allumés déjà dès Novembre. Les feux tardifs ont un gros effet destructeur pour les pâtu-rages vivaces de la zone soudanienne à végétation importante.
- . ancourager le reboisement et soutenir l'action du projet UNSO (organisation des Nations Unies pour le Sahel) de plantation d'arbres à but multiple en cours dans le nord Bénin.
- vulgariser, la culture des plantes fourragères, l'utilisation des sous produits agro-industriels (graine de coton des usines de Parakou et de Kandi, les tourteaux d'arachide, de Karité, les drèches de la brasserie de Farakou) et le complément minéral de l'usine de Parakou.

2.3 - Règlements pour l'utilisation correcte des points d'eau

Ils ont pour but essentiel de préserver l'environnement des formes de légradations qu'entraînent les concentrations de troupeaux et une mouvaise gestion de l'eau. Pour ce foire, il convient de :

- n'ouvrir le point d'eau que pendant les 4 ou 5 derniers mois de la disette ;
- répentir judiciousement les troupenux dans les différents points d'eau et en fonction des disponibilités en pâturages ;
- . nommer un respensable pour chaque point d'eau, qui lui évite les exploitations enerchiques ;
- . úviter que les éleveurs no s'installent à proximité du point d'eau. Ils deivent être au meins à 3-4 km demerche de la source :
- . éviter que les cultivateurs n'annement les points d'eau. Ils peuvent s'entendre evec les éleveurs pour profiter du fumier en s'engageant de respecter impérativement les couloirs d'accès au point d'eau et les voies d'acheminement des animaux aux pâturages.

EDUCATION DE LA POPULATION

Le problème fondamental quant à l'efficacité et à la rentabilité des investissements d'hydraulique pastorale demeure la réceptivité des populations. Cet aspect a été très souvent mal apprécié ou sous estimé. A cet effet, il faut revoir la méthode d'approche des populations en excluent la force comme élément de persuation.

1 - Le sensibilisation des population sur l'importance du matériel mis en place

Toute recherche du mieux ôtre des animeux ne pout réussir en dehors de l'éleveur. Or très souvent, les Peuls sont mis à l'écart des projets. On sine à les traiter d'anarchistes, de renfermés, ce qui est un jugement excessif, erroné. Le Peul est moins statique qu'on ne le croît. Il sait s'adapter aux nouvelles conditions. Il est prognatique. Il sine le concret. Il accorde peu de crédit aux promesses que leur répètent les agents d'élevage à chaque occasion de rencentre.

Les vétérinaires deivent perser de nouvelles méthodes de travail qui consistent à intégrer totalement le société pastorale dans toutes les actions. Cela suppose une assimilation parfaite des moeurs des pasteurs afin de percer le secrét de leur comportement, de commêtre leurs habitudes, leurs normes de valeurs. C'est le préclable à toute mise en confiance qui permettra aux vulgorisateurs de menor à bien leur mission d'information et d'éducation, ici, de sensibilisation sur l'opportunité du respect des merses d'utilisation des équipements mis en place. Cette sensibilisation deit parter sur :

. des thèmes agrat strait à la lutte contre la sècheresse ,

- . la connaissance de l'intérêt majeur des aménagements,
- les dangers encourus par les animaux en cas du non respect de la règlementation sur les points d'eau et les pâturages,
- les conséquences des feux de brousse tardifs et des ébranchages des orbres,
- les difficultés d'ordre technique qu'ils peuvent rencontrer en cas de mauvaise gestion des équipements des puits et forages.

2 - Participation des éleveurs à la gestion des points d'eau et à leur entretien.

Les points d'eau pérennes qui seront créés constitueront des réserves de sécurité pour les périodes de soudure.
Ils doivent garantir une amélioration sensible de l'approvisionnement en eau des collectivités rurales ; apporter les
meilleures conditions d'hygiène ; reduire les temps d'attente
des animoux et dispenser les éleveurs des corvées d'eau. La
participation des populations pour la gestion et l'entretien
de ces points savère indispensable. Seule cette participation
offrira les chances de réussite à cette politique d'abreuvement.
D'où la nécessité impérieuse d'affecter à chaque point d'eau
une structure dynamique de gestion.

On pourro créer un organisme autonome de gestion dont la présidence sers confiée soit à un délégué Peul, soit un chef Peul ou à un notable quelconque bien écouté; et sous l'encadrement attentif d'un agent technique compétent et expérimenté. Cet organisme percevra une tame prélevée sur l'ensemble des populations fréquentant le point d'eau. On pourra par exemple instaurer une contribution de 500 F par tête de bovin par an et de 250 F par tête de patits ruminants par an, qu'on récupérera pendant le période de soudure. Les fonds récupérés (par ex. : 392 650 000 pour les bovins uniquement) seront déposés dans un

compte en banque et servirant à la maintanence des ouvrages; tant il est vrai que le problème de saindance constitue à coup sûr le pierre angulaire de tout équipement en milieu rural africain.

- Pour les mares ortificielles ou les barrages, l'entretien consiste :
 - . à un curetage périodique,
 - . à la lutte contre l'érosion sur la digue.
 - au comblement des fissures au fur et à mesure de leur apparition sur l'ouvrage,
 - . à la lutte contre l'installation du bourbier sur l'sire d'abreuvement,
 - à l'acquisition du petit matériel de travail (brouette, pioche, pelle...).
 - . Pour les puits et forages.

L'entretien des puits se romène à lour curage, à rajouter du gravier filtre derrière le captage, à reparer les fissures sur le bétan, à approfondir coux dont le débit est faible. Tous ces travaux seront effectués par des puisatiers ou par les éleveurs eux-mêmes encadrés par des puisatiers. Ceci suppose la création par les services hydrauliques d'une brigade de puits pour l'entretien des ouvrages.

Pour les forages, il faut acheter les pièces de rechange pour la station de pompage et payer les prestations d'un mécanicien reparateur. Ici, il est impératif de recruter des jeunes au niveau de l'organisme de gestion de chaque forage qui seront initiés par les fournisseurs des pompes à la maintenance courante. Ces jeunes auront pour tâches essentielles:

- . le contrôle périodique des pompes et des moteurs,
- . les dépannages et reparations simples,
- . les remplacements des pièces usées.

Les frais d'entretien de tous ces points d'eau seront pris en charge par les utilisateurs eux-mêmes avec d'autant plus de spontanéité qu'ils auront pris conscience de la nécessité de ces réserves d'eau. C'est la but que doit se fixer la division de l'hydraulique pastorale qu'il faut créer pour complèter les structures de fonctionnement de la direction nationale de l'élevage face à la situation actuelle.

3 - Hygiène et santé animale

Les points d'eau, s'ils sont bien gérés et bien entretenus peuvent avoir une action extrêmement bénéfique sur l'évolution de la santé des animeux et partant, sur la santé de l'homme. L'hydraulique pastorale intervient de façon directe et de façon indirecte.

3.1 - Action directe

La création et l'aménagement des points d'eau amélierent les conditions d'abreuvement défectueuses qui sont la source de nombreuses maladies bactériennes, virales ou parasitaires. La multiplication des lieux d'abreuvement, réduit la concentration des animaux en un même endroit ; du fait, réduit les contacts entre des troupeaux de divers horizons, donc réduit la chance de transmission et de diffusion des maladies qui s'opéraient à la faveur de cette promiscuité prolongée.

3.2 - Action indirecte

L'abreuvement régulier, en quantité suffisante, conduit au maintien d'un bon état général qui permet à l'animal de mieux résister aux divers stress.

4 - Amélioration des conditions de vie des populations

En R.P.B., l'élevage est moins encadré que l'agriculture orientée elle-même le plus souvent vers les cultures d'exportation. Nous pensons qu'avec une politique d'hydraulique conséquente, l'élevage sera revigoré. Les éleveurs se déplaceront très peu ; leur existence s'en trouvers considérablement améliorée. Le nécessité de se constituer en association pour la sauvegarde des acquis naîtra.

4.1 - Les coopératives d'éleveurs.

Elles serent créées dans le but de permettre aux éleveurs de prendre en main leur propre destinée. Ce doit être des instruments de production, de consommation et de commercialisation où l'initiative de gestion et de décision sera laissée aux coopérateurs et à leurs encadreurs. Toute caparalisation doit être évitée. Il faut éviter également de calquer ces coopératives sur celles des agriculteurs ; les spécificités des productions animales n'étant pas celles des productions végétales.

Chaque coopérative doit rassembler les éleveurs abreuvant leur bétail dans un même point d'eau. Ces coopératives auront pour tâches principales:

- . la gestion rationnelle de l'ensemble eau pâturage bétail ;
 - . d'oider à la sédentarisation de leurs membres ;
- de satisfaire les pasteurs en divers facteurs de production (médicaments, vaccins, pierre à lécher) et à leur approvisionnement en produits manufacturés de première nécessité;
- . d'organiser et d'effectuer dans les meilleures conditions la vente des produits de l'élevage ;
- . de faciliter l'obtention des prêts devant permettre l'amélioration de l'exploitation du chaptel ;
- enfin, d'apporter la concours aux epérations fermières relatives à la production et à la constitution de stocks de fourrage.

Sur le plan de la cestion, il fout timer leçon des échecs des anciennes associations d'éleveurs où les sous-préfets et des agents ont ditemmé les fonts des llavours. C'est pourquoi, nous persons qu'une conficuce plus parele, donc une limberté plus large doit être laissée aux coopérateurs dans la

gestion de leur coisse. C'est ici, le lieu de souligner le rôle particulièrement important que peut jouer l'alphabétisation des masses dans les langues nationales.

4.2 - L'Alphabétisation fonctionnelle

Le grand enthousiasme des années 1977-78-79-80 est aujourd'hui émoussé, oublié. Pourtant les masses rurales s'y étaient intéressées à tel point que certains délégués Peuls dans les districts de Kalalé, Nikki, Ndali exigeaient des chefs de district que les lettres administratives en leur destination soient désormais rédigées en Peul. Hélàs, aujourd'hui, l'alphabétisation fonctionnelle passe aux aubliettes dans les villages. On ne peut en de mer les causes, sinon que c'est le manque de moyens qui a auené à renercier les brigades d'alphabétiseurs.

Il sersit soubsitable que les autorités replacent dans les programmes le rôle important que doit jouer l'alphabétisation dans la lutte contre le sous-développement. Il s'avère indispensable que désormais, chaque projet de développement, inscrive dans son programme un volet alphabétisation. Cela permettra sux masses rurales de sontir de l'ignorance, de mieux appréhender à travers diverses informations tous ces programmes qu'on conçoit pour eux.

4.3. - Formation et Information

La formation des éleveurs passe nécessairement par celle des vulgarisateurs. Or très souvent cas derniers ne sont pas préparés à la gestion des pâturages et des points d'eau. Il est donc urgent de former à l'instar des pays du C.I.L.S.S. des pastoralistes, qui ant un rêle très important à jouer dans la lutte contre la sécheresce, qui s'installe de plus en plus dans le pays.

Dons la formation des masses rumales, les vulgarisateurs pour faire passer leur messes doivent s'intégrer. Selon le grand sociologue HARPER cité par ANGLEJEAN (4), "Tout essai d'influencer quelqu'un aux moyens d'arguments est voué à l'échec si le terrain n'a pas été préparé d'avance et les attitudes préalablement modifiées, sinon la méfiance du nouveau, la peur de l'inconnu suffisent à rompre le dialogue...". Il n'est pas possible de communiquer une formation à l'éleveur, tent qu'on n'a pas trouvé les motifs qui l'animent et semblent le conduire à accueillir la technique nouvelle. Face à des techniques nouvelles, l'éleveur n'attachera de prix qu'à celle qui lui parvient par les canaux traditionnels.

Ce qui compte pour le Poul dans ce genre de chose, c'est le contact direct avec les autres et les résultats obtenus. C'est pourquoi dans nes régions, un programme de vulgarisation n'a de chance de réussir qu'avec l'appui de gens écoutés dans le milieu à l'intérieur duquel en intervient. Ce peut être un vieux sage, un griot, un apont technique expérimenté. La radio peut également jouer un rôle déterminant surtout qu'il n'est pas rare de constater aujourd'hui dans nos régions, les Peuls emmener avec eux leur radio-cassette au pâturage.

Le Niger o tenté une expérience en 1972 à la station de Toukouncuss (40), qui mérite d'être adoptée au Bénin. L'expérience consiste à former pendant & semaines, des jeunes éleveurs, plus réceptifs aux techniques nouvelles. On leur fait des exposés notamment sur :

- . le mode d'ôlevage,
- . le pâturnge et son emploitation,
- . l'olimentation,
- . l'hygiène du troupeau
- . le production leitière
- · les réserves fourragères
- . l'ogriculture
- . les moledics
- . les notions (lémentaires en zootechnie
- . le merreduction (l.s. chalours, la gostàtion, le velage, seins au nouveau-né),
- . les coux et forêus.

A la fin du stage, des animaux leur sont distribués et chacun de retour dans son cempement doit mettre en pratique ce qu'il a appris et servir ainsi d'exemple aux autres éleveurs. Ces jeunes sont régulièrement suivis par la station.

CHAPITRE IV

RESULTATS ESPERES.

L'amélioration de l'abreuvement des animaux par une politique dynamique de point d'eau aboutira à coup sûr, dans cette zone pastorale du Bénin, à une meilleure répartition du cheptel dans les riches savanes abandonnées par manque d'eau et à une utilisation rationnelle des pâturages.

Il s'ensuivre une sédenterisation des posteurs, une réduction des longs déplacements des animoux qui, de la sorte, souffrirent moins des diverses agressions climatiques. Dès lors, leur croissance ne se fera plus en dents de scie. Les éleveurs, eux aussi, libérés des longs déplacements derrière leurs animoux, pourront s'adonner à l'agriculture pour subvenir à leur besoin, réalisant ainsi l'association agritulture—élevage.

Les animaux bien nourris, bien abreuvés et bien soignés, extérioriserent mieux leur potentiel génétique. Il s'ensuivra une multiplication rapide des troupeaux, une croissance rapide des animaux. L'éleveur aura ainsi entre les mains un important matériel animal qu'il n'hésitera pas à exploiter car les problèmes d'eau, d'alimentation et de santé résolus, il n'est plus 'hanté par le souverir des catastrophes qui le poussent à entretenir un grand nombre d'animaux dans le troupeau, espérant qu'il en restera quelque chose quand un évènement meurtrier arrivera.

Aussi, l'éleveur apprendra-t-il à mieux exploiter son troupeau ; le taux de prélèvement pour la commercialisation va croître, étant entendu que, par l'amélioration du milieu, l'âge de vente de l'animal de boucherie pourra descendre à 4 - 5 ans au lieu de 7 - 8 ans.

L'approvisionnement des nauchés en bétail sera plus rapide et plus abondant, ce qui permettre de mettre un frein à l'importation du chaptel, de la viande et des produits animaux, donc à réaliser d'importantes économies de devises.

Ainsi, la participation de l'élevage à l'économie nationale sera offective parce que l'élevage aura permis d'une part d'épargner les devises qui servaient à acheter les produits carnés à l'étranger et d'autre part, grâce aux grands profits réalisés, les éleveurs seront intégrés aux circuits économiques par la satisfaction de leurs besoins nouveaux nés de l'amélioration de leurs conditions de vie, conséquence directe de la nouvelle politique d'abreuvement.

C O N C L U S I O N

Les provinces de l'Atacora et du Borgou avec 86,6 % de tout le chaptel national, restent incontestablement le "Perc à bovin du Bénin".

La prospérité de l'élevage dans cette région est due à plusieurs atouts majeurs tels que :

- la présence des éleveurs spécialisés et dévoués que sont les Peuls ;
- . l'étendue de la région, couvrant les 3/4 de la superficie totale du pays avec une densité moyenne de 11,8 habitants au km2 alors qu'au Sud la densité monte jusqu'à 214,6 hbts/km2. Ces vastes territoires presque inhabités constituent donc un milieu pastoral potentiel encore sous-exploité. Les pâturages naturels riches et variés actuellement exploités et qui constituent l'unique source alimentaire du bétail se font rares à certaines périodes de l'année. Cette situation connue et vécue depuis de longues dates par les éleveurs qui y ont modelé leur mode d'élevage se trouve aggravée ces dernières années de sécheresse persistante qui s mis à nu la vulnérabilité de l'écosystème soudanien.

Ainsi, le goulot d'étranglement de l'épanouissement de cet important capital bétail reste, aujourd'hui, le disponibilité en eau et en fourroge en quantité suffisante pour toute l'année.

Au terme de l'analyse faite dans notre travail, on peut retenir que les possibilités de l'abreuvement du bétail sont encore énormes.

En effet, le déficit pluviométrique n'est pas aussi alarment qu'au sahel;

- de nombreux cours d'eau et de mares dont certains pérennes rendent d'innombrables services aux éleveurs pendant les périodes de soudure ;
- le sous-sol recèle d'importantes quantités d'eau avec néanmoins une relative pauvreté de la nappe phréatique qui se traduit par le tarissement rapide dès la fin de l'hivernage de la majorité des puits de la région.

Toutes ces petentialités restent précaires dans leur existence. En effet les pluies abondantes, tombont pendant 3 à 4 mois laissant tout le reste de l'année sec avec des températures excessives et des vents déshydratants. Partout les points d'eau s'assèchent; les pâturages manquent, les parcours étant dénudés et souvent consumés par les feux de brousse.

Devant cette situation, les éleveurs, de peur de voir périr leur trésor légné de génération en génération partent pour d'autres contrées et n'hésitent même pas à franchir les frontières nationales. C'est pourquoi il est plus que nécessaire de prendre des mesures d'urgence pour arrêter le drame que vivent les éleveurs.

La solution consiste à :

- . mettre en place des infrastructures permettant de ralentir au maximum los courses folles des eaux de pluies par la construction des barrages et des retenues d'eau;
- exploiter les très riches nappes souterraines du grès sédimentaire de Kandi et des fractures du socle par des puits là où ils sont favorables mais surtout par des forages comme le fait actuellement le programme d'hydraulique villageoise;
- équiper ces puits et forages de moyens d'exhaure simples, robustes et durables ;
 - . aménagor le pourtour des points d'eau ;
- enfin, concevoir un moillage adéquat des points d'eau pour une meilleure répartition des charges du bétail sur les pâturages, plus comforme au potentiel agrostologique.

Parallèlement à ces efforts d'investissements, une éducation de base de la population doit être entreprise. Il s'agit d'attirer l'ottention des pasteurs sur le fait que, face à la nouvelle situation créée par la sécheresse, la survie de leurs animaux et même leur propre existence dépendrent de la conscience avec laquelle ils utiliserent ces ouvrages.

Ceci appelle qu'on les responsabilise en leur confiant la gestion des ouvrages et des pâturages après les avoir correctement initiés. Au cours de cette formation, on insistera entre autre sur l'hygiène et la santé animale d'une part et sur les avantages de se regrouper en coopératives d'autre part.

Toutes ces opérations demandant de gros moyens qu'il convient de trouver et de mettre en place, car la survie du monde rural est impérative et n'a pas de prix.

Au terme de ce modeste travail, nous en appelons à l'attention des instances de décision sur le rôle primordial que joue l'eau pour le choix et la conduite des spéculations en production animale.

Alors, il convient que l'hydraulique pastorale soit désormais inscrite dans le plan d'Etat de développement économique et social du Bénin et mieux y occupér une place parmi les actions prioritaires afin d'arriver à une association harmonieuse productions végétales - productions animales.

BIBLIOGRAPHIE

1 AHOUKPO (D. M.)

Approvisionnement en produits alimentaires d'origine animale des collectivités en République Populaire du Bénin. Thèse: Méd.: Vét.: Dakar: 1981; 8

2 AKADIRI (F.A.)

Contribution à l'étude de la place de l'élevage dans l'économie de la Répuplique Populaire du Bénin.

Thèse : Méd. : Vát. : Dokar : 1979 ; 1

3 AMOUSSOU (T. K)

Contribution à l'étude des pâturages naturels au Dahomey.

Thèse: Méd.: Vét.: Toulouse: 1970; 83

4 ANGLEJEAN (D.)

Information et formation en milieu rural.

Thèse: Méd.: Vét.: Toulouse: 1969; 38

5 ASSOGBA (M.)

Contribution à l'étude de la couverture des besoins en protéînes d'origine animale de la population de la Rép. Pop. du Bénin.

Thèse: Méd.: Vét.: Dokar: 1977; 2

6 ATCHY $(\Lambda \cdot \Lambda \cdot)$

Contribution à l'étude de la transhumance en République Populaire du Bénin.

Thèse: Mód.: Vét.: Dakar: 1976; 6

7 AZIZ (A.)

L'Aménagement intérré agre-pasteral dans le sabel sépégalais - Problématique de l'eau.

Mómoire: C.P.U. on ambnequment postoral: E.I.S.M.V.: Dakar: 1982

8 BA (A.S.)

L'Art Votérinaire en milieu traditionnel africoin.

Thèse : Méd. : Vét. : Dokar : 1982 ; 20

9 BAKKALI

Contribution à l'étude de la transhumance.

Thèse : Méd. : Vét. : Toulouse : 1972 ; 26

10 BEGON (J.))

Groupement agricole d'exploitation en commun.

Thèso: Méd.: Vít.: Toulouse: 1969; 38

11 BERBIGIER (P.)

Effet du climat tropical humide sur la consommation d'aliment et d'eau et sur la vitesse de croissance de Taurillons créoles en Guadeloupe

Ann.: Zootech.: I.N.R.A.: 1983; 32 (1), 93-108p.

12 BERMOND(R.)

Moyens d'exhaure sans moteurs répondant aux besoins et conditions d'emploi de l'Afrique Occidentale Ministère de l'équipement. Sénégal.; 1972.

13 BIADJA (E. L.)

La Recherche Vétérinaire et Zootechnique en République Populaire du Bénin.

Bilan-propositions pour un démorrage effectif;

Thèse: Méd.: Vét.: Dokom: 1982; 12

14 BOUKARI (M.)

Contribution à l'Etude hydrogéologique des Régions de socle de l'Afrique Occidentale. Mise ou point des connoissances relatives à la R. P. B.

Mémoire de DEA département de géologie Faculté des Sciences. Université de Dakar : 1980 ; 4

16 BRUN (P.)

Le Nomadisme au Sahara algérien Thèse : Méd. : Vét. : Lyon : 1974 ; 15

17 CLAUS (AUER)

Situation actuelle, problèmes et possibilités d'amélioration de la production animale dans les districts de Kouandé, Kèrou Péhumeo dans la Province de l'Atacora.

Projet Bénino-Allemand de Promotion de l'élevage dans l'Atacora.

Rapport: Zootech.: 1983; 45p.

18 CHERMETTE (R.)

De l'élevage Bovin et ses problèmes dans une province d'Ethiopie : le Harargué. Thèse : Méd. : Vét. : Lyon : 1974 ; 32

19 DIALLO (H.)

Des problèmes de l'eau et de l'abreuvement du bétail dans les régions de Mopti et Gao (République du Mali)

Thèse: Méd.: Vét.: Toulouse: 1977; 55.

20 DJABAKOU (K.)

Aspects de la lutte contre la cheleur chez certains homéothermes en Afrique.

Thèse: Méd.: Vét.: Daker: 1979; 7

21 DJIGA (Λ_{\bullet})

Bilan des domnées actuelles en vue d'une meilleure emploitation des pâturages de Haute-Volta.

Thèse : Mód. : Vét. : Alfort : 1969 ; 2

22 DOMINGO (A. P.)

Contribution à l'étude de la population bovinc des états du Golfe du Bénin.

Thèso: Méd.: Vót.: Dakar: 1978; 1.

23 EDWARDS (K. A.), CLASSEN (G. A.) and SCHROGEN (E. H. J.)

The water resource in tropical Africa and
its exploitation.

Ilor Research Report ADDIS-ABABA: 1983; 6

24 FABOUMY (L.)

Etude hydrogéologique au Dehomey
Rapport inédit du Service de l'hydraulique
Cotonou: 1964.

25 FLECKINGER (R.)

Protection écologique, piscicole, hygiénique et semitaire des cours d'eau régulés srtificiellement : étude d'impact et débit réservés.

in bull.: Soc.: Vét.: Pratique: 1978; 62(2)87-119p.

26 GANI (S. S.)

Contribution à l'étude de l'exploitation du troupeau bovin en République Populaire du Bénin. Thèse : Méd. : Vét. : Dakar : 1976 : 13.

27 GANEVET (A.)

L'Elevage en Inde - Facteur de développement. Thèse : Méd. : Vét. : Alfort : 1976 ; 25

28 GOMEZ (O. S.)

Contribution à l'étude de la transhumance ou Sénégal. Ses conséquences sur l'exploitation du cheptel et sur le développement économique et social des populations postorales.

Thèse: Méd.: Vôt.: Dakar: 1979; 9.

29 GOUNOU (N. O.)

Contribution à l'étude des possibilités de la Province de l'Atlantique en matière d'Elevage.

Mémoire de Fin de cycle C.P.U. ; Option Production animale : Abomey-Calavi : 1980

30 HOUNTONDJI (H.)

Les qualités d'une enu potable. Développement rural et progrès. bull. : trimestriel de lisison du M.D.R.A.C. : 1er et 2eme Trimestre : 1973 ; 1 ; 12-18 p.

31 HUBERT (F.)

Le prosse agricole on France. Thèse : Mid. : Vát. : Alfort : 1971 ; 21 32 JONGOUNTE não BANTENE

Regroupement de l'élevage et technologie de l'alimentation.

Thèse : Méd. : Vit. : Alfort : 1970 ; 26

33 KAME (D. Y.)

L'Eau au Sónó: 1, son utilisation on Elevage. Thèse : Mód. : Vót. : Dakar : 1980 : 19

KOLAWOLE (S. A.) et BORO (H.)

Lo Bénin.

SO.DI.MA.C. COTONOU/ MDICEF: Paris: 1983.

35 KRAUTHAN SEE (B) of GANI (G. S.)

Projet Bémino-Allemend de Promotion de l'Elevage drum l'Atacora.

Rapport de mission d'exports sur la création de points d'esu pastoraux.
1984; 50 p.

36 LAGRUE (D.)

Sédentarisation de l'élevage peulh dans le Nord de la Côte d'Ivoire : difficultés sociologiques, Zootechniques et pathologiques.

Thèsc: Méd.: Vét.: Alfort: 1977; 39.

37 LAPLANCHE (S. F.)

L'Elevage transhumant en zone schélienne.

Thèse : Mód. : Vét. : Alfort : 1969 ; 105.

38 LAURANT (F.)

Le rôle de l'eau dans l'épidémiologie des maladies bactériennes et viroles chez les animoux.

Thèso: Méd.: Vét.: Lyon: 1972; 27.

39 LY (B. S.)

Le problème de l'eau et de l'abreuvement du bétail dans le Nord-Est de la Haute-Volta.

Thèso: Mód.: Vót.: Toulouse: 1971; 74.

40 MAYANA (S.)

La Sècheresse au Niger en 1972-1973 et la reconstitution du chaptel.

Thèse: Mód.: Vót.: Dakar: 1978; 2

41 MESNIL (J.)

Lo sècherosse en Afrique do l'Ouest : des solutions ?
Technique et Développement : 1973 (10) 2-3 p.

42 MOUSSE (M. P..)

Contribution à la réalisation de la retenue d'enu de FO-BOURE. Aspects techniques et Socio-Economiques.

Mémoire de Fin de cycle : Lycée agricole : Allada : 1980.

43 NABABA (Λ_{\bullet})

Contribution à l'étude de la mise en valeur des zones irriguées : le cas du sahel.
Thèse : Méd. : Vét. : Daker : 1975 ; 14.

44 NAGOBA (P.)

Contribution à l'étude de l'approvisionnement en viende de La République Populaire du Bénin. Thèse : Méd. : Vét. : Dakar : 1978 ; 6.

45 NAIGEON (C.) CARRIESE (E.)

Elevage: la marche vers l'autosuffisance alimentaire.

in Afriq-Agriculture: 1978 (39): 26-68 p.

46 N'DEPO (A. E.)

Production bovine on Côte-d'Ivoire Possibilités d'embliemetion

Thèso: Méd.: Vét.: Alfort: 1975; 17.

47 N'DIAYE (A. L.)

Contribution à l'étude de l'élevage en Afrique tropicale Nord.

Revue : C.E.B.V. : 1973 (6) 16-38 p.

48 N'DIAYE (A. L.), BA (C)

Elevere et coepération en Afrique tropicale. L'exemple du Sérégal.

Revue : E.M.V.E.P. : 1972 (3) ; 433-443.

49 NICOLLET (S.)

L'Elevage dans la province Afghanc de Caboul.

Thèse: Méd.: Vét.: Alfort: 1972; 49.

50 OBIANG (N.P.G.)

La climatologie appliquée à l'élevage: tentative d'emploitation de ses données pour l'implantation et le développement de l'élevage au Gabon.

Thèso: Méd.: Vót.: Dakar: 1980; 1.

51 OUMATE (O.)

Insidence de la sècheresse sur l'élevage. Exemple de l'extrême-Nord Cameroun Schélien.

Thèse : Mód. : Vét. : Dakar : 1980 : 3.

52 PIOT (J.)

Complémentations alimentaires en élevage semi-extensif sur savanes soudane-guinéennes d'altitude au Cameroun.

Rovue: I.E.M.V.P.T.: 1975; 28 (1): 67-77 p.

PROVOST (A.), ELAS (P.) of DEMINISTE (N.)

Promier ens ou Mehad de botulisme (type C). Intomication de dromadaire par l'eau d'un puits.

Rovue : I.J.A.V.P.I. : 1975 ; 28 (1) ; 9-11 p.

54 RABO (A.)

La Stratification de l'élevage pour une gestion rationnelle des ressources fourregères : opproche de la C.D.E.S.F.

Daker: U.I.S.M.V.: 1982 (Mémoire C.P.U. aména-gement postorel).

55 ROBINET (A. H.)

L'onu et le Dévelopmement de l'élevage ou Sahel.
Revue : C.E.S.V. : 1974 (7) 19-19.

56 RONDEAU (C.)

Incidences des etructures sur l'élevage bovin et ses productions

Thèse : bid. : Vot. : Alfort : 1970 ; 77.

57 SERRES (H.)

Essai de bilan des pelitiques d'hydraulique pastorale.

GERDAT - I.E.M.V.P.T.: 1977; 136 p.

58 SIDIBE (A. S.)

Structures possibles de la production de viande bovine au Mali.

Thèse : Méd. : Vét. : Alfort : 1971 ; 84.

59 SINTONDJI (B.)

Contribution à l'étude de l'emélioration de l'alimentation des Ruminants domestiques en République Populaire du Bénin.

Thèse: Méd.: Vót.: Dakar: 1977; 4.

60 TAMBOURA (H. H.)

Etude et possibilités d'amélioration de l'exploitation des pâturages naturels sahéliens de Haute-Volta.

Thèse: Mód.: Vót.: Dakar: 1983; 7

61 TOUTAIN (B), LHOSTE (P.)

Essai d'estimation du coefficient d'utilisation de la biomasse herbacée par le bétail dans un périmètre sahélien.

Revue: I.E.M.V.P.T.: 1978; 31 (1): 95-101 p.

62 VISSOH (K.)

Contribution à l'Etude ópizootiologique descriptive de la Fasciolose Bovine en Afrique de l'Ouest: le cas du Nord de la République Populaire du Bénin.

Thèse: Med.: Vot.: Dokor: 1980; 20.

63 YORGUBA (O. G.)

Les Aménagements pasteraux dans le Nord de la Côte-d'Iveire:
Rappout de Stage: SO.DE.PR.A. - Nord: projet Aménagements pasteraux: 1984; 44 p.

ANONYMES

64 B.C.E.O.M. ot I.E.M.V.T.

Hydraulique Postorole in Techniques Ruralus en Afrique: Peris: 1973 (7); 311 p.

- 65 Hydroulique villegeoise en Afrique occider bale in Afrique-Agriculture : 1984 (102) 50-56 pp.
- 66 Les vingt Quatre p y Africains les plus affectés par la crise alimentaire.

in Afrique Agriculture: 1984 (103); 10 p.

67 Hydraulique: Sociétés et Tournisseurs:
in Afrique Agriculture: 1984 (109);
20-34 pp. et 56 p.

BEININ (Rép. Pop.)

- Annuaire statistique de la R.P.B.: 1930; nº 6
- 69 Education-Animation at formation Coopérative M.D.R.A.C/projets/Ben/02/T: 1978.
- 70 Elaboration d'un dossier d'exécution concernant quatre opérations dans le domaine de l'élevage au Sud-Borgou.

Tome II. Agrostologie-Abreuvement du bétail : Rapport ou gouvernement du Dahomey : Projet V.I.P. : ROME : 1972.

- 71 Evaluation du programme d'hydraulique villageoise.

 Rapport d'étude Août 1980 ; 50 p.
- 72 Plan d'Etat de Développement économique et social (2ème)
 1983 1987.

Projet de rapport général; 220 p.

Ministère de la Planification, de la Statistique et de l'Analyse économique: Avril 1984.

73 Plan d'état de Développement économique et social de la R.P.B. (2ème 1985 - 1987.

Rapport du secteur-Agricole-Annexes statisq ; 64p. Minist.: Plani.: Statist. Analy. Eco.: Avril 1984

- 74 Plan de Campagno 1982 1983.

 MDRAC/CARDER Atacoro- hars 1982; 93 p.
- Programme Mational d'hydraulique villageoise: Evaluation des besoins an cau en milieu rural.

Projet Ben. 78/004
Ministère des travaux Publics, de la construction et de l'Habitet/PNUD : Cotonou :
Juillet 1982.

76 Projet Elevage-Sud-Borgou

Rapport de mission d'Évaluation SCET - AGRI : Mars 1981.

77 Projet Bénino-Allemend de Promotion de l'Elevage dans l'Atacora.

Plan d'opération tranche 1983-1985
Minist. des fermes d'état de l'élevage et de
la pêche (MFEEP)/ministère Fédéral de la coopération économique/GTZ : Cotonou ; 1983.

- 78 Rapports annuels Région d'Elevage Mord-Ouest de 1961 à 1965.
- 79 Rapports annuels Région d'Ellevage Nord-Est: 1962 - 1964.
- 80 Rapport annuel de campagne 1982 1983.

 MDRAC/CARDER Atacora ; 191 p.
- 81 Rapport annuel 1983

 MDRAC/CARDER Borgou
- 82 Rapport annuel 1983 1984.

 Direction Nationale de l'Elevage
- 83 SOCIETE GITEC Consult

 Repport de mission d'étude dans le Nord-BENIN:

 1982 1983; 250 p.

SENEGAL (République)

Communication de Mr. ADRIUN SENGHOR, Ministre du Développement Rural et de l'hydraulique devant l'Assemblée Nationale sur la Politique de l'eau.

Minist. du Dévelop. Rur. et de l'hydroul. : Dokor 14 Janvier 1977 ; 108 p. -Annexes : 40 p.

TABLE DES MATIERES

1	eges
INTRODUCTION:	1
PREMIERE PARTIE - DE L'ELEVAGE AU BENIN	4+
CHAPITRE I : Les conditions générales de l'élevage .	
au Bénin	5
1 - Situation, superficie	5
2 - Reliefs et sols	5
3 - Climat et végétation	7 9
CHAPITRE II : Données générales sur l'élevage au Bénin.	ש 11
	11
1 Les zones d'élevage et les espèces exploitées.	
1.1 Les zones d'élevage traditionnel 1.2 Les fermes d'élevage	12 12
1.3 Caractéristiques des espèces emploitées	11-
au Bénin	14
a - Les vol ail les	14
b - Les porcins	14
c - Les bovidés	14 17
d - Les ovins	17
f - Les équins	17
g - Les aasins	17
1.4 Les effectifs des animoux et leur ré-	
partition	18
2 Les problèmes majeurs de l'élevage	20
2.1 Les services d'élevage	20 21
2.2 Infrastructures et équipements	22
CHAPITRE III: : La zone d'élevage des Bovins	23
1 Présentation	23
2 Répartition et caractéristiques zootechniques	
du troupeau bovin Mord béninois	25
2.1 Répartition par District du cheptel	2 5 2 6

 J.	C.	ွှဲ့မေ	

3 Les atouts du Nord en matière d'élevage	
bovin	27
3.1 I'homme	27
3.2 I'ospace	28
3.3 Les pâturages	29
a - Inventaire des pâturages	29
b - Identification des différents	
groupements appartenant à ces	
pâturages	29
c - Analyse bromatologique	31
4 Les contraintes de l'élevage Bovin en zone	
pastorale de la R. P. B	33
4.1 Les problèmes de l'alimentation et	
de l'abreuvement	33
4.2 Tes entraves d'ordre sanitaire	34
5 Les projets d'élevage en zone pastorale	35
5.1 Projet FED - Angmentation numérique	
des bovins au Sud-Borgou	35
5.2 Projet Bénino-Allemand de promotion	
de l'élevage dans l'Atacora	37
DEUXIEME PARTIE - L'EAU DE LA POLITIQUE DE L'ABREUVEMENT	
AU NORD-BENIN	3 8
CHAPITRE I : La place de l'eau dans l'élevage	40
1 Rôle de l'eau dans l'organisme	40
2 Les besoins en eau des animaux domestiques.	41
2.1 Les besoins directs	42
2.1.1 Les facteurs de variation	
des besoins directs	42
a - Les facteurs intrin-	
sèques	42
b - Les facteurs extrin-	
sèques	43
2.1.2 Les besoins quantitatifs	
directs	44
2.1.3 Besoins quantitatifs directs	
totaux théoriques pour le	
cheptel bovin Mord-Béninois.	45
2.2 Les besoins indirects	46

3.2 Les puisards			
1.1 Le pluviosité	CHAPITRE		+7
1.2 Les saisons	1.	- Te régime des pluies	+7
2.1 Les plans d'eau secondaires		Para Maria M	•
2.2 Les cours d'eau et les barrages	2.	- Les eaux de surface	55
2.2.2 Les retenues d'eau et les barrages			
3.1 Bilan des recherches sur les ressources en eau souterraine du Nord-Bénin		2.2.2 Les retenues d'eau et les	
en eau souterraine du Nord-Bénin	3.		66
1 Organisation de l'abreuvement du bétail 75 2 Influence de l'abreuvement sur le mode d'élevage et sur l'exploitation du troupeau. 76 2.1 Les modes d'élevage 76 2.1.1 Elevage sédentaire 76 2.1.2 L'élevage transhumant 77 2.2 L'eau et les productions animales 79 3 Les maladies bactériennes 87 3.2 Les maladies virales 87 3.3 Les maladies parasitaires 87		en eau souterraine du Nord-Bénin 3.2 Les puisards	66 70 70 72
2 Influence de l'abreuvement sur le mode d'élevage et sur l'exploitation du troupeau. 2.1 Les modes d'élevage	CHAPITRE	III : L'exploitation de l'eau disponible	75
2.1 Les modes d'élevage			75
2.1.1 Elcvage sédentaire		d'élevage et sur l'exploitation du troupeau.	76
2.1.1 Elevage sédentaire		2.1 Les modes d'élevage	76
 3 Les maladies du bétail transmises par l'eau. 3.1 Les maladies bactériennes		2.1.1 Elevage sédentaire	76 77
 3.1 Les moladies bactériennes		2.2 L'eau et les productions animales	79
3.2 Les maladies virales	3.	- Les maladies du bétail transmises par l'eau.	81
3.4 Baladios liées à la toricité de l'eau 8		3.2 Les maladies virales	81 82 83 83

Pa	ge s
TROISIEME PARTIE - PERSPECTIVES D'AVENIR	86
et création de nouveaux points d'eau	87
1 Amélioration des points d'eau existants 1.1 Les eaux de surfaces	88 88
1.2 Les eaux souterraines	90
2 Création de nouveaux points d'eau de sur-	91
face	91
2.2 Exploitation des caux souterraines	95
3 Planification de l'installation et de l'utilisation des points d'eau	96
3.1 Les saisons du paysans et de l'éleveur	
Nord-béninois	96
3.1.1 Le "Tom bururu" du Bariba ou le	
"Gataaje" du Peul	96
3.1.2 Le "Wuburu" ou Le "Ndungu"	97
3.1.3 "Kakorun saa" ou Le "Yaamndé"	97
3.1.4 Le "Pura" ou Le "Dabbundé" 3.1.5 "Yasusuru nsaa" ou Le "Ce c du"	97 98
3.2 Installation des forages et des puits	00
d'appoint	99 101
3.3 Utilisation des points d'eau	101
CHAPITRE II : Equipements et sménagements sutour des	4.00
points d'eau - Les pâturages	102
1 Equipement pour l'exhaure de l'eau	102 102
1.1 Pour les puisards	104
1.3 Pour les forages	105
2 Aménagements autour des points d'eau	108
cutour des points d'eau	108
2.2 Aménagements des pâturages des points	
d • eau	109
2.3 Règlement pour l'utilisation correcte	110

	Pages
CHAPITED III: Education de la population	111
1 La sensibilisation des populations sur l'importance du matériel mis en place	444
2 Participation des éleveurs à la gestion	111
des points d'eau et à leur entretien	112
3 Hygiène et sonté animole	114
3.1 Action directe	114
3.2 Action indirecte	114
4 Amélioration des conditions de vie des po-	
pulations	114
4.1 Les coopératives d'éleveurs	115
4.2 Mialphabátisation fonctionnello	116
4.3 Formation of Information	116
CHAPITRE IV : Résultats espérés	119
CONCLUSION GENERALE	121
BIBLIOGRAPHIE.	125

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR.

"Fidèlement attaché aux directives de Claude BOURGELAT, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes Maîtres et mes Ainés:

- D'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire.
- D'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code déontologique de mon pays.
- De prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut foire.
- De ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la solli-citude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

Que toute confiance me soit retirée s'il advienne que je me parjure."

Le Candidat

VU

LE DIRECTEUR

de l'Ecole Inter-Etats des
Sciences et Médecine Vétérinaire.

LE PROFESSEUR RESPONSABLE

De l'Ecole Inter-Etats des Sciences

et Médecine Vétérinaires

Vu LE DOYEN de la Faculté de Médecine et de Pharmacie

LE PRESIDENT DU JURY

√u	et	permis	d.'impri	Lmer	
			Dakar.	1e	,

LE RECTEUR PRESIDENT DU CONSEIL PROVISOIRE DE L'UNIVERSITE.